



HAL
open science

Habiter et valeur d'usage

Noël Jouenne

► **To cite this version:**

Noël Jouenne. Habiter et valeur d'usage. Master. Théories et culture architecturale : Cultures urbaines et paysagères et cultures constructives, ENSA Toulouse, France. 2023, pp.175. hal-04635550

HAL Id: hal-04635550

<https://hal.science/hal-04635550v1>

Submitted on 4 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

S722

S722

Habiter et valeur d'usage

Noël Jouenne

Anthropologue, Professeur des ENSA

Version 2024

Le présent support didactique s'appuie sur le cours socio-anthropologie de l'espace domestique, dispensé initialement en cycle de licence, revu, corrigé et augmenté d'une réflexion plus poussée, notamment en intégrant une dimension écologique, destiné à la formation en école d'architecture du cycle Master. La bibliographie est également réactualisée régulièrement.

Photo de couverture : UHGC Le Corbusier, Firminy, 9 juillet 2003

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	5
PRÉAMBULE	9
<i>Habiter</i>	9
<i>Qu'est-ce que l'architecture ?</i>	10
1.1_LA NOTION DE MAISON : DE L'HABITÉ À L'HABITER... 13	
1 <i>Introduction : famille et habitat, un modèle qui change</i>	13
2 <i>Définir le terme de « maison » (définition des TLF)</i>	18
3) <i>Ce que conserve l'histoire</i>	19
4 <i>L'habitat comme fait total universel</i>	19
5 <i>Différents types de mode d'habitation (quelques exemples)</i>	21
6 <i>Du domicile à la maison : forme juridique de l'habiter</i>	22
7 <i>Les maisons de la réalité</i>	25
8 <i>Le processus de l'habiter</i>	26
1.2_FONDER UNE MAISON : UN ACTE UNIVERSEL ? 29	
1 <i>Une définition d'Habiter</i>	29
2 <i>Heidegger et la notion d'habiter</i>	32
3 <i>Pratiques dans l'espace domestique</i>	34
3 <i>Habiter ou ne pas habiter ?</i>	35
4 <i>La maison est une institution</i>	36
2.1_FONDER UNE MAISON, FONDER UNE FAMILLE (SEGAUD, SERFATY, LEROI-GOURHAN) 41	
1 <i>Foyer, maison, famille</i>	41
2 <i>L'acte de fondation est-il universel ?</i>	43
3 <i>Le seuil et la limite : une question symbolique</i>	44
2.2_DISTRIBUER ET TRANSFORMER L'ESPACE DOMESTIQUE 47	
1 <i>Les rites de passage</i>	47
2 <i>Séparation/distribution</i>	51
3 <i>Distinction volontaire</i>	53
3.1_TRANSFORMER ET REFORMULER L'HABITAT (SEGAUD, BOURDIEU, SEGALEN, ARIES)..... 57	
1 <i>Transformation</i>	58
1.1) <i>L'évolution de la famille</i>	58
2 <i>L'évolution des appareils domestiques</i>	58
3 <i>Reformulation</i>	60

1 Transformation des modes de vie.....	60
2 La communauté des années 1950.....	60
3. La reformulation de l'habitat rural au profit du tourisme.....	60
4. Le modèle de la maison individuelle.....	61
5. Le modèle du logement social.....	61
6. L'exemple du loft comme reformulation.....	62
3.2_L'ATTACHEMENT À SA MAISON : DE LA MAISON DE	
FAMILLE AU MOBILE HOME.....	65
1 <i>Naître et grandir dans sa maison : un fantasme plus qu'une réalité.....</i>	65
1.2 <i>Parcours de vie : l'exemple d'un ethnologue.....</i>	66
1.3 <i>Le sentiment d'appartenance.....</i>	67
2 <i>Comprendre et connaître les modes de vie.....</i>	69
2.1 <i>Les premiers travaux des sociologues des années 1950.....</i>	69
2.2 <i>Les travaux récents des années 1980 sur l'habitat.....</i>	69
2.3 <i>Vivre dans les grands ensembles.....</i>	71
2.4 <i>De l'attachement au détachement : l'exemple des enfants de Castors à Toulouse.....</i>	72
2.5 <i>Synthèse à la question de départ :.....</i>	74
2.6 <i>Le mobile home comme nouvelles formes d'habiter ?.....</i>	74
3 <i>Travail complémentaire : Habiter ensemble.....</i>	77
4.1_HABITER SUR SON LIEU DE TRAVAIL.....	79
1_ <i>Travaille-t-on ou vit-on d'abord ?.....</i>	79
2_ <i>D'autres professions (bien différentes).....</i>	80
3_ <i>Un exemple inversé : le représentant de commerce.....</i>	83
4_ <i>A l'autre bout de la chaîne du travail.....</i>	83
5_ <i>Le gardien d'immeuble (retour sur un exemple précis).....</i>	84
6_ <i>Est-ce un phénomène nouveau ?.....</i>	88
4.2_ VIVRE EN IMMEUBLE COLLECTIF.....	90
1. <i>Les immeubles communautaires.....</i>	91
2. <i>La vie dans les immeubles collectifs (apports de deux documentaires).....</i>	93
3. <i>L'exemple de l'unité d'habitation de grandeur conforme de Firminy.....</i>	95
5.1_VIVRE DANS DES PETITS ESPACES : L'HABITAT	
MINIMUM EN QUESTION.....	97
1 <i>Une définition pratique au regard de l'histoire.....</i>	97
2 <i>L'habitat minimum pour les détenues, les démunis et les philosophes.....</i>	100
3 <i>Le phénomène des Tiny House.....</i>	102
4 <i>Lorsque les architectes et les artistes s'en mêlent.....</i>	103
5 <i>repère bibliographique.....</i>	105

5.2_ LES NOUVELLES FORMES D’HABITAT : DU SQUAT À LA PARTICIPATION DES HABITANTS	107
1_ <i>L'origine du squat</i>	<i>107</i>
2_ <i>L'origine du squat en France</i>	<i>107</i>
3_ <i>L'espace vacant et la question de l'habiter.....</i>	<i>108</i>
4_ <i>L'organisation d'un squat : exemple du squat d'artistes.....</i>	<i>110</i>
5_ <i>Le squat comme lieu de résistance</i>	<i>113</i>
6_ <i>Prolongement d'une structure éclatée dans l'espace public</i>	<i>114</i>
7_ <i>La participation des habitants ?.....</i>	<i>114</i>
6.1_ SE PROTÉGER DES AUTRES : LE CHARME SÉCURITAIRE DES GATED COMMUNITIES.....	117
1_ <i>Une définition des « gated communities »</i>	<i>117</i>
2_ <i>L'émergence du phénomène</i>	<i>118</i>
3_ <i>Le modèle américain</i>	<i>118</i>
4_ <i>Une vision des gated communities en France.....</i>	<i>120</i>
5_ <i>Val d'Europe, vers une "disneyisation" du monde ?.....</i>	<i>123</i>
6_ <i>Une conclusion plutôt ouverte</i>	<i>124</i>
<i>Repère bibliographique</i>	<i>125</i>
6.2_ VIEILLIR DANS SA MAISON : L’AVANT-DERNIÈRE DEMEURE	127
1_ <i>La question du vieillir et des personnes âgées.....</i>	<i>127</i>
2_ <i>Vieillir seul dans nos sociétés post-modernes</i>	<i>130</i>
3_ <i>Le chez-soi des vieilles personnes</i>	<i>131</i>
4_ <i>La transformation des espaces au regard des modifications des performances du corps</i>	<i>132</i>
5_ <i>Du papy loft aux immeubles intergénérationnels.....</i>	<i>133</i>
7 – PROSPECTIVES : HABITER DEMAIN.....	137
1_ <i>Vivre et travailler chez soi</i>	<i>137</i>
2_ <i>La colocation en ville.....</i>	<i>138</i>
3_ <i>Tenir compte du réchauffement climatique.....</i>	<i>140</i>
8_ LE DEVOIR À RENDRE.....	143
ANNEXE LA PRISON COMME LIEU DE VIE.....	145
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	165

PRÉAMBULE

Habiter

Depuis Diogène qui aimait vivre dans son tonneau, jusqu'à la vision biorégionale que Kirkpatrick Sale propose dans son *Art d'habiter la terre*, des siècles nous séparent et pourtant, l'homme n'a cessé d'habiter là où il se trouvait. Dans les forêts, dans les plaines, dans les déserts, il a puisé les matériaux au contact de son milieu pour en faire des structures habitables. Partout où il a vécu, un habitat est né ainsi qu'une forme d'habiter. Temporairement, ou de façon plus pérenne.

Les paléontologues mettent à jour de nouvelles fouilles, et restituent, avec une fébrilité compréhensible, quelques bribes de l'histoire humaine. Ces éléments nous permettent de comprendre ou d'imaginer comment l'homme préhistorique vivait, et quelles étaient ses pratiques. Les usages et les pratiques dans l'espace domestique sont évidemment liés à la culture, mais aussi aux époques et au milieu.

Aujourd'hui, devant l'inévitable catastrophe causée par l'espèce humaine depuis le milieu du XIXe siècle¹, nous devons repenser les paradigmes de nos modes d'habiter pour pouvoir espérer survivre (survivre à l'échelle de la planète). Aux jours d'aujourd'hui, nous devons nous adapter car il est déjà trop tard pour essayer de régler les principaux problèmes de la planète. Pour nous aider, les sciences sociales et les sciences humaines n'ont à leur disposition que l'histoire des peuples à travers l'espace. Ces ressources sont précieuses si nous voulons échafauder quelques modèles d'ajustements à nos modes de vie débridés et avides de surconsommation : une chambre par enfant, une salle de bain équipée d'un jacuzzi, une piscine dans le jardin, des équipements régulés par la domotique. Il va falloir oublier tout cela.

Les modèles de demain (qu'il faut penser aujourd'hui) passeront par la décroissance et la maîtrise des économies domestiques. Comme les entreprises n'aiment pas le terme de décroissance, elles y ont substitué celui de développement soutenable. Mais c'est la même chose. Nous savons qu'une grande partie des activités des architectes de demain consistera à réhabiliter les logements anciens, à isoler les murs et la toiture, et à créer des extensions. Pour cela, ils auront besoin de connaître les usages et la

¹ Le débat n'est pas clos. Certains historiens montrent que les extinctions massives sont corrélées à la présence humaine dès son entrée dans l'histoire paléolithique (Valérie Chansigaud, <https://www.youtube.com/watch?v=SU9od3JGeic>).

répartition des espaces. Qu'une salle de bain puisse également servir de chambre de développement photographique ou qu'un salon soit aussi l'annexe de la chambre des enfants, ces pièces disposent de plusieurs affectations. Mais la chambre d'un enfant parti étudier dans une grande ville peut aussi servir de bureau et/ou de coin repassage, et occasionnellement de chambre d'amis. Les pièces ont des usages pressentis (toilettes, salle de bain, cuisine) et d'autres qu'il faut découvrir.

A l'échelle de la ville nous sommes confronté à un paradoxe : plus les politiques des quartiers défavorisés parlent de densification (douce, heureuse, frugale, etc.), plus le nombre de RB&B augmente en centre-ville. La désertification des centre-ville s'accompagne ainsi d'une densification périurbaine. Voilà un piège qu'il faudrait contourner.

L'organisation de ce cours découle dans sa structure et en grande partie des recherches menées par Marion Ségaud et livrées dans l'anthropologie de l'espace. Nous cautionnons ses arguments et avons décidé de suivre son résonnement. C'est pourquoi une progression est visible à travers les premiers chapitres. Ensuite, nous naviguons dans des directions très variées à la recherche des particularités et des différentes formes d'usages de l'espace domestique. Vivre dans un camion ou dans un squat, vivre sous une yourte ou dans un château, la question qui sous-tend ces formes d'habiter n'est-elle pas celle du vivre ensemble (ou pas). Les ZAD (zones à défendre) sont des exemples contemporains qui illustrent bien d'autres formes d'habiter.

Habiter, c'est vivre dans un milieu donné, à côté d'autres individus qui partagent les mêmes valeurs d'usage.

Qu'est-ce que l'architecture ?

Dans le champ de l'anthropologie, nous plaçons différentes disciplines qui concourent toutes à l'étude de l'humain. Si l'on place l'architecture sous l'anthropologie, dans une sous-catégorie, celle-ci apparaît comme une composante de l'étude de l'humain qui s'intéresse à son rapport à l'espace et à la contrainte, qui s'intéresse à la manière d'habiter le monde. La science qui se penche sur l'architecture s'intéresse au poids des contraintes produites par la mise en place de compartiments qui sont assemblés pour former un espace, souvent clos, parfois ouvert, et qui servent à délimiter deux espaces, lesquels forment à leur tour un sous-ensemble. L'architecture est la discipline qui permet de répartir les espaces selon un rapport politique, historique, économique, sociologique, esthétique et religieux. La

place accordée à chaque individu dépend pour partie de l'une ou de l'autre de ses composantes. De sorte que le milieu dans lequel nous vivons influence notre manière de vivre.

Par exemple, le rapport politique en Palestine a impliqué d'un point de vue politique et historique la création d'un mur de séparation qui induit l'isolement du peuple palestinien au profit du peuple israélien. Cela est également justifié d'un point de vue religieux. Nous pourrions y voir une attitude néocoloniale qui a habitué les dominants de notre planète à dominer les plus pauvres, mais aussi les ressources et les biens communs dans des tentatives de domestication qui ont abouti aux dérèglements des climats et à l'effondrement en cours de nos sociétés (Citton et Rasmi 2019).

Du point de vue de l'architecture domestique, dans les formes de l'habitat petit-bourgeois nous considérons que les enfants doivent avoir leur chambre individuelle. Dans les milieux populaires, régis par la catégorie du logement social, il est admis que plusieurs enfants puissent occuper une même chambre. L'architecte intervient dans la conception du projet pour exécuter les directives des maîtres d'ouvrages, eux-mêmes soumis aux vœux des politiques en matière d'habitat (et notamment des lois sur l'habitat social), liées à l'histoire de l'habitat, de sa sociologie, de la morale religieuse établie et d'une esthétique sociale (à travers les séries télévisées et les catalogues d'ameublement). Quelle part de libre arbitre existe-t-il pour les uns ou pour les autres, l'architecte compris ?

L'architecte se distingue par un parti pris esthétique, une adhésion idéologique à un courant de pensée que l'on appelle aussi doctrine, et s'appuie sur les contraintes édictées par la maîtrise d'ouvrage, elle-même dépendante des lois, des normes établies, et des financements. Si tout le monde souhaite avoir un grand espace de vie, ces contraintes vont venir rééquilibrer les attentes avec le principe de réalité de l'existence. Le pauvre vivra dans un petit espace alors que le riche vivra dans un grand. Cependant, nos sociétés sont beaucoup plus fines et nous voyons arriver les petits espaces ostentatoires réservés à la classe bourgeoise. Ils n'ont de sens que parce qu'ils libèrent de grands espaces inutilisés.

L'étude de l'architecture relève par conséquent de l'anthropologie parce qu'elle permet d'aborder l'aspect technique au travers d'une ethnologie des techniques, l'aspect historique au travers d'une anthropologie historique, l'aspect social, l'aspect économique et l'aspect religieux au travers d'une anthropologie du politique. Ce qui fait de l'architecture une des sous-branches de l'anthropologie.

1.1 _LA NOTION DE MAISON : DE L'HABITÉ À L'HABITER

Peut-on habiter nulle part ?

C'est un peu le thème d'une chanson célèbre, selon laquelle il faut bien habiter quelque part. Cependant, ce quelque part n'est pas neutre. Même si nous ne sommes évidemment pas responsables de notre lieu de naissance, celui-ci aura une importance considérable sur notre trajectoire sociale, humaine, politique, religieuse, etc. Lorsque nous naissons, nous appartenons de fait à une famille, qui possède son histoire singulière qu'elle transmet de génération en génération.

Aussi, il faut bien commencer par considérer la famille comme point de départ et la placer au centre de cette problématique. La famille doit s'entendre au sens large, et non pas au sens de la famille nucléaire, ce noyau constitué des parents et de la fratrie. La famille, c'est l'ensemble des générations qui composent l'histoire du patronyme, et des branches latérales. Ce sont les cousins, les neveux, les oncles et les tantes, ainsi que les grands-parents, et les arrières grands-parents, etc. Jusqu'où peut-on remonter dans la mémoire familiale ?

Un lieu habité, ou le fait d'habiter, ce n'est pas tout à fait la même chose. Et si l'on regarde d'encore plus près, la famille devient une autre source de questionnement. Par exemple, sa place dans la fratrie est un indicateur qui peut avoir énormément d'importance selon le groupe culturel considéré.

Dans un esprit d'ouverture, on s'interrogera sur le devenir de la famille que l'on peut déjà percevoir à travers les nouvelles formes d'habiter.

1 Introduction : famille et habitat, un modèle qui change

Chacun possède une expérience de la maison ou tout du moins du domicile. Vivre quelque part c'est d'abord vivre dans un lieu entouré de « proches », c'est-à-dire d'une famille (au sens large ou élargi avec les parents, les

grands-parents, les oncles et les tantes, les nièces et les neveux). La famille nucléaire, symbole des sociétés post-industrielles, est un des éléments les plus restreints de la notion de famille, centre du foyer², puisqu'elle ne comprend que les parents et les enfants. En Espagne ou au Japon, la mère du père fait souvent partie de la famille. Mais dans nos sociétés individualistes, les grands-parents sont souvent relégués dans des maisons spécialisées ou contraints de vivre seuls. Dans un monde qui se renouvelle, qui se transforme, et où beaucoup vivent dans des familles recomposées, quelle est la place de ce modèle ?

Pour mesurer l'état et l'évolution de la famille en France, l'Insee utilise la notion de « ménage ». Il s'agit de l'ensemble des occupants d'un même logement, qu'il y ait des liens familiaux ou non. Par exemple, vivre en colocation correspond à un ménage au sens de l'Insee. On peut faire le même type de travail au niveau européen et observer ces changements d'attitudes.

Ainsi, selon l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), si le nombre moyen de personnes par ménage était de 2,9 en 1975, il passe aujourd'hui à 2,4 en 2005, pour atteindre 2,17 en 2020. Cette diminution du nombre d'individus qui composent les ménages (famille au sens large et au sens de l'Insee) subit notamment les nouvelles formes de cohabitation. Alors que 83% des hommes de 35 ans vivaient en couple en 1975, ils sont 71% en 2005, et 68,9% en 2020. Les femmes, qui étaient 85% au même âge, sont en 2005 74%, et sont passées à 72,3% en 2020³.

La tendance à vivre seul dans un logement ne fait que croître. Une étude de février 2012 montre que si les personnes qui vivaient seules dans leur logement représentaient 10,2% du nombre total en 1990, elles passent à 14,2% en 2008 (*Insee Première*, n°1392). Le numéro d'*Insee Première* d'août 2017 confirme cette tendance (*Insee Première* n°1663). De plus en plus de ménages et de plus en plus petits, notamment dus à cause de l'éclatement des familles et de l'allongement de l'espérance de vie. D'autre part, une étude de l'Insee en 2020 montre que si les hommes entre 25 et 54 ans sont les plus nombreux à vivre seuls, il s'ensuit un retournement de la situation, et ce sont les femmes qui majoritairement vivent seules après 55 ans.

Dans le même temps, la superficie des maisons individuelles augmente. La taille moyenne d'une maison qui était de 82m² en 1984 passe à 91m² en 2006. L'apparition d'une pièce supplémentaire ou d'une surface réévaluée

² A propos de foyer, on notera une scène mémorable du film *The Sea* de Baltazar Kormakur, 2002, dans lequel on voit un couple prendre un apéritif devant le foyer du fond d'écran d'un téléviseur.

³ Source : *Insee Première* n° 1106, et source Insee.

de 10m2 supplémentaires ajoute à cette impression que les gens ont plus besoin d'espace aujourd'hui (*Insee Première*, n°1202). C'est un point que nous aborderons à nouveau plus tard, et plus en détail. Cela complexifie le regard que l'on peut porter sur les modes de vie selon les configurations familiales. Un numéro d'*Insee Première* (n° 1647) est consacré à cette complexité chez les enfants mineurs vivant avec un de leur parent une partie du temps, et l'autre parent, ou bien avec des demi-frères ou demi-sœurs une autre partie du temps, de sorte que la famille « traditionnelle » devient un élément qu'il faut regarder à deux fois.

Si l'on considère que partout dans le monde, les gens naissent et vivent en famille, on peut considérer que l'habitat a été fait en rapport, pour les besoins d'une famille (ou d'un ménage au sens de l'Insee). Cela veut dire que dans une famille où vivent père et mère, grands-parents, et cousins, la maison sera plus grande que dans un lieu géographique où seuls les parents et les enfants vivent ensemble. Mais qu'en est-il de la famille « traditionnelle » aujourd'hui ? Peut-être faut-il repartir de l'origine de la famille.

Dans un entretien accordé au journal *Libération*, en septembre 2018, l'anthropologue Maurice Godelier (1934-) affirme que « Jamais et nulle part les rapports de parenté et la famille n'ont été le fondement de la société humaine ». Certes, les sociétés ne reposent pas sur la famille, mais l'habitat oui. Du reste, cette possibilité permet justement de penser la famille dans son évolution, et par conséquent, les formes d'habiter avec.

Considérons ces éléments que nous allons soumettre à l'analyse du passé en espérant trouver des traces des premiers habitats. Cela nous permettra peut-être d'appréhender l'histoire de l'homme dans une globalité.

L'homme, *homo sapiens sapiens*, a deux cent mille ans (distance que l'on repousse tous les ans). Considérons cette distance qui nous sépare des premiers *homo sapiens sapiens* pour remarquer cette évidence : il a bien dû s'abriter quelque part (habiter quelque part ?). Quant aux premiers anthropoïdes, leur histoire les mène à trois ou quatre millions d'années. Qu'a bien-t-il pu se passer sur une distance aussi grande ?

Roy Lewis (1913-1996)⁴, dans *Pourquoi j'ai mangé mon père* (2004), traite d'une façon romancée de l'évolution de l'espèce humaine et donne quelques jalons qui nous permettent de comprendre la situation qui était celle des anthropoïthèques (c'est un point de vue). Pouvons-nous concevoir que

⁴ Après le nom et le prénom, les dates de naissance et de décès sont placées entre parenthèses. Lorsqu'il n'y a qu'une date, celle-ci indique l'année de publication de l'ouvrage utilisé. Ce reporter à la bibliographie.

l'homme habite une grotte ? Non, André Leroi-Gourhan (1911-1986) et les paléontologues qui l'ont suivi ont bien montré que l'homme ne pouvait habiter dans une grotte et qu'il a probablement vécu d'abord sur les arbres. Si de nos jours, personne n'imagine vivre dans un endroit froid et humide, pourquoi nos ancêtres l'auraient-ils fait ? Question de bon sens que l'on ne retrouve pas chez tout le monde.

Jean Guilaine (1936-), autre archéologue, romance également à sa manière le passage de la maison ronde, faisant suite à la tente, à la maison carrée, plus pratique, car extensible. Dans son livre, *Pourquoi j'ai construit une maison carrée*, il relate l'histoire d'un village et le passage de la maison ronde à la maison carrée. La forme ronde devenait trop difficile à organiser, trop d'espaces étaient perdus, le mobilier ne se prêtait pas à l'absence d'angle droit. On voit la même chose dans les logements en étoile de Jean Renaudie (1925-1981) (Ivry-sur-Seine, Givors). Ces logements conçus en pointe ne permettent pas de mettre des meubles sur la surface entière du logement, d'où des adaptations. L'atelier de Montrouge s'était fait remarquer par son approche singulière avec la création de la ville nouvelle du Val-de-Reuil.

Nous retrouvons cet attachement à l'abri encore très ancré dans les consciences et dans cette forme évolutionniste. Certains véhiculent encore de nos jours cette erreur qui consiste à croire, et faire croire que les premiers abris ont eu lieu dans des grottes. Par exemple, l'architecte espagnol Alberto Campo Baeza (1946-) écrit : "D'abord fut la grotte. L'homme animal, avec sa faible capacité de rationalité, s'est réfugié dans la grotte pour se protéger du froid et de la pluie, pour se défendre de l'attaque d'autres animaux irraisonnables. La stéréotomie, la terre, la roche, le pierreux, le lourd, l'obscur, ont accueilli l'homme dans leurs viscères. Et avec toute sa capacité de création, l'homme a imprimé les traces de son imagination, de sa mémoire, sur ces murs, en les peignant. Après vint la cabane."

Pour Campo Baeza (Campo Baeza, 2010), la maison n'arrive qu'en troisième lieu, qu'au troisième moment de l'évolution humaine. C'est une erreur ! Cette conception n'a rien de scientifique, mais laisse entrevoir une poésie que nous devons interroger. L'architecte n'est pas un scientifique – au sens où sa démarche n'est pas rigoureuse – et son imagination peut être rapprochée de celle d'un romancier ou d'un poète. Bien d'autres ont eu une approche du genre humain et de son habitat. Cela n'enlève rien aux qualités de son architecture, mais suggère de nuancer la confiance que l'on pourrait lui accorder en termes de savoirs paléolithiques. Poursuivons dans la métaphore.

*L'écume des jours*⁵ (1947), de Boris Vian (1920-1959), nous offre l'occasion de percevoir le rapport étroit entre l'homme et la demeure, entre l'habitant et son intérieur. Il y a une relation de proximité entre ce que Gaston Bachelard (1884-1962) appelle la représentation du monde. Car la maison est le modèle selon lequel chacun de nous appréhende son rapport au monde. Boris Vian utilise la métaphore pour nous emmener dans sa vision du monde. À toutes fins utiles, je vous livre quelques extraits de *l'écume des jours*.

p. 229 (version libre de droits :

"L'escalier diminuait brusquement de largeur à l'étage de Colin et Isis pouvait toucher, à la fois, la rampe et la paroi froide sans écarter les bras. Le tapis n'était plus qu'un léger duvet qui couvrait à peine le bois. Elle atteignit le palier, haleta un peu et sonna".

p. 233 :

"Le jour était bleu, dans la chambre, et presque vert aux angles. Il n'y avait pas encore trace d'humidité, et le tapis restait assez haut, mais une des quatre fenêtres carrées se fermait presque complètement".

p. 272 :

"On ne pouvait plus entrer dans la salle à manger. Le plafond rejoignait presque le plancher auquel il était réuni par des projections mi-végétales, mi-minérales, qui se développaient dans l'obscurité humide. La porte du couloir ne s'ouvrait plus. Seul subsistait un étroit passage menant de l'entrée à la chambre de Chloé. Isis passa la première, Nicolas la suivait. Il avait l'air hébété. Quelque chose gonflait la poche intérieure de son veston et, de temps à autre, il portait la main à sa poitrine".

p. 285 :

"La souris grise à moustaches noires fit un dernier effort et réussit à passer. Derrière elle, d'un coup, le plafond rejoignit le plancher et de longs

⁵ www.ebooksgratuits.com/pdf/vian_ecume_des_jours.pdf

vermicules de matière inerte jaillirent en se tordant lentement par les interstices de la suture. Elle déboula en toute hâte à travers le couloir obscur de l'entrée dont les murs se rapprochaient l'un de l'autre en flageolant, et parvint à filer sous la porte. Elle atteignit l'escalier, le descendit ; sur le trottoir, elle s'arrêta. Elle hésita un instant, s'orienta, et se mit en route dans la direction du cimetière".

Il vous appartient de créer vos propres représentations, de vous construire votre propre point de vue, à partir d'un champ scientifique ou bien constitué d'un imaginaire débridé. Le tout est de bien savoir à qui ou à quoi vous faites référence. Tout comme les références de l'Insee ne sont pas mises à jour chaque année, il vous appartient d'aller sur le site et de chercher de nouvelles données. Par sérendipité, vous attraperez sûrement quelques nouvelles connaissances et étonnerez-vous amis.

2 Définir le terme de « maison » (définition des TLF)

Le terme de « maison » existe partout à travers le monde. Il définit l'espace domestique, lieu d'habitation. Ce qui compte pour le sociologue est avant tout la manière et l'étude des pratiques domestiques plutôt que l'étude de la maison elle-même. L'histoire des techniques s'intéresse à la structure et compare les différents types d'habitat à travers le temps et l'espace. Ici, nous serons tentés de joindre ces deux facettes.

Français	Latin	Allemand	Anglais	Espagnol	Italien
maison	<i>domus</i>	Haus	house	casa	casa
domicile	<i>domus</i>	Wohnort	home	inicio	casa
demeure	<i>domus</i>	Bleibe	remains	sigue siendo	resta
habitat (é)	<i>habitare</i>	Lebenstraum	habitat	habitat	habitat

J'ai choisi le terme de "maison" pour qualifier l'espace habité, car il est à l'origine de la désignation de l'espace habité. On pourrait aussi l'appeler le "chez soi" qui conserve une couleur plus psychologique. Mais la dimension des sciences sociales propose de s'intéresser à l'espace habité du côté de l'habitant alors que d'un point de vue constructif, on ne s'intéresserait qu'à

la boîte, à la forme et à l'enveloppe. Cela concerne le même objet, mais vu tout autrement. L'architecte, lui, doit s'intéresser aux deux versants.

3) Ce que conserve l'histoire

Comme le fait remarquer André Leroi-Gourhan, les habitations végétales, faites de bois et de feuilles ont disparu depuis longtemps. Seuls ont résisté les temples et les lieux de culte, les choses construites en dur. En Égypte ancienne, l'environnement des pyramides atteste d'une haute technicité, tant dans le domaine de la maîtrise de l'eau que dans la construction.

Nous n'avons de trace du passé que celles qui ont résisté au temps et aux agressions physiques de l'histoire. Les monuments, et à travers eux, les grandes institutions des civilisations du passé. L'habitat, puisque quotidien et banal, n'est pas conservé et encore moins les pratiques qui y sont liées.

Les peuples sans écriture (que l'on appelait avant « primitifs ») ont conservé, malgré une évolution parallèle à notre civilisation, des manières d'habiter et de vivre qui, d'après les ethnologues, ont ou aurait peu évolué dans le temps. Ainsi, l'étude des techniques de construction, de l'emploi des matériaux, etc., peuvent être rapprochée avec une idée d'une certaine origine de la construction d'abri pour l'homme. Comme le fait remarquer André Leroi-Gourhan, « la maison est à la fois le plus apparent et le plus personnel des traits techniques ». Bien évidemment elle existe dans toutes les surfaces de l'histoire à partir du moment où l'homme se sédentarise.

4 L'habitat comme fait total universel

« L'habitation n'est pas par ailleurs un critère d'humanité, c'est même le trait technique le plus commun à l'homme et aux animaux » écrit Leroi-Gourhan. Chaque espèce animale possède en effet son propre mode d'habiter que l'on pense au Castor qui crée sa maison dans l'eau, au Coucou qui squatte le nid d'une autre espèce, les formes varient et engendrent une multiplicité technique. Du pithécanthrope à l'homme de l'espace (Mars 500) l'abri ou la forme minimale d'habité doit exister pour que l'homme survive. En fait, l'habitat est un critère universel au sens où pas un seul être dans l'univers ne peut se passer d'une « maison ».

L'ethnologue des techniques va étudier les variations dans les constructions et les structures pour en déduire des constantes, et pointer

les variations vernaculaires. Il étudiera aussi les séquences de fabrication, de la chaîne opératoire aux rites symboliques qui accompagne tout édifice. Le sociologue va étudier les comportements d'une population ou d'une société dans un habitat (maison individuelle, immeuble collectif, habitat groupé en lotissement, ferme isolée, etc.). Mais il pourra aussi s'informer sur les variations et les transformations de ses pratiques. Et comme la terre ne cesse de tourner, le monde change et les pratiques sociales se transforment, de sorte que l'étude des hommes ne s'arrête jamais.

Il nous faut cependant relativiser cette vision anthropomorphique de l'habitat animal. D'abord parce que le terrier ou le nid n'ont pas évolué depuis la création des espèces.

L'histoire de l'humanité, grâce aux travaux des paléontologues, nous renseigne sur l'histoire de la maison, de sa création. Un jour elle apparaît, parce qu'elle laisse une trace. Si la maison est d'abord un abri, elle s'inscrit, pour l'archéologue François Valla, dans un processus dynamique. On ne peut comprendre la maison sans chercher autour, dans les structures de la société, les modes de répartition des richesses, dans l'idée de la hiérarchie et des rapports de domination entre les hommes.

L'anthropologue anglais Tim Ingold (1948-) ne partage pas cette notion partagée d'habitat à travers les espèces. S'il est vrai que chaque espèce possède son habitat, souvent à rapprocher avec la notion de milieu, en revanche, la notion de bâti est propre à l'homme, car, dit-il, « un environnement est bâti dès lors qu'il y a "transformation physique de l'environnement naturel suite à une construction humaine, qu'il s'agisse d'une maison ou d'une ville" (Ingold, 2013 :152).

Or, le processus de transformation de l'environnement est une chose consciente chez l'homme. « Les êtres humains, en revanche, sont à l'origine de leurs propres modèles, qu'ils construisent consciemment à travers un processus de décision et de sélection intentionnelle d'idées » (Ingold, 2013 : 155). Et il ajoute plus loin : « la construction humaine implique toujours et nécessairement décision et choix ; elle implique un projet ». Pour cette raison, Ingold soutient que la maison est *fabriquée* et non seulement construite. Ainsi, si l'animal construit son habitat, c'est parce qu'il reproduit d'instinct ou par apprentissage une manière de faire qui ne sort pas d'un idéaltype. En revanche, l'homme fabrique son habitat en pleine conscience.

5 Différents types de mode d'habitation (quelques exemples)

Il y a les maisons de riches, des villas de 1.000m², des hôtels particuliers⁶, des immeubles de rapport, et des immeubles collectifs, des maisons en bandes, des maisons de pauvres, et même des abris de fortune assemblés que l'on nomme bidonvilles. Il y a des maisons dans les arbres, des maisons flottantes et des maisons mobiles. Tout le monde ne possède pas une maison, il y a le logement collectif, et ceux qui n'ont ni maison ni logement : les sans-logis, SDF. Pourtant, peut-on dire qu'un SDF n'habite nulle part ?

En France, la part des logements collectifs (appartements) des maisons individuelles ou des maisons mitoyennes n'est pas la même qu'ailleurs en Europe. Une étude d'Eurostat montre la dispersion de ces trois sortes d'habitat, de l'Espagne où l'appartement correspond à près de 65% des formes de logements, à l'Irlande où le mode principal d'habiter est la maison mitoyenne. La France se situe au centre avec un bon tiers d'appartements, et un peu plus de maisons indépendantes, et un peu moins d'un quart de maisons mitoyennes. Cette répartition est le fruit d'une histoire sociale et politique en termes d'habitat, mais répond aussi aux enjeux de territoire.

La notion de Sans domicile fixe (SDF) renvoie directement à la notion de domicile, *domus* et du privatif *sine* qui donne *domo*, la maison. Les *sine domo*, tels que j'ai pu les nommer (Jouenne, 1997) sont ceux qui vivent dans nos sociétés sans maison, ou au degré zéro de l'habitat. Le degré zéro est la forme minimale de l'abri. Il peut être conçu par le sans-logis ou par une équipe d'ingénieurs pour un programme spatial. Construction de cartons, tentes de camping, l'habitat précaire est aussi une forme de « maison » dans nos sociétés.

Accolé au terme de Sans domicile fixe, on trouve au XIX^e siècle la notion de « sans résidence ni domicile fixe », et de « sans feu ni lieu » sur les registres d'érou (dans les prisons). Le foyer est cette autre condition qui forme la maison. Mais le foyer, c'est le feu dans lequel on se réchauffe et l'on cuit les aliments, c'est aussi le cœur de la famille ou du système de parenté. La CAF (caisse d'allocations familiales) distingue les résidents d'une maison par « foyer ». La DGI (direction générale de impôts) distingue les résidents d'une maison par « foyer fiscal ». Comme nous l'avons vu, l'Insee distingue le « ménage » comme unité d'habitation d'une maison (au sens large).

Mais le domicile est-il une résidence, elle-même un espace domestique ?

⁶ On pourra lire à ce propos l'ouvrage d'Alizée Delpierre, *Servir les riches. Les domestiques chez les grandes fortunes*, La Découverte, 2022.

6 Du domicile à la maison : forme juridique de l'habiter

Le domicile, c'est juridiquement le lieu où l'on habite. Il perd sa qualité de fixité quand la personne n'a plus d'endroit fixe où vivre. Devenir un « Sans domicile fixe » c'est ne plus avoir de domicile ni de résidence fixes aux yeux de la loi.

Dans la juridiction française nous avons plusieurs domiciles, le principal, le fiscal (le plus proche du lieu de travail), l'électoral (6 mois), et le domicile de secours qui est l'endroit où l'on réside depuis plus de trois mois. Il sert à l'imputation au département des dépenses de santé en cas d'impayé (par exemple les dépenses de santé d'un SDF sont imputables au département de son domicile de secours si celui-ci a quitté son domicile depuis moins de trois mois, après la charge revient au département dans lequel les soins sont effectués (Loi de décentralisation).

Par exemple l'autorisation de sortie du territoire⁷ pour les mineurs constitue un acte par lequel le maire d'une ville accepte de payer les frais de rapatriement et de consulat en cas de problème à l'étranger.

Aujourd'hui il y a des cas de figure où l'établissement du domicile n'est pas évident. Cas des doubles résidences (nous en reparlerons plus loin), vivre à côté de son lieu de travail, et avoir une maison ailleurs, etc. Les contraintes de la vie moderne imposent des modes de vie différents de l'image ou des clichés. Chacun de nous peut réfléchir à ces particularités.

Pourtant, ce qui est vrai aujourd'hui l'a peut-être été dans l'histoire ancienne, toutes proportions gardées. L'archéologie nous livre ses secrets, mais les interprétations sont fournies en fonction de nos modes de vie et de nos perceptions présentes qu'il faut savoir mettre de côté.

François Raymond VALLA (1942-), archéologue, travaille sur l'habitat en Israël. Sur le site Natoufien, il a identifié des « maisons » datant de 8 à 10.000 ans avant notre ère. De formes différentes, d'une surface allant de 20 à 27 m² de nombreuses hypothèses ont été faites quant à la fonction de ces espaces domestiques.

La question de la maison renvoie à ses fonctions.

Partout à travers le monde, on peut identifier trois fonctions liées à la maison :

⁷ Formulaire Cerfa n°15646, dépend de la nationalité de l'autorité parentale.

1/ La fonction sociale,

« Les maisons inscrivent au sol la façon dont la société se divise ». On pensera ici aux rapports des maisons entre elles, de leur disposition, de leur surface, du nombre de pièces, du nombre de maisons, etc. Beaucoup de travaux monographiques d'anthropologues portent sur la description de la tribu et de son mode d'habiter.

2/ La fonction technique,

Cela commande des fonctions techniques et la répartition des tâches qu'on y mène (division du travail), dans la fabrication comme dans sa fonction de protection, la maison peut être rapprochée du vêtement (notamment à travers l'ensemble de ses fonctions).

À voir : Wim Wenders, *Carnet de notes sur vêtements et villes*, 1989, Road Movies Filmproduktion GmbH. à propos du couturier japonais Yohji Yamamoto.

3/ Et la fonction symbolique.

« La maison est universellement conçue comme un microcosme », une image réduite du monde, comme peut l'être le corps vêtu.

Encore selon Tim Ingold (1948-), qui paraphrase Maurice Godelier (1934-), « la maison appartient à “cette part de la nature transformée par l'action et donc la pensée de l'homme [...], elle doit son existence à l'action consciente de l'homme sur la nature” (Ingold, 2013:175). Il s'agit bien du rapport au symbolique, et aussi plus généralement à la pensée de l'habiter. Selon Ingold, l'homme pense d'abord son habiter avant de l'habiter. C'est donc parce que l'homme pense sa maison comme un microcosme qu'elle le devient, et non le contraire.

Ainsi, la relation entre l'homme et son environnement est primordiale dans la compréhension de l'habiter au sens où l'homme ne vit pas seulement dans un bâti, mais que ce bâti est dépendant d'un environnement qui, pris dans le rapport aux trois fonctions, évoque ce que l'on nomme le milieu.

Lectures immédiates :

René DESBROSSE et Janusz KOZLOWSKI, *Les habitants préhistoriques. Des Australopitèques aux premiers agriculteurs*, Paris : CTHS, 2001

Jean GUILAINE, *Pourquoi j'ai construit une maison carrée*, Arles, Actes Sud, 2006

Tim INGOLD, « Bâtir habiter vivre. Comment les hommes et animaux construisent-ils leur demeure dans le monde ? », in *Marcher avec les dragons*, Zones sensibles, 2013, p. 149-177

André LEROI-GOURHAN, *Milieu et techniques*, Paris : Albin Michel, 1945

François VALLA, *L'homme et l'habitat. L'invention de la maison durant la préhistoire*, Paris : CNRS éditions, 2008

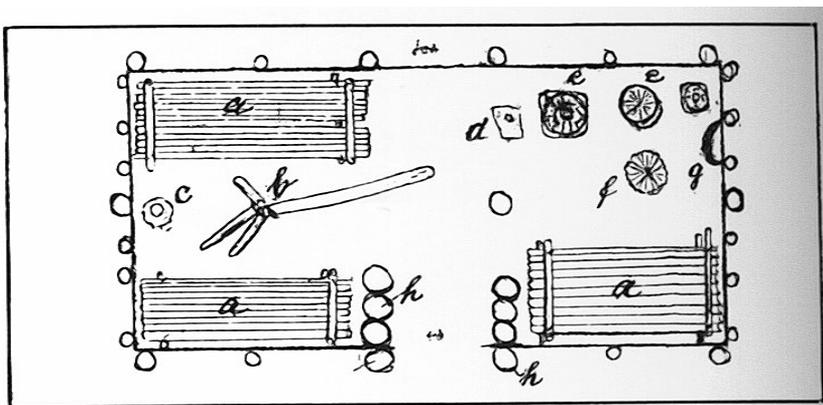
Outre l'apport des paléontologues, les ethnologues du XIXe siècle ont largement contribué à l'étude de l'habitat des peuples qu'ils ont étudiés. Collecte ethnographique des formes et des matériaux de mise en œuvre, étude des fonctions (surtout à l'ère fonctionnaliste où il fallait bien que les choses servent à quelque chose). Voici l'exemple de ce qui pouvait être fait au début du siècle précédent pour les ethnographes (ethnologues).

Günter TESSMANN (1884-1969) est un ethnologue allemand qui au début 1900 a recueilli une monographie d'une tribu d'Afrique de l'Ouest, Cameroun, les Pahouins, peuple Fang aujourd'hui.

On pourra faire une lecture commentée du texte de Günter Tessmann issu de Laburthe-Tolra Philippe, *Fang, catalogue d'exposition*, Paris : Musée Dapper, 1991

Légende :

- a. Lits
- b. foyer (cuisine)
- c. Pot à eau
- d. Pierre à moudre
- e. Paniers
- f. botte d'épis de maïs
- g. nid de poule
- h. montants de la porte



D'après Günter Tessmann, relevé de la maison Fang

7 Les maisons de la réalité

Suite du PowerPoint, les maisons de lotissement, la reformulation, etc. Chacun peut comparer sa réalité et son expérience à celle décrite dans les ouvrages ou que l'on voit dans les films. C'est parce que « l'habitat enracine une mémoire individuelle et sociale », et que c'est « un espace de réalisation de soi » comme l'écrit Guy Tapie (Tapie, 2015 : 5), que la maison comme espace domestique nous intéresse, car elle offre une lecture de l'histoire de ses habitants.

La maison est un microcosme qui renseigne à la fois sur la personnalité de ses occupants, mais aussi sur l'environnement sociale, politique, culturel et religieux, à un moment donné de l'histoire. Cela signifie qu'en étudiant complètement une maison (cela peut être un appartement, une caravane, une yourte, etc.), on obtiendra *mutatis mutandis* la totalité d'une culture.



Intérieur dans un immeuble collectif. Photo d'étudiant.

Chaque maison offre un point de vue sur la réalité du monde. Interroger sa constitution (construction, réalisation, aménagement) revient à questionner le monde et à essayer d'en comprendre le sens.

8 Le processus de l'habiter

L'habiter est un processus par lequel l'habitant va s'adapter à l'habitat, notamment à partir de son *habitus*. Il y a un aller-retour entre l'habitus et l'habitat, mais aussi une question d'adaptation au milieu naturel. L'habiter est le fait d'habiter, des dispositions propres, la manière de le faire qui découle des manières d'être et d'avoir, c'est-à-dire de l'habitus des habitants que l'on peut entrevoir à travers les capitaux culturels, sociaux et symboliques. Le niveau d'étude, le travail et les revenus, mais aussi l'origine sociale et géographique, l'alliance matrimoniale et les différents capitaux symboliques qui viennent s'ajouter ou se retrancher pour positionner l'agent social à un point particulier dans le champ social considéré (celui de l'habitat). L'habiter renvoie à ces manières de faire, lesquelles correspondent à des déterminants sociaux plus ou moins tenaces et qui font qu'un cadre d'entreprise ira se loger à tel ou tel endroit et qu'un ouvrier aura un choix différent, en termes de lieux possibles et d'habitat possible. Néanmoins, ces espaces ne sont pas transposables, car le cadre d'entreprise n'habitera pas là où vit l'ouvrier, et réciproquement, toute chose égale par ailleurs.

L'ethnologue Céline Rosselin-Bareille écrit que « ce sont les « *pratiques habitantes* », « *l'habitation vécue quotidiennement* », qui doivent motiver la recherche sur l'habiter ». (Rosselin, 1999, p. 46-47). En cela, l'habiter dépasse le cœur de l'habitat, pour rejoindre l'environnement qui l'entoure. « L'habiter se situe donc au-delà du chez soi tout en le contenant, non pas parce qu'il le dépasse spatialement, mais parce qu'il enferme aussi bien des données représentationnelles que matérielles » (Ibidem, p. 49). « L'habiter ne se définit donc pas tant par le caractère durable du logement que par son appropriation qui repose à la fois sur la création d'un rapport intime à soi, et en premier lieu à son corps, et sur une dimension sociale : recevoir des personnes de son choix dans son espace » (Ibidem, p. 53).

Le processus de l'habiter se constitue à travers le temps, l'histoire des occupants, des habitants, de l'espace habité, de l'habitat. Mais il s'intéresse également au milieu, comme l'environnement social et naturel, et à aux rapports à ce milieu.

1.2_FONDER UNE MAISON : UN ACTE UNIVERSEL ?

1 Une définition d'Habiter

Dans l'exercice que je donne au partiel, les réflexions des étudiants montrent souvent l'importance de la maison et du rapport sécuritaire. Beaucoup précisent que la maison serait comme une entité libérée de l'emprise de la société où l'on se trouve « à l'abri de l'extérieur ». Et beaucoup font une différence entre la maison et l'appartement. Cette différence est-elle justifiée ?

Par ailleurs, un certain nombre d'entre vous attendent que je livre ma position sur le travail de Heidegger (Heidegger, 1951). Dans un ouvrage récent (Bonicco-Donato, 2019), l'auteur⁸ pose la question de savoir si un architecte doit lire Heidegger (1889-1976), ou plus précisément, si en tant qu'architecte on peut se passer de lire Heidegger⁹ ? Cette forme d'injonction à la lecture d'un auteur notoirement nazi ne peut, à mon avis, se faire sans certaines précautions (Bourdieu, 1975).

Aujourd'hui nous verrons qu'à travers la notion d'habiter, celle de la maison ou de l'appartement importe peu pourvu que l'espace habité réponde aux critères de domicile.

Que signifie habiter ? « Avoir sa demeure » d'après le dictionnaire, type Petit Robert. Demeurer, loger, résider, vivre et crêcher sont des synonymes. Mais habiter peut signifier plusieurs choses :

On peut habiter à Paris : dans un quartier, dans une rue et dans un immeuble. Il y a donc une notion d'échelle à respecter quand on s'intéresse à l'habiter.

L'anthropologue Marion Segaud (1940-) donne une définition plus précise et qui correspond davantage à nos préoccupations : « Habiter c'est, dans un

⁸ Cécile Bonicco-Donato, *Heidegger et la question de l'habiter*, Marseille, Parenthèses, 2019

⁹ Roger-Pol Droit, « Heidegger, hitlérien sans remords », in *Le Monde*, du 11 août 2023

espace et un temps donnés, tracer un rapport au territoire en lui attribuant des qualités qui permettent à chacun de s'y identifier ». Cette définition se rapproche de celle donnée par l'architecte Peter Zumthor (1943-) qui, lui-même, se réfère à Heidegger : habiter signifie "vivre et penser en des lieux et en des espaces" (Zumthor, 2008).

Dans le prolongement de sa réflexion, l'anthropologue précise « qu'il y a autant de manières d'habiter que d'individus ». Pour autant l'ethnologue cherchera des parallèles, des points communs, des récurrences dans les habitudes. Nous pouvons poser qu'à différentes échelles de la société (individu, famille, société), on retrouve des manières communes d'habiter qui font culture. De ce point de vue, habiter c'est affirmer sa culture, son identité.

Pour des questions de simplicité et d'universalité, nous parlerons plutôt d'espace domestique que de maison. Dans nos sociétés, beaucoup de gens vivent en appartement. Selon l'Insee, en 2008, il y a près de 32,8 millions de logements en France. Cette estimation porte au nombre de 27,607 millions de résidences principales, réparties en 56% de logements individuels et 43% en logements collectifs. Cela pose la question de l'étalement urbain et de ses limites. Par ailleurs, cela contredit l'idée selon laquelle « la plupart des Français habitent des maisons individuelles » (Bendimérad, 2019), car cela représente moins de 3/5.

Le tableau des répartitions des logements selon leur catégorie et leur type permet de voir cette évolution par poste.

La série *Insee Première* offre un éclairage statistique et scientifique sur les questions posées ci-dessus.

[Récupérer les Insee Première 1202, 1145 et 1106. Vous en profiterez pour mettre à jour votre base de données personnelle en vérifiant dans les nouvelles publications s'il n'existe pas un article qui concerne ce thème.]

Entre 1983 et 2009, la progression du nombre de logements total est de 38%, elle est de 44% pour ce qui concerne les logements individuels et de 31% pour les logements collectifs.

C'est un signe des grandes villes, de densité, ou de distinction. On opposera maison/appartement, puis appartement de centre-ville/appartement de cité ou de zone urbaine sensible, etc. Quoi qu'il en soit si l'on demande à un enfant : où est ta maison ? Il répondra pour l'appartement comme pour le pavillon.

Le TLF nous donne quelques précisions à ce sujet :

Pavillon. n, m.

b) Petit bâtiment isolé situé dans un parc, un bois, une propriété, servant d'habitation le plus souvent intermittente ou saisonnière. On devait lui construire une chaumière dans le verger, mais en attendant qu'elle fût prête, il s'établit dans un petit pavillon, en avant du château (GUÉHENNO, Jean-Jacques, 1952, p.328) :

1. ... il habite presque toute l'année là-bas un ancien pavillon de chasse, qui a appartenu à Mme de Prie, la maîtresse du régent, un pavillon, où il y a encore deux pièces avec les boiseries du temps, les deux seules épargnées par les Prussiens...

GONCOURT, Journal, 1896, p.989.

c) Bâtiment ayant parfois de grandes dimensions, appartenant à un ensemble, destiné à une activité spécialisée dans un lieu d'exposition, une halle, un hôpital. Une grosse cloche, au-dessus de la tête de Florent, au coin du pavillon des fruits, se mit à sonner. Les coups, lents et réguliers, semblaient éveiller de proche en proche le sommeil traînant sur le carreau (ZOLA, *Ventre Paris* : 1873, p.614). Au milieu de la ville banale, aux rues droites et sans caractère, s'élevaient brusquement des hypogées d'Égypte, des chalets norvégiens (...), des pavillons d'exposition universelle, des maisons ventruées (ROLLAND, J.-Chr., *Révolte*, 1907, p.540). Elle me trompait régulièrement, on peut bien le dire, avec l'infirmier du pavillon des agités, un ancien pompier, pour mon bien qu'elle m'expliquait, pour ne pas me surmener (CÉLINE, *Voyage*, 1932, p.586).

P. méton. Ensemble des personnes se trouvant dans ce bâtiment. J'entends l'une de celles-ci [des dames de la halle] crier à la mijaurée qui déclarait d'une raie «elle n'est pas fraîche»: «Plus fraîche en tout cas que celle de ton cul.» Ce qui mit en joie tout le pavillon (L. DAUDET, *Brév. journ.*, 1936, p.119).

d) Maison individuelle d'habitation, généralement entourée d'un terrain, que l'on trouve en zone rurale ou dans certains quartiers (le plus souvent périphériques) des grandes villes. Quand il me mena visiter la propriété qu'il venait d'acquérir à Neuilly, je me demandais s'il espérait qu'une baguette magique transformerait selon son rêve ce pavillon de petit rentier (BLANCHE, *Modèles*, 1928, p.37). Le style des pavillons de banlieue était considéré en France comme plus flatteur au point de vue social que les styles traditionnels, pourtant si divers, équilibré et harmonieux de nos provinces (JOCARD, *Tour. et action État*, 1966, p.170).

e) ARCHIT. Corps de bâtiment d'un édifice important, construit en retrait ou en saillie, au centre ou à un angle de cet édifice. Pavillon d'angle. Ce logis, ainsi que le fait voir le plan, consiste en une vaste salle qui le traverse de bout en bout et qui donne accès sur des pièces communiquant avec des chambres disposées dans les pavillons flanquants (VIOLLET-LE-DUC, Archit., 1872, p.373).

5. P. anal. (de forme)

a) ARCHIT. Comble en pavillon. , Comble formé par la réunion de plusieurs croupes et dans lequel chaque pan est soutenu par une demi-ferme de croupe, et chaque arête, par une demi-ferme d'arêtier` (CHABAT 1881).

« Une journée particulière (*Una giornata particolare*) de Ettore Scola, film de 1977 avec Sophia Loren, Marcello Mastroianni, John Vernon, ... »

« À l'aube d'une journée de printemps, la cour déserte d'un grand immeuble populaire. Au sixième étage de l'escalier D, une femme en robe de chambre s'essouffle à courir de ses six enfants à son mari. Antonietta regarde ses héros, dans leurs tenues impeccables, traverser la cour maintenant remplie par tous les locataires : fils de la louve, jeunes italiennes, chemises noires... Nous sommes le 6 mai 1938 et Rome célèbre Hitler. Dans l'immeuble désormais déserté, Antonietta, épouse et mère se sent envahie par une impression de fatigue et de libération. En face, escalier B, un homme, Gabriele, speaker, renvoyé de la radio nationale pour homosexualité. Il suffira que le mainate d'Antonietta s'envole pour que ces deux êtres se rencontrent. Et tandis que la concierge, qui les espionne, fait retentir dans la cour la radio qui relate les fastes de cette journée historique, Antonietta et Gabriele, les deux exclus, vont se parler, se confier l'un à l'autre¹⁰. »

2 Heidegger et la notion d'habiter

Martin Heidegger a laissé une conférence, datée de 1954, à Darmstadt dans laquelle il aborde trois notions essentielles pour ce qui nous occupe, à savoir bâtir, habiter et penser¹¹. Cependant, la version du texte qui nous a été donné de lire est celle rédigée en français datée de 1958. Reprenant Pierre Bourdieu à mon compte, il est sage de faire la distinction entre les écrits « dans le texte » et les traductions. « Quand Heidegger est traduit en français, on perd des tas de connotations qui ne s'entendent qu'en allemand ;

¹⁰<https://cinehig.clionautes.org/Le-regime-fasciste-vu-a-travers-le-cinema-italien-des-annees-70.html>

¹¹ On entrevoit le rapport avec le texte d'Ingold, « bâtir, habiter, vivre »...

il est désocialisé et devient un auteur philosophique sans référence au monde social alors qu'il en est plein (Bourdieu, 2015 : 683). Pierre Bourdieu a travaillé sur ce texte, et livre le fruit de son travail dans « l'ontologie politique de Martin Heidegger » qui laisse penser que son habitus s'est insinué dans sa pensée et ses écrits, au même titre qu'il a habité le monde social dans lequel il a vécu, et que ces « connotations fascisantes » savamment distillées influent le lecteur dans son inconscient même. Il n'est pas surprenant que la pensée d'Heidegger trouve aujourd'hui un renouveau, car la montée des extrémismes d'extrême droite puise dans ces textes la sève qui leur permettent de croître.

« Nous n'habitons pas parce que nous avons « bâti », mais nous bâtissons et avons bâti pour autant que nous habitons » écrit-il. Ce rapport entre bâtir et habiter fait naître l'idée d'une coexistence des termes, où l'un n'est pas avant l'autre, ce que nous retrouvons dans la conception développée par Tim Ingold (voir plus haut). « Bâtir, et par conséquent habiter, serait la condition fondamentale de l'être humain selon Heidegger » nous dit Nadège Leroux (Leroux, 2008 : 15). Cette forme réduite de la pensée de Heidegger est généralement celle qui reste lorsque l'on a tout dit. Elle évacue la complexité de sa pensée, et minimise la portée de l'habiter dans son rapport à l'être.

« Habiter, au contraire, c'est toujours séjourner déjà parmi les choses. L'habitation comme ménagement préserve le Quadriparti dans ce auprès de quoi les mortels séjournent : dans les choses. » Le Quadriparti étant la simplicité liée à la terre, au ciel, aux divins et aux mortels qui ensemble forment un tout. « Les mortels sont dans le Quadriparti lorsqu'ils habitent » signifie que l'Unité englobe le fait d'habiter sur terre, au ciel, devant les divins et en tant que mortels, en même temps. Penser avec d'autres notions permet de voir à peu près la même chose, à savoir que la notion d'habiter renvoie à l'être, ou à l'habitus dans ce qu'il se construit avec et autour du monde.

Un exemple d'interprétation du texte de Heidegger nous est donné par Yves Chalas, dans un article consacré aux modes de production de l'habitat. « Pour l'usage, c'est-à-dire pour tout habitant, habiter ce n'est pas seulement, ni même prioritairement, occuper fonctionnellement un logement ; c'est aussi chercher à être et à exprimer son être » (Chalas, 1992 : 162). Par-là, l'auteur exprime cette idée qu'on ne devient habitant qu'à travers une forme d'habiter, de ce qu'il nomme une « nostalgie d'être », pour reprendre le style de Heidegger. Par conséquent, tout le monde est aujourd'hui d'accord pour dire qu'habiter, ce n'est pas seulement avoir un foyer, c'est également exprimer son être à travers sa trajectoire et ses choix,

c'est également faire partie de son temps. L'habitant étant une forme peut-être moins essentielle que l'étant, mais qui s'en rapproche.

3 Pratiques dans l'espace domestique

Nous avons vu avec François Valla (1942-) que l'espace domestique entretient avec l'homme des relations temporelles, symboliques et imaginaires. Il véhicule l'histoire familiale (réception annuelle, fêtes, anniversaires), pose des jalons dans l'histoire de vie (déménagement, emménagement, arrivée d'un nouvel objet), offre des points d'appui dans la succession des événements liés à l'histoire de vie.

Encore dans les années 1950, il n'était pas rare de naître dans la maison familiale. C'est une chose qui existe toujours en Hollande, par exemple, et qui revient en France. De même, il n'était pas rare de mourir dans sa demeure, et là encore, le maintien à domicile et la proposition de loi déposée le 7 février pour l'allocation de fin de vie renouent avec cette « coutume ».

Céline Rosselin a travaillé sur les formes d'habitat d'une seule pièce¹². Du logement d'étudiant au foyer de travailleurs, ces logements au caractère provisoire offrent-ils les qualités que l'on attribue à la notion d'habiter ? Qu'est-ce qui définit le « chez-soi », le soi renvoyant au moi, c'est-à-dire à une image de soi. Habiter signifie prendre possession d'un lieu et le transformer à son image. C'est aussi moduler l'image de l'habitat selon sa perception du monde, cosmologie, comme le dit Leroi-Gourhan. « La maison est une expression de la conception du monde » écrit Amos Rapoport (1929-) dans *Pour une anthropologie de la maison*, Dunod, 1972.

Il peut également s'agir de penser l'aménagement des pièces dans leur rapport à l'autorité, comme le fait Sébastien Long¹³. Dans son étude sur la chambre d'enfants, il remarque que cette pièce isolée sert également à isoler l'enfant le cas échéant. « La chambre sépare et individualise : lieu de jeu, elle est aussi pour l'enfant un lieu d'isolement où les rapports de pouvoir se

¹² Céline Rosselin, 1998. *Habiter une pièce. Une ethnographie des espaces par la culture matérielle*. Paris : Paris V- René Descartes, Faculté des sciences humaines et sociales

¹³ Sébastien Long, « Chambre d'enfant avec salon : appropriation des espaces domestiques entre adultes et enfants », *Strenæ* [En ligne], 7 | 2014, mis en ligne le 01 juin 2014, consulté le 20 janvier 2016. URL : <http://strenae.revues.org/1168> ; DOI : 10.4000/strenae.1168

révèlent. Les enfants, s'ils peuvent être ponctuellement assignés à leur chambre, ne cessent de circuler et de faire circuler des objets de la chambre au salon. Les parents, eux aussi, s'approprient la chambre et s'en rapprochent : en y rangeant les habits et les jouets, en y endormant les enfants. »

Nous le voyons, les pratiques dans l'espace domestique sont à penser selon le genre, le statut, mais aussi la composition de la famille, et mettent en évidence les rapports sociaux en jeu.

3 Habiter ou ne pas habiter ?

Parfois, le rapport qu'entretiennent les individus avec leur espace domestique ou l'espace domestique devient problématique. Judith Rapoport (1933-) écrit à propos du *garçon qui n'arrêtait pas de se laver*, le récit d'un homme obligé de vivre à la rue, bien qu'ayant un appartement, car il ne veut pas le souiller. Il est atteint d'un TOC (trouble obsessionnel compulsif) (Rapoport 1991).

Son texte « La vie secrète d'un vagabond » met en scène un jeune avocat qui, pour ne pas souiller son appartement, en vient à ne plus y vivre. (lecture p. 173).

« Depuis que j'ai rencontré Tim, je ne pense plus que les vagabonds sont tous des alcooliques, ou des chômeurs, ou des schizophrènes. Maintenant, lorsque je regarde les gens qui dorment sur les bancs, je me demande si certains d'entre eux n'ont pas en fait un endroit où aller, mais ne peuvent pas y retourner, car ils sont prisonniers de leurs rituels ».

« Si je me mettais à nettoyer l'appartement, m'avait-il raconté, je ne pouvais plus m'arrêter. La seule manière de le garder propre, c'était d'y être le moins possible. Une fois que je l'avais sali, je devais rester et faire le ménage, et je n'arrivais plus à aller à la fac » (p. 175). Cela concerne les troubles obsessionnels compulsifs (TOC), dont Judith Rapoport a fait sa spécialité.

Derrière ce récit qui ressemble à une anecdote, il ne faut pas oublier que chacun d'entre nous entretient des rapports très personnels avec son espace habité.

4 La maison est une institution

La maison (ou plus généralement) l'espace domestique est un lieu de protection, de repli, de réconfort, mais aussi un lieu où se concentrent les angoisses, les peurs, les déceptions.

À travers le monde l'espace domestique répond aux besoins élémentaires de bien-être corporel, de sécurité et de reproduction. Bronislaw Malinowski (1884-1942), anthropologue, père du fonctionnalisme britannique a défini sept besoins élémentaires auxquels correspondent sept réponses culturelles. Nous n'utilisons ici que les besoins se rapportant à la maison.

Reproduction donne parenté, car l'espace domestique est le lieu d'ancrage de la famille, donc il sert à éviter la dispersion de la famille, et le maintien de liens et d'obligations. La réponse culturelle est aussi l'institution du mariage ou plus généralement de l'alliance matrimoniale.

Bien-être corporel donne abri, c'est au sein du foyer que se reproduisent les éléments essentiels au bien-être corporel. L'espace domestique protège des intempéries, du vent, du soleil, du froid, etc. Il est souvent assimilé à un cocon, d'où le concept de cocooning qui tend aux replis de la famille sur elle-même.

Sécurité donne protection, pour s'armer contre les dangers de la nature, la violence des hommes, « il faut recourir à des institutions comme le foyer domestique, la municipalité, le clan, la classe d'âge, la tribu ». L'éducation implique que la génération suivante soit informée des dangers et des réponses culturelles apportées.

Voyons comme exemple les réponses culturelles liées à la notion de **bien-être** des cases créoles de l'île de la Réunion, en termes esthétiques et fonctionnels. Cela participe de la construction de l'identité qui, comme nous le verrons, a quelque chose à voir avec la notion de patrimoine.

Le terme « case » veut dire "petit abri rudimentaire indigène", que l'on trouve dans la littérature, cela renvoie aussi à Casa, maison en espagnol.

Exemple de la case réunionnaise : quelques repères identitaires ou « touristiques » [Projection de diapositives à partir de l'ouvrage *Cases cachées*]

La tit' case réunionnaise est constituée sur un rectangle de plain-pied et souvent symétrique avec des prolongements sur l'espace extérieur, cuisine,

cour, point d'eau. Les matériaux vont du bois à l'utilisation du bardeau, et feuillage (pour les plus anciennes, elle se confond alors avec la paillette, hutte recouverte de paille) à la tôle ondulée peinte de couleur chatoyante. Le toit est parfois plat, parfois incliné selon des variations vernaculaires. L'esthétique est remarquable grâce à la mise en couleur des surfaces, au soulignement en blanc, et la pose de lambrequins (dentelles) en imposte. Ces trois éléments sont typiques des cases créoles. Aujourd'hui, le folklore et le tourisme ont accentué le côté « criard » et « typique » de l'architecture, la figeant à un aspect simple sans évolution possible.

Trois éléments forment la maison-type créole réunionnaise :

Le bardeau est fabriqué sur place dans la forêt à partir du bois indigène, sorte de tuile en bois très résistante à l'eau, nécessite un savoir-faire spécifique pour la fabrication et la mise en œuvre. Se rapproche de la lauze en Haute-Loire, l'ardoise en Bretagne. (fonction technique).

Les lambrequins sont des ornements découpés dans du bois ou du métal, bordant les toitures, les fenêtres et les ouvertures, servant à dissimuler les gouttières, les chéneaux. (fonction esthétique et/ou symbolique).

La varangue est à la case créole ce que le patio est à la maison marocaine. Mot créole réunionnais issu de véranda, espace abrité à l'extérieur de l'habitation. Sorte de coin terrasse qui sert à recevoir les amis, pour le café, l'apéritif. (fonction sociale).

Images issues du livre : *Cases cachées, Les maisons de la Réunion*, de Christian Vaisse, François Hennequet, Christian Barat, Les éditions du Pacifique, 1987

L'exemple des cases réunionnaises est intéressant pour effectuer une comparaison culturelle avec les nouvelles maisons toulousaines et la présence du patio. Alors que le patio concentre la vie sociale sur un repli, la varangue réunionnaise est, au contraire, tournée sur l'extérieur. À partir de ce constat, on peut élaborer l'hypothèse selon laquelle le repli sur soi qu'implique le patio s'articule bien avec cette idéologie sécuritaire et l'arrivée des gated communities. Nous seulement les populations habituées au repli structurel ne sont pas réfractaires à l'arrivée des flots fermés, mais ils les accueillent, car ils sont culturellement préparés à vivre repliés sur eux-mêmes.

Pour Denis La Mache, *L'art d'habiter un grand ensemble HLM*, L'Harmattan, 2005, « le terme d'habiter n'est pas neutre ». Habiter ce n'est pas vivre quelque part, loger, c'est vivre dans quelque chose. Il renvoie plutôt à demeurer, séjourner et est proche du verbe avoir. Il revêt une dimension

temporelle. Cela renvoie aussi au terme *habitus*, forgé par Durkheim et remis à jour par Bourdieu, et qui signifie « l'ensemble des cadres sociaux qui permettent à l'individu d'être dans la durée ». « Vivre avec le loger ».

Vous pouvez approfondir ces notions en allant découvrir les textes suivants :

Marion Ségaud, *Anthropologie de l'espace: habiter, fonder, distribuer, transformer*, Armand Colin, 2007

Céline Rosselin, "L'habiter, un concept normatif ? À propos de l'appropriation des logements d'une seule pièce", *Alinéa*, n°10, juin 1999, p. 39-54

Jacques Bador, "Pour tirer le meilleur parti de votre logement", *Dans la cité*, Firminy, OPHLM, 1959, np

D'ailleurs, habiter ça s'apprend !

À l'époque des grands ensembles, Eugène Claudius-Petit, maire de Firminy, et ancien ministre de la Reconstruction, fera réaliser une plaquette à destination des habitants du grand ensemble de Firminy-Vert (Loire). Jacques Bador en est l'auteur. Ce document montre sur une série de planches les croquis de différentes manières d'habiter en immeuble collectif. L'accent est mis sur l'installation des appartements, et les relations de voisinage.



Source : Armée du Salut, Cité de Refuge, 2009



Peuple Nambikwara dans les années 1930, Cliché Cl. Lévi-Strauss, extrait du livre Saudades do Brasil, Plon, 2008

2.1 _FONDER UNE MAISON, FONDER UNE FAMILLE (SEGAUD, SERFATY, LEROI-GOURHAN)

1 Foyer, maison, famille

La question de la fondation de la maison renvoie à une série de questions comme : pourquoi vivons-nous dans une maison, c'est-à-dire, au sein d'une famille caractérisée par le fait de posséder en commun un nom (patronyme, matronyme), une généalogie (une histoire familiale), des ancêtres communs ?

L'expression « fonder un foyer » renvoie directement à la maison, mais aussi à l'alliance matrimoniale qui va unir deux familles. Le foyer est le centre où se rassemblent les individus d'une même famille, au même feu et au même lieu. Certains paléontologues posent que le foyer serait au centre de l'institution même de la « maison » (Cf. Valla). Attention, le foyer est synonyme de famille au sens large, et symbolique. Il peut, par exemple, caractériser les membres d'un squat ou d'une collocation n'ayant aucun rapport de filiation ou d'alliance.

La maison serait donc au centre de la famille, elle-même centre des relations humaines ? Nous voyons avec plus d'acuité cette évidence lorsqu'une personne en est privée. En effet, les personnes Sans Domicile Fixe, sans-logis, *sine domo*, n'ont physiquement plus de maisons, et ont parfois coupé les liens (on dit aussi couper les ponts) avec leur famille. Cependant, une maison leur est rattachée : celle de leur enfance, de leurs parents, de leur foyer familial, qui depuis la rupture (nous n'entrerons pas dans le détail de cette complexité) les éloigne de l'idée même qu'un SDF a pu avoir une maison. Or, il ne faut pas perdre de vue qu'un *sine domo* a ou a eu des parents, a ou a eu des frères et des sœurs, des cousins et des cousines, a ou a eu un foyer.

La maison, *domus*, est une « unité de découpage » de la famille ou du groupe domestique. La notion de famille renvoie à celle de la parenté et au système d'alliance qui y préfigure. Le regroupement de maisons implique celle des tombes. Dans chaque village ou ville, il y a un cimetière (là où reposent les

morts); celui-ci est lié à la maison. On dit au « la dernière demeure », mais pas « le dernier foyer ». Nous remarquerons que si la maison appartient au monde du dessus, la tombe appartient au monde du dessous. Comme les deux faces d'une même pièce, la cosmologie s'entend lier d'un côté le monde des vivants et de l'autre le monde des morts. Car on n'enterre pas n'importe qui n'importe où.

Comment aborder la question de la maison (ou de l'appartement) sans passer par celle de la famille, à travers son existence et sa constitution ?

Selon l'anthropologue Christian Ghasarian (1957-), « le principe de fonctionnement et les structures sociales des sociétés traditionnelles ne peuvent être véritablement compris sans se référer à la parenté » (p. 11). Dans la plupart des systèmes de parenté animale, la femelle est au centre des relations familiales. Ce n'est donc pas un hasard si nous retrouvons la femme (maîtresse de maison) au centre de la maison. [Image du film *Pleasant ville* de Gary Ross, 1999 à propos des *soap opéra* et du modèle de la famille américaine. Ou bien le *soap opéra* *Ma sorcière bien aimée*, de Sol Saks (1910-2011), 1964, montrant la maison au centre des intrigues. Souvent les résolutions de l'intrigue se passent autour d'un dîner que la maîtresse de maison assume avec docilité, attentive au confort de son mari. La maison est toujours bien tenue, car il faut être sans reproche. De ce point de vue la maison incarne l'image de la famille.]

Si la horde sauvage est, pour Sigmund Freud (1856-1939), l'organisation la plus ancienne dans l'histoire de l'humanité — c'est-à-dire le premier stade dans l'évolution humaine — le regroupement selon des lois et des règles a donné lieu à des systèmes d'alliance, des constructions de groupes stables autour de la mère, des enfants et du père. Dès lors, l'espace attribué au groupe domestique est fonction de sa taille et de sa composition.

On retrouve aussi la notion de famille dans les grandes entreprises. On dit aussi une grande Maison. L'entreprise familiale gérée de père en fils par une même grande famille, ou l'entreprise paternaliste dans laquelle chaque salarié se sent dans une famille (Exemple : Michelin, Godin, Dollfus & Muller).

Nous retrouvons cette idée de famille dans le familistère de Guise de Jean-Baptiste Godin (1817-1888) et le courant utopique : le phalanstère de Fourier (ramifié selon les phalanges d'une main) et les projets au Texas de Victor Considérant (1808-1893). Dans ces communautés de travail, les hommes concourent au même projet. Cela commence par un acte de fondation.

La fondation est l'acte symbolique par lequel on pose des limites entre soi et les autres. Elle est l'occasion d'un rite de passage entre un avant et un après.

Le familistère de Guise ou bien la maison dans les arbres sont des propositions contextuelles mettant en perspective l'institution de la famille et celle de la société.

2 L'acte de fondation est-il universel ?

Si l'on considère l'acte de fonder comme relevant d'un processus physique (mécanique) qui sert à établir une base solide et fixe à l'établissement d'une construction, il existe des cas où cet acte est physiquement absent.

Chez les peuples nomades, l'abri, quand il existe, reste précaire et sans fondation. « J'ai connu les Nambikwara en saison sèche, pendant une période de vie nomade. Ils vivent alors sous des abris précaires en palmes piqués dans le sol sablonneux », dira Claude Lévi-Strauss.

En fait, il ne faut pas considérer l'acte de fonder simplement d'un point de vue physique, mais aussi symbolique. C'est même ce trait le plus important. Or, les rituels autour des fondations sont à considérer à travers le monde. Ainsi, si les maisons traditionnelles japonaises ont peu de fondations, l'enracinement au sol est pour autant très imprégné dans la culture : rapport à la politique, aux croyances shinto et à la lignée impériale.

Parce que « chaque société affronte des problèmes très divers dans leurs rapports à l'espace » (Marion Ségaud) l'acte de fondation reste imprégné par la culture et les traditions.

En France, l'acte de poser « la première pierre » est un acte symbolique souvent présenté de manière officielle et en grande pompe. Cérémonie, fête et rite de passage, l'acte de fonder est toujours marqué par le sceau social et culturel du groupe. Il sert à identifier, mais aussi à délimiter l'intérieur de l'extérieur, le nous du eux, et peut-être même dans ce rapport entre nature et culture de nos sociétés modernes. Bien entendu, il revêt une multitude d'aspects d'une société à l'autre.

Autre exemple remarquable :

La tour Maine-Montparnasse a des fondations de 62 mètres de profondeur. Architectes, Jean Saubot, Eugène Beaudouin, Urbain Cassan et Louis de Hoÿm de Marien (qui a construit Empalot), 1969-1973. Bien que la tour

Montparnasse ne soit pas un immeuble d'habitation, sa présence en fait un symbole de la modernité en France.

En conclusion, « le fait même de différencier deux espaces en leur attribuant des qualités différentes, fait partie de ces universaux que partagent tous les êtres humains et qui prennent sens et existent dès qu'ils ont été capables d'interpréter le monde, de développer une activité symbolique, à travers le langage et les signes » dit Marion Ségau.

3 Le seuil et la limite : une question symbolique

Le premier acte de fondation peut être perçu à travers les jeux des enfants, lorsque ceux-ci tracent sur le sol une délimitation dans la répartition des territoires. Avec cette répartition, ils associent une règle, forme minimale des codes qui cernent nos rapports aux autres. Jeux de la marelle, de la balle au prisonnier, du loup glacé, etc. et plus tard (bien plus tard) chez les boulistes qui tracent sur le sol un cercle duquel ils ne peuvent sortir lorsqu'ils lancent leur boule. En sport de compétition, on verra l'importance de respecter la ligne (du départ et d'arrivée). Ces traces, comme la ligne blanche (jaune) sur les routes, sont infranchissables (non pas physiquement, mais symboliquement). Elles ont un pouvoir magique et un pouvoir de cohésion. C'est-à-dire que le monde s'accorde sur la valeur d'une ligne, d'un tracé, d'un territoire. Nous verrons plus loin la question du seuil qui participe de cette même symbolique.

Quel est ce pouvoir de la ligne blanche (jaune) ? La ligne jaune délimite un espace et introduit une règle. Idem pour les lignes de confidentialité dans les Postes, les Gares, et les espaces publics en général. Parce que le non-respect de la règle entraîne une sanction (pénalité, procès, réprimande, remise en place) il n'est pas possible de la franchir. Et cela fonctionne ! Dans une queue, par exemple, sans légitimité, il n'est pas possible de passer devant les autres. Bien d'autres exemples peuvent être trouvés dans notre quotidien.

De ce point de vue, l'espace domestique est délimité par des traits, des lignes formant des murs de séparation. Séparation d'avec l'extérieur, puis entre les espaces intérieurs. D'ailleurs les plans des architectes ne sont que des lignes, avant d'être mise en forme par des maquettes ou un logiciel 3D. Sur le sol, les maisons sont d'abord tracées à la craie. Les espaces sont pensés et délimités avant même leur existence physique. (Voir à ce propos le film *La vie des autres* de Florian Henckel von Donnersmark, 2007).

Dans les chambres d'enfants, lorsque deux enfants partagent le même espace, il est fréquent qu'une symbolique divise la répartition (par jeu). Des tracés délimitent l'espace de liberté de chacun. Dans les unités d'habitation de Le Corbusier, un tableau noir coulissant fait office de mur de séparation entre deux chambres. Ces panneaux ferment ou ouvrent l'espace des chambres d'enfants.

L'espace domestique est délimité physiquement ou non par des repères, le jardin, la clôture, les murs extérieurs... Par le traitement des sols : gazon quand, pour y aller, on passe par la maison, cailloux entre l'extérieur et la maison. Dans certains pays (ou certaines régions en France) il n'est pas nécessaire de dresser un mur pour empêcher les intrus de pénétrer. L'anthropologue américaine Margaret Mead (1901-1978), venue en France au début des années 1950 pour observer les comportements des français a laissé un document exemplaire (Mead, 1958), et révélateur du regard que portent sur nous les Américains. « Le Français dans sa maison, est chez-soi, à la place qui est bien sienne. Pour les Français le foyer est un petit bien complet, un petit bien indépendant, une petite propriété complète et indépendante » (Mead, 1958 : 19). Plus loin, elle ajoute : « Mais le fait d'être propriétaire — avec la sauvegarde de l'intimité et d'une sûreté dans l'indépendance — c'est quelque chose que l'adulte désire et espère : une maison est échue en héritage, achetée ; on a travaillé dans ce but pour une retraite éventuelle ; c'est un idéal, même s'il ne peut pas être atteint en réalité » (idem).

Pour le Français, la maison est un idéal. Cette étude à elle seule mériterait un prolongement d'analyse, mais nous survolons ici différentes dimensions liées à l'habiter et ses usages. Par exemple, une grande place est accordée aux enfants, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du foyer.

2.2_DISTRIBUER ET TRANSFORMER L'ESPACE DOMESTIQUE

Selon l'historien Bill Bryson, « les maisons sont des lieux extraordinairement complexes où l'histoire se dépose » (Bryson, 2015, p.20). Dans son ouvrage intitulé *Une histoire du monde sans sortir de chez moi*, Bryson (1951-) retourne l'étude de la maison et pour chaque pièce dresse l'histoire du contexte qui a abouti à sa création. En quelque sorte, la maison porte en elle toute l'histoire de l'humanité, et son écoute nous permet de comprendre ce rapport étroit entre elle et le monde.

Bien sûr, il s'agit d'une maison anglaise, ou d'un presbytère anglais pour être plus précis. Son histoire commence en 1851. Le Hall est déjà une pièce importante puisqu'il est à l'origine de la maison en elle-même, grande pièce unique qui deviendra le petit vestibule d'un côté, et le Albert Hall de l'autre. Le terme est resté pour désigner les grands bâtiments, mais pour ce qui est de la maison, on ne lui applique plus qu'un espace ridiculement petit, au regard de ce qu'il a été. L'étymologie et l'histoire sont convoquées à grand renfort d'anecdotes truculentes, et passionnantes. Et justement, la porte nous conduit aux rites de passage.

1 Les rites de passage

C'est au moyen de rites de passage que l'individu va évoluer dans sa propre société. Ces rites vont permettre de marquer les étapes importantes de sa vie. Bien que l'on ait tendance à considérer "individu" et "personne" comme synonymes, j'emploierai le concept d'individu, car il est connoté d'une façon plus neutre, bien que péjorative, que personne, qui est connotée psychologiquement ou d'une manière plus flatteuse. Nous allons développer la question du rite de passage de manière très large pour que chacun puisse bien comprendre les enjeux et l'importance de cette notion lorsqu'on la rapporte au thème de l'espace domestique.

L'individu se développe dans sa propre société, c'est-à-dire, qu'il franchit tout au cours de sa vie des étapes instituées de manières plus ou moins formelles. Le plus simple exemple est celui du seuil. Passer le seuil d'une porte c'est se soumettre à un rite de passage, c'est à la fois être accepté et

reconnaître cette acceptation. Il y a une notion de réciprocité, mais également une notion d'avant et d'après.

Le baptême répond à un rite de passage sacré entre la naissance et le droit à la vie. Dans l'histoire, un enfant non baptisé est un démon. Lors d'accouchements difficiles, il est de prime importance de baptiser l'enfant dès que la tête paraît. Cette croyance, encore en vigueur dans de nombreuses régions de France après la Seconde Guerre montre l'importance du rite et la force symbolique de la religion et des croyances populaires (profanes).

Les communions font partie des rites de passage, ainsi que les mariages religieux. Il s'agit là de rites de passage "sacrés", au sens où ils sont liés à la religion. Toute profanation engendre une sanction de la part du groupe. Dans le monde profane, il existe aussi le mariage civil et le baptême républicain à la mairie.

Dans le domaine profane, notons les bizuts (ou bizuth, de bizogne, d'origine espagnole) "non donné dans certaines grandes écoles aux élèves de premières années" d'après le Petit Robert. Plus généralisés de nos jours, les bizuts et les bizutages s'étendent à la plupart des écoles. Ceci consiste en un rite de passage, qui concrétise l'acceptation au sein de l'école. Dans un domaine plus profane, mais autrement symbolique, je citerai comme exemple celui de l'aéroport. Ceci va nous permettre de décomposer le rite de passage.

Ceci fait référence à un texte de Julian PITT-RIVERS (1912-2001), "Un rite de passage de la société moderne : le voyage aérien".

[consigne : Notez bien les différentes étapes rencontrées]

Une fois à l'aéroport, on fait enregistrer ses bagages, contrôler son billet et son passeport par un employé de la compagnie d'aviation. Celui-ci porte un costume de la couleur de la compagnie. Depuis le plan renforcé Vigipirate, il est nécessaire de passer devant un service de police, en ayant pris soin de déposer tous les objets métalliques dans une caisse en plastique qui, elle, sera déposée sur le tapis roulant d'un appareil à rayon X. Pendant ce temps, le passager est fouillé au corps. Ensuite, on passe dans un espace hors-taxe, le *duty free*. C'est un espace isolé, où l'on n'est plus en contact avec les visiteurs, sauf derrière une vitre.

Et l'on attend...

Pour les vols desservant les pays étrangers, il faut se présenter deux heures à l'avance. C'est un temps nécessaire à l'accomplissement du rite. Ensuite, on monte dans un car, ou bien on passe dans un satellite, qui montre que déjà on n'est plus sur terre. Pour ce faire, on passe devant une nouvelle porte, où l'on présente à nouveau son billet et son passeport. La répétition est un des éléments qui constitue le rite. Puis on arrive dans l'avion, une hôtesse se trouve à l'entrée, on lui montre son billet, elle nous oriente vers une rangée, tout cela après nous avoir salués et souhaités un bon voyage. Et puis, c'est l'étape des gilets de sauvetage...

Gestes précis, des centaines de fois répétées, mécaniques, effectués d'une manière quasi inconsciente. Les compagnies à Low Cost ont même supprimé cette étape humaine en donnant la parole à un enregistrement.

À l'arrivée, tout recommence. Quel que soit le pays, le voyage en avion nécessite de nombreuses étapes souvent parsemées d'attentes, que constitue le rite de passage.

J'ajouterai un détail que précise l'ethnologue Erving GOFFMAN (1922-1982) qui dit que dans la plupart des cas, on ne va jamais seul prendre l'avion, de même qu'il y a tout le temps une personne pour vous accueillir à l'aéroport. Ceci fait partie d'une sorte de rite cérémoniel, où la profanation, c'est-à-dire, le non-respect du rite fait s'ensuivre des sanctions, d'ordre symbolique ou réelles.

On peut décomposer un rite de passage en trois grandes étapes.

Reprenons l'histoire du seuil de la porte. Nous remarquons qu'il y a un avant, un pendant, et un après. Autrement dit, nous avons la phase de la séparation, la phase de la marge, et la phase de l'agrégation. Des auteurs comme Victor TURNER (1920-1983) ont travaillé sur la phase se situant au milieu : la marge que l'on appelle encore *limen*, qui donne naissance à la notion de liminarité et de liminaire. Dans les villes, les espaces liminaires sont constitués par les interstices, les dents creuses ou/et les territoires en friche...

Ces espaces existent-ils dans une maison ?

Qu'est-ce qu'un espace liminaire ? Peut-on, rapprocher cette notion des "non-lieux" dont parle Marc AUGÉ (1935-), et penser qu'un ascenseur est un espace liminaire. D'ailleurs, il peut s'agir d'un espace virtuel, ou immatériel, comme peut l'être le statut d'étudiant. Car l'espace n'est pas seulement physique, il peut être immatériel ou temporel. C'est-à-dire cet espace entre le moment où vous entrez en formation, et le moment où vous en sortez. La sortie étant officialisée par un diplôme, lequel a été obtenu

après un rite de passage où on soutient un mémoire (PFE) devant une commission *had hoc*.

Dans une maison, la cave ou le grenier sont des espaces particuliers propices à développer l'imaginaire. Mais on trouve aussi les chambres des enfants laissés en l'état lorsque ceux-ci sont partis étudier dans d'autres villes... C'est en revenant sur les principes de l'espace liminaire que l'on peut arriver à cerner la fonction de certaines pièces.

Un prolongement par des lectures serait bienvenu compte tenu de la complexité de cette notion et de l'importance qu'elle a dans le processus de l'habiter.

Le sociologue français Pierre BOURDIEU (1930-2002) reprend la notion d'Arnold VAN GENNEP (1893-1957) et donne un tour d'écrou supplémentaire du point de vue de l'analyse sociologique. En particulier, Bourdieu s'intéresse aux effets du rite de passage au regard de la séparation. En séparant en deux, le rite de passage sépare ceux qui l'ont vécu ou subi de ceux qui ne l'ont ni vécu ni subi, mais aussi de ceux qui ne le vivront ni le subiront jamais. Cette distinction fondamentale que n'avait pas relevé Van Gennep permet à Bourdieu de nommer ce rite, rite d'institution, car il place définitivement les individus, non pas seulement d'un côté ou de l'autre, mais institue une place pour toujours.

Ainsi, l'effet majeur du rite, nous dit-il, est celui qui passe le plus inaperçu. Bourdieu dit à ce propos que « le rite consacre la différence ». « L'institution consiste à assigner des propriétés de nature sociale », signifie que, par exemple, l'acte de circoncision fait passer le garçon dans le clan des hommes, mais fait passer irrémédiablement la fille dans celui des femmes. Il ne s'agit pas seulement d'un état de nature, mais de nature sociale, parce que socialement dicté.

On pourra prolonger la lecture de cet article en réfléchissant à la nature des prix accordés aux architectes et à leur signification sociologique. Si l'on renvoie l'analyse au seuil de la maison, le rite d'institution permet de comprendre que certains n'auront jamais accès à l'entrée et qu'ils le savent bien.

Bibliographie indicative pour aller plus loin

AUGE, Marc, *Non-lieux*, Paris : Seuil, 1992

BOURDIEU, Pierre, « Les rites comme actes d'institution », *ARSS*, vol. 43, 1982, p. 58-63

Collectif. *Les rites de passage aujourd'hui*, actes du colloque de Neuchâtel, Lausanne, L'Age d'Homme, 1981

DIBIE, Pascal, *Ethnologie de la porte*, Anne-Marie Métaillé, 2012

GOFFMAN, Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne*, 2 vol., Éditions de Minuit, 1984

GOFFMAN, Erving, *Les rites d'interaction*, Éditions de Minuit, 1988

TURNER, Victor, W. *Le phénomène rituel : structure et contre-structure*, Paris : PUF

VAN GENNEP, Arnold. *Les rites de passage*, (1909), Paris : Picard, 1981

2 Séparation/distribution

Les portes et les fenêtres sont autant de séparations, qui marquent une distance sociale et parfois culturelle. Séparer, donner sens, relier, les échelles changent entre le lotissement et l'espace domestique, mais les marques de séparations sociales restent présentes.

Par exemple, le traitement des fenêtres en France montre la prédominance de rideaux qui servent à masquer et à cacher. En Belgique et Hollande, les fenêtres sont globalement plus grandes et laissent entrevoir des poteries, des vases, etc. à l'intérieur des maisons. La fenêtre est un espace de présentation de l'espace domestique. Près de Dunkerque, à Petite Sainte, j'ai pu voir des maisons qui donnaient à voir de la rue des photos sous cadre, je me rappelle clairement de l'une d'elles, d'une photo du chanteur Frédéric François posée face à la rue. À Brugge, il y a de grandes fenêtres très propres derrière lesquelles on peut voir des vases... Dans les pays nordiques, les fenêtres servent dans les deux sens contrairement aux pays du sud, où le moucharabieh offre un retrait discret entre le monde extérieur et le monde intérieur. L'œil voit en se cachant.

Comme nous l'avons déjà vu, il y a un rapport étroit entre la vie des gens de la maison et la maison elle-même.

Lors des accouchements en milieu rural dans les années 1920-1950, Arnold Van Gennep montre que les fenêtres devaient rester fermées durant une semaine pour ne pas attirer le mauvais œil. De même lors d'un mariage célébré dans un espace domestique, la porte d'entrée doit rester ouverte durant la cérémonie. J'ai assisté à cela dans un immeuble collectif. Lors des rites de passage liés au cycle de la vie, les ouvertures tiennent lieu de lieu de passage. Ils doivent être tenus ouverts ou fermés selon le rite.

-> Une analyse morphologique portera sur la façon dont les fenêtres sont traitées. Idem pour les portes et toutes les ouvertures.

-> Les limites sont parfois renforcées par des objets symboliques. En Haute-Loire, on trouve des pierres, sur les toits, censées protéger la maison.

Selon Perla Serfaty, la maison (l'espace domestique) « instaure une dialectique chaque fois particulière avec le dehors » (p. 139). N'importe qui ne peut pas entrer ni sortir d'une maison. Réfléchissons à qui peut entrer et qui peut sortir ?

Le Facteur, Le médecin, Les membres de la famille, les copains, les voisins, les représentants, les démarcheurs, les voleurs, les représentants d'un parti politique, etc.

(Tracer un tableau de 6 x 8 pour y mettre les éléments suivants :

Statut social	Le facteur	Le médecin	La famille	Les copains	Les voisins	Les démarcheurs	Les représentants politiques
L'entrée							
La cuisine							
Le salon							
La salle de bain							
La chambre à coucher							

Selon le statut social, et le degré de proximité avec EGO (soi-même) les agents sociaux ont ou n'ont pas accès à telle ou telle pièce dans l'espace domestique. Faites-en l'expérience à partir du tableau ci-dessus, vous pouvez ajouter des entrées. Vous pouvez aussi comparer ces résultats entre étudiants.

Nadège Leroux exprime cette idée fondamentale du rôle de l'intimité dans la régulation psychique de nos rapports au monde. « C'est par la préservation de l'intimité que l'habitat tient un rôle important de

régulation, de préservation de soi et de représentation sociale » (Leroux, 2008 : 14). En effet, elle ajoute que « l'appropriation permet la maîtrise de l'espace, autant privé que public, et pose le statut social de l'occupant » (Ibidem : 15). N'importe qui ne peut entrer chez vous signifie que le statut social agit comme un laissez-passer ou une carte de visite. Ce que l'auteur résume en disant « qu'habiter sa propre demeure, c'est aussi « avoir le choix ». Le choix de rentrer ou de sortir, de s'isoler ou d'être en collectivité, de se laisser aller à ses humeurs ou non (sans devoir répondre aux normes de la société extérieure), etc. » (Ibidem : 17). Son argumentation est mise en comparaison avec ce qui arrive lorsque l'on est privé de maison. Nous y reviendrons.

Néanmoins, la notion de « choix » doit être prise avec précaution, car il n'est pas ici question d'aborder le choix de la maison (Bourdieu, 1990) ou du lieu d'habitation, au regard de l'habitus et des dispositions des agents sociaux. Il s'agit simplement de pouvoir faire des choix quotidiens, « de se laisser aller à ses humeurs », et non de pouvoir choisir son lieu de vie, son espace domestique, etc. La part du libre arbitre s'impose lorsqu'il est question de devoir choisir la couleur de la tapisserie, mais est limité par ces questions de liberté face au voisinage, par exemple, ou au propriétaire dans le cas d'une location.

3 Distinction volontaire

Chacun cherche à séparer son espace de celui de son voisin. Cette séparation est effective à travers des marquages, des démarcations, des attributions et des distributions différentes. Distinctions, particularités, différences servent à diviser l'espace physique et social.

Pierre BOURDIEU (1930-2002) travaille dès 1963 sur la maison kabyle. Dans son célèbre article « La maison ou le monde renversé » il donne une description très précise de la maison et de son intérieur. De forme rectangulaire, elle est divisée au deux tiers par un muret qui sépare les animaux de la partie réservée aux hommes. Malgré une surface unique, les espaces sont appropriés et dévolus aux pratiques (tissage) et aux cérémonies (place d'honneur). Le mur face à la porte ouverte sur l'Est sert au métier à tisser et aux invités que l'on veut honorer.

[Photographies de Jürgen Nefzger, Hexagone, *Le paysage fabriqué*, Fudo Éditions, 2006]

Les photographies de Jürgen Nefzger témoignent d'une poétique et d'une réalité à la fois du monde de l'habitat individuel en lotissement.

Lecture : "Les territoires de l'intimité" (Perla Serfaty), disponible dans le corpus à la bibliothèque.

4. Illustration avec le documentaire : Les bobos dans la ville d'Amal Moghaizel, 2006

Il vous appartient de mener un prolongement à partir de l'analyse du film d'Amal Moghaizel à propos des « bobos ».

Posons quelques précisions concernant le public qui est au centre de ce documentaire. Selon le couple de sociologues Michel et Monique Pinson, le bobo se définit ainsi :

« Encore faudrait-il préciser le vocabulaire : ces « bourgeois » volontiers qualifiés par l'oxymoron « bourgeois-bohèmes », alliance de mots contre nature, n'appartiennent pas à de vieilles familles et ne disposent pas d'une fortune personnelle. Diplômés, insérés dans le monde du travail, où ils sont salariés, travailleurs indépendants ou petits patrons, ils œuvrent dans la communication, les nouvelles technologies, la création artistiques. Ils gagnent suffisamment bien leur vie pour pouvoir habiter, et travailler, dans la capitale qui est devenue le cœur d'une conurbation de plus de dix millions d'habitants. Mais si Paris change sans cesse, c'est avec un temps de retard du social objectivé dans les formes urbaines sur le social incorporé dans les agents qui viennent bousculer les quartiers sur lesquels ils jettent leur dévolu. » (Pinçon & Pinçon-Charlot, Sociologie de Paris : La Découverte, 2004)

Les bobos dans la ville, Amal Moghazeil, Arte-France, 2006, 44 mn

« L'apparition de nouveaux "ghetto chics" habités par les "bobos" les bourgeois bohèmes qui ne veulent pas ressembler à leurs parents "bourgeois", mais transforment pourtant les quartiers populaires qu'ils investissent en en faisant des quartiers branchés que les moins nantis sont obligés de quitter. De Londres à Paris et de Paris à Berlin, le constat est le même, ces privilégiés prennent d'assaut le cœur des villes, colonisant du même coup les anciens quartiers populaires. Sarah et Tristan Soler, la trentaine, deux enfants en bas âge sont les heureux propriétaires d'un loft somptueux. Lui est professeur d'arts plastiques et peintre. Elle est femme au foyer et photographe. Tous deux sont ravis d'être tout à la fois au cœur de la ville, entourés de commerces égyptiens, africains, chinois et d'être préservés de la foule, à l'abri des regards, des nuisances. À quelques rues de là, le petit atelier de Leslie Brown. Tous passent rendre visite à "l'anglaise" quand elle n'est pas à Londres, chez son ami et patron Steven, un journaliste aguerrri qui a élu domicile

dans le très select quartier de Borough, à quelques mètres de la Tate Gallery. Un ancien quartier pour middle class transformé en véritable ghetto pour riches. Londres une ville à péage, une ville interdite, encore bien en avance sur le petit Belleville. L'une des dernières villes à subir la mondialisation de plein fouet : Berlin, Mitte, là sur quelques rues, des bars, des magasins à la mode, des appartements à des prix astronomiques ont vu le jour. Pierre Jorge Gonzalez et Judith Haase se rendent à Belleville, rue Vicq d'Azir, où ils ont aussi un petit local. À Berlin, le couple a de nombreux amis : stylistes, artistes, chorégraphes qui, tous, habitent à Mitte ou à P'Berg. Un microcosme qui vit dans une ville qui commence sa gentrification sous l'œil décalé des artistes allemands qui vivent en communauté, et se préparent à faire leurs valises pour céder la place aux nouveaux bobos qui sont arrivés. »

Source : http://www.film-documentaire.fr/Bobos_dans-ville.html,film,18302

Questions :

- Comment le processus de *gentrification* s'établit-il dans la ville ?
- Les bobos vivent-ils dans les quartiers populaires au milieu du peuple ?
- Comment *l'entre-soi* se définit-il ?
- Donnez une des particularités de l'architecture appréciée des bobos.
- Jacques Donzelot dira que la ville est la valeur suprême, qu'en pensez-vous ?

Prolongement : Michel PINÇON, Monique PINÇON-CHARLOT, *Sociologie de Paris* : La Découverte, 2004



Edouard Manet, Le chemin de fer, 1873, National Gallery of Art, Washington DC.

3.1 _TRANSFORMER ET REFORMULER L'HABITAT (SEGAUD, BOURDIEU, SEGALEN, ARIES)

La société évolue et avec elle les individus qui la composent. D'ailleurs doit-on parler d'évolution ou bien de changement ? Car lorsque l'on pense en termes d'évolution, on pense à une situation forcément meilleure qu'avant, comme si la société se trouvait sur une ligne ascendante. Le changement de la société n'implique pas forcément une situation meilleure, mais un état différent d'avant. Dans notre contexte de transition écologique, le changement doit passer par un changement de paradigme, lequel s'appuiera sur le climat, les ressources et les énergies.

Que ce soit au niveau de la famille, du groupe domestique ou des rapports entre les individus, le changement a des implications sur les modes de vie et sur les manières d'habiter. Pour une raison ou pour une autre, l'habitat peut être conduit à être transformé. Mais cette modification des espaces peut être due à des événements conjoncturels ou structurels.

Ce qui conduit au changement relève d'un état soit structurel soit conjoncturel. Il peut s'agir d'un événement passager lié à la conjoncture (tremblement de terre, séisme, raz de marée, incendie, inondation), ou bien d'un élément plus profond, ancré dans les structures de la société (mutation de l'appareil productif, changement de régime politique, changement climatique). Les événements conjoncturels renverront à la notion de transformation : modification, ajout d'une pièce (voir le film *La vie peu ordinaire de Dona Lhinares* de Waddington Andrucha, 2002).

Les événements structurels renverront à celle de reformulation : reconversion d'une usine en appartement de standing. Réutilisation des délaissés ou adaptation aux nouvelles conditions climatiques.

1 Transformation

1.1) L'évolution de la famille

Martine Segalen (1940-2021) a montré qu'il n'existe pas qu'un seul modèle de grande famille, mais plusieurs (trois : communauté taisible, zadruga, famille-souche). Parmi elles, la communauté agricole taisible (tacite) existe au centre de la France sous plusieurs formes. Mais en général les habitants de cette communauté vivent au même endroit. Cela est encore vrai dans les années 1970.

Évolution du taux de la population agricole de 1954 à 2022 en % – source Insee

1954	1962	1968	1986	2007	2014	2019
20,7	15,8	12	7	4,2	2,8	1,5

Il y a aujourd'hui 13,8 fois moins d'agriculteurs qu'en 1954 !

Ces communautés taisibles se sont peu à peu évaporées, mais nous retrouvons en ville des formes communautaires, comme dans les squats par exemple. L'espace domestique évolue avec les membres de la « famille ». Comme la composition de la famille évolue dans le temps et dans l'espace, l'espace domestique évolue à son tour. C'est-à-dire le rapport à l'espace et l'utilisation de cet espace, en termes de pratiques et d'usages. À la fois, la famille ou le groupe domestique change avec le cycle de vie de ses occupants, mais aussi, la société change, le rapport à l'espace, aux surfaces admissibles, au nouveau besoin d'espace, à l'évolution des modes de vie, etc.

2 L'évolution des appareils domestiques

Sans aller très loin au niveau historique, l'arrivée de la machine à laver dans les années 1950 a radicalement fait évoluer le lieu de nettoyage du linge de maison. De la buanderie au lavoir, la machine à laver a trouvé sa place dans l'espace domestique. Dans les années 1950, il s'agissait d'un investissement important de plusieurs mois de salaires pour une famille d'ouvriers. La décision était mûrement réfléchie, et sans crédit. Notons aussi que ces machines fonctionnaient pendant 25 ans. « En 1984, 83,6% des ménages français étaient équipés d'une machine à laver » (Voir Sylvette Denèfle, « Tant qu'il y aura du linge à laver », in *Terrain*, n°12, avril 1989, p. 15-26).

Les premiers logements collectifs des grands ensembles ne sont pas pensés pour accueillir une machine à laver dans chaque logement. Dans l'UHGC de Firminy qui représente une forme emblématique de la modernité, par exemple, il était prévu un espace buanderie en bout de rue, mais pas dans les appartements. Les locataires ont trouvé par eux-mêmes l'endroit le mieux adapté dans la cellule, à côté d'une prise d'eau : la salle de bain (ce qui pose évidemment la question de la sécurité à proximité d'un point d'eau) ou dans le couloir. Dans un autre immeuble, un local collectif a été conçu pour offrir un service de Lavomatic, entretenu et géré par la ville. Ce dispositif existe toujours, comme dans l'unité d'habitation Le Corbusier de Berlin.

Idem pour la télévision, et les besoins en loisir (bricolage, photographie, hobby des années 1975-1985). Ces quarante dernières années, la télévision a pris une place énorme, tout comme l'écran. En 1954, seulement 1% des ménages possédaient un récepteur de télévision. Ce chiffre est passé progressivement à 70% en 1971, pour atteindre 97% de nos jours. Cependant, le téléviseur couleur apparût au début des années 1970 n'est détenu que par 7,7% des foyers en 1973, mais chez 18% des cadres supérieurs et 13,9% des patrons. L'équipement arrive par le haut dirions-nous. Cependant la trajectoire du congélateur suit une route différente. Sur 10% des ménages possédant un congélateur en 1973, 13,4% chez les cadres supérieurs et 15,1 chez les patrons, 39,7% le sont chez les exploitants agricoles. On le voit, les biens domestiques n'ont pas la même destinée selon leurs usages (voir « L'équipement des ménages au début de 1974 ». In *Économie et statistique*, n°58, Juillet-Août 1974. p. 45-48).

Le meuble sur lequel repose le téléviseur est alors un meuble à double fonction ; meuble-bar qui évolue vers le meuble hi-fi ou de *home cinéma*. Aujourd'hui, l'Internet nécessite un ordinateur posé sur un bureau, ce qui occupe une surface d'environ 2 m² supplémentaires. La tablette, nouveauté informatique des années 2015, qui n'est en fait pas une tablette sur laquelle on peut poser quelque chose, mais un objet plat ressemblant plutôt à une ardoise sur laquelle sont diffusées des informations (images animées, son, etc.) devient l'objet symptomatique d'un individualisme poussé à l'extrême. Connecté au réseau wifi sans fil, son usage se fait des toilettes à la cuisine jusqu'à dans le lit.

Prendre en compte les objets matériels et leur évolution est indispensable pour bien concevoir un espace. L'arrivée des téléviseurs à écran plat et du *home cinéma*, impacte sur le degré de nuisance, et rend indispensable un confort acoustique accru. Mais il libère de l'espace au sol, car plus étroit et parfois fixé au mur. Il nécessite également une pièce adaptée (opacité,

insonorisation, confort). D'un autre côté, l'installation des doubles vitrages réduit le bruit extérieur, mais a pour conséquence d'augmenter la sensibilité aux bruits intérieurs. En quelque sorte, les bruits intérieurs (des voisins) sont mieux perçus parce que moins dissimulés par les bruits extérieurs (routes, environnement). De plus, ajoutons que la question de l'insonorisation n'est pas une fin en soi, car elle génère une solitude du fait de l'absence de prise en compte des bruits familiers du voisinage.

3 Reformulation

1 Transformation des modes de vie

La question de la reformulation ne peut intervenir qu'à partir du moment où l'on pose celle de la formulation, c'est-à-dire celle de l'état des lieux. La reformulation intervient par comparaison et fait apparaître des transformations dans les modes d'habiter, liées elles-mêmes à des transformations dans les modes de vie.

2 La communauté des années 1950

La sociologue Martine Segalen montre la forme de la communauté taise (tacite) dans les campagnes françaises, qui a survécu jusque dans les années 1950-60. Le modèle est alors constitué autour d'une famille et du regroupement des parents en association sans acte légal. Parfois les communautés se composent d'étrangers à la famille, liés entre eux comme « frères de sang ». Dans les communautés agricoles, les journaliers et ouvriers saisonniers rejoignent le groupe domestique. Cela procure une sécurité, co-résidence, et le partage du même lieu et du même feu. « Il n'est pas suffisant de dormir dans la même maison, il faut surtout préparer et prendre ensemble la nourriture » (p. 35). Le rapport à la cuisine, à la prise des repas, est essentiel.

Cela concerne les rites de commensalité, c'est-à-dire de prise des repas ensemble.

[Plan type d'après M. Segalen]

3. La reformulation de l'habitat rural au profit du tourisme

La transformation des modes de vie des paysans, du monde paysan, a donné lieu à la création de gîtes ruraux, de fermes transformées en logements

individuels ou collectifs. Les granges aujourd'hui délaissées sont revendues à prix d'or pour être transformées en loft ou en maison individuelle. La désertification des campagnes est l'objet de politiques plus ou moins abouties du maintien des populations rurales. Souvent fragilisées, elles bénéficient dans certaines régions des statuts RSA ou COTOREP qui permettent de les fixer (voir MRIE dossier annuel 2005). Les gîtes ruraux préfigurent d'une certaine façon les RB&B des villes. Ces logements autrefois destinés à la population urbaine locale qui se voient aujourd'hui attribuer une nouvelle destination : celle du tourisme.

4. Le modèle de la maison individuelle

Les maisons individuelles réhabilitées sont souvent l'objet d'une reformulation des espaces. Les fonctions de certaines pièces peuvent être modifiées, transformées, ou changées. Une ancienne boutique, par exemple, sera reconvertie en espace domestique. La partie "boutique" deviendra un salon, et la cuisine sera ouverte sur l'ensemble. L'atelier d'autrefois deviendra une salle de bain, etc. Il en sera de même pour les appartements.

Les espaces domestiques sont très fréquemment adaptés aux besoins et aux usages de la famille. Durant le cycle de vie du groupe domestique, des transformations peuvent avoir lieu, comme la réutilisation d'une pièce lorsqu'un des enfants quitte le foyer, ou la réorganisation des espaces en cas de problème de santé ou de vieillesse.

Le garage est souvent reconverti en pièce supplémentaire : pièce à vivre, chambre, bureau. Dans le lotissement des maisons Castors à Bagatelle, près de 90% des garages des maisons ont été transformé en pièces supplémentaire. Parfois le mur entre le garage et le salon a même été enlevé, le sol a été rehaussé, pour agrandir la surface de la pièce principale.

Ces exemples illustrent la diversité des possibilités offertes par la reformulation des pièces d'une maison ou d'un appartement. Une enquête approfondie sur les usages, ajoutée à un relevé précis des pièces, permettra de bien cerner les besoins d'une famille donnée.

5. Le modèle du logement social

Même en étant locataires, les habitants parviennent à modifier leur rapport à l'espace. La cuisine peut être transformée, agrandie par l'abattement d'une cloison ; deux chambres seront modifiées pour former un salon ; les cloisons légères vont sauter, etc. L'installation d'une cabine insonorisée peut également être un élément de modification de l'espace domestique. L'inventivité des habitants, même lorsque le logement ne leur appartient

pas, reste sans fin. Par exemple, les musiciens amateurs ou professionnels doivent pouvoir répéter sans déranger le voisinage — et même parfois la famille. La plupart du temps, ces transformations ont fait l'objet d'une demande préalable auprès du bailleur, car l'habitant doit restituer son logement dans le même état qu'au moment de son arrivée.

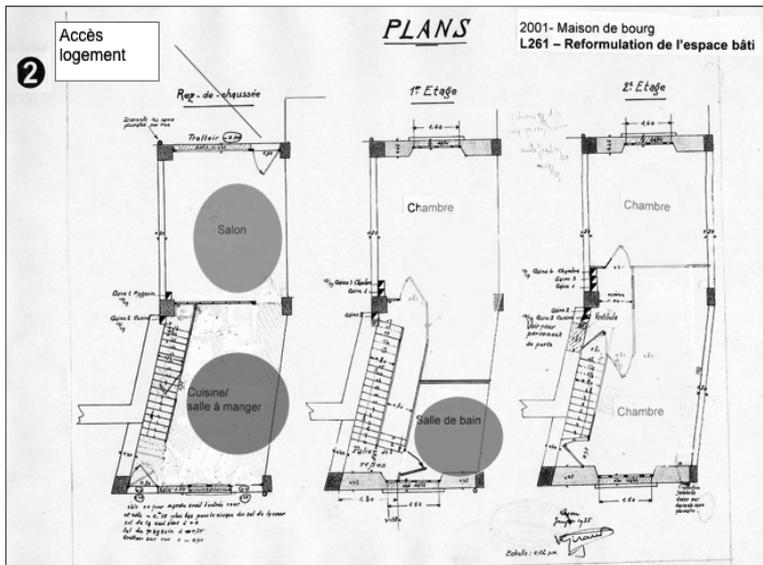
Ainsi, l'arrivée du premier enfant est souvent accompagnée d'un aménagement spécifique de la chambre, accompagné d'une décoration (peinture bleue, rose ou vert tendre) et de l'installation d'un mobilier particulier faisant office de rite de passage ou de rite d'institution devant la communauté. La visite de la pièce devient un moment obligé, car socialement déterminante.

Pour les personnes âgées (dont il sera question à la fin du texte), pour qui les déplacements sont problématiques, l'installation d'équipements, ou de dispositifs (rampe, douche, etc.) adaptés aux contraintes de la vie peut-être nécessaire, et parfois même encouragées par le bailleur. De ce point de vue, l'espace domestique reflète le mode de vie au cycle de l'âge de ses occupants. Je reviendrai sur ces questions dans le dernier chapitre.

6. L'exemple du loft comme reformulation

Convertir une ancienne usine en appartement d'une seule et grande pièce revient à créer un loft. Ces espaces domestiques sont nés à la faveur de la réhabilitation d'anciennes usines situées dans les centres-villes des grandes villes comme à Paris, à Londres ou à Berlin. Le film de Jean-Jacques Beineix *Diva* (1981) illustre bien cet esprit. Ce qui fut un temps réservé à une population marginale (artistes, musiciens) est devenu par la suite un style néo-bourgeois.

Aujourd'hui, les usines et autres entrepôts sont parfois réinvestis par des promoteurs et transformés en appartements de standing (voir le documentaire *Les bobos dans la ville* d'Amal Moghaizel, 2006). Il en est de même pour les églises, parfois reconverties en zones de services, parfois en appartements (phénomène très important au Québec). Nous touchons aussi à la problématique du patrimoine et de la patrimonialisation que je ne développerai pas ici.



Reformulation de l'espace domestique et des fonctions des pièces, exemple.

La reformulation est par conséquent un moment particulier dans le cycle de vie du groupe domestique. Non seulement liée à un moment conjoncturel, elle appartient à la structure de la famille, mais aussi à son histoire et à ses usages. Son étude est donc particulièrement intéressante.

3.2_L'ATTACHEMENT À SA MAISON : DE LA MAISON DE FAMILLE AU MOBILE HOME

1 Naître et grandir dans sa maison : un fantasme plus qu'une réalité

L'écrivain Cormac McCarthy (1933-1923), dans son livre *Non, ce pays n'est pas pour le vieil homme* (2006), traite du rapport étroit que l'on peut entretenir avec la maison dans un passage fort intéressant. Le personnage principal, nommé Chigurh, se rend dans une station-service. Une conversation s'engage entre lui et le patron.

« — Vous habitez dans la maison derrière le magasin ?

— Oui. C'est ça.

— Vous avez habité là toute votre vie ?

Le patron met un moment à répondre.

— C'était la maison du père à ma femme, dit-il. Ça l'était.

— Vous avez épousé la maison.

— On a habité à Temple, au Texas, pendant des années. On y a élevé une famille là-bas. À Temple. On est venus s'installer ici il y a à peu près quatre ans.

— Vous avez épousé la maison.

— Si c'est votre façon à vous de voir les choses.

— Ce n'est pas ma façon à moi de voir les choses. C'est comme ça. »
(Éditions de l'Olivier, p. 55)

Cette séquence n'est pas sans rappeler cette croyance dans le monde maghrébin du lien entre la maison et le parcours familial. Chez certains, l'on prétend que la maison peut porter bonheur, ou que, lorsque les affaires vont mal on dit alors que la maison ne porte pas chance. Comme on le voit, les liens entre la maison et la famille qui y habite sont parfois très serrés. Peut-on dire que les destins sont liés ? Nous verrons que derrière les croyances se cachent des éléments plus objectifs qui permettent de cerner le rapport

entre l'habiter et l'habitant, à commencer par son origine géographique de naissance.

1.1 De la naissance à la mort

90% des naissances ont lieu à domicile dans le monde. Les pays industrialisés ont opté pour une médicalisation de l'acte, et si dans les années d'après-guerre beaucoup d'enfants naissaient à domicile, c'était surtout en milieu rural. La ville est perçue comme le lieu de la technicité, où chaque événement de la vie sociale est institué à un lieu précis : naissance/hôpital, enseignement/école, travail/usine-bureau, etc. De sorte que progressivement, l'hôpital (la maternité) a été l'instrument prophylactique en faveur de la baisse du taux de mortalité infantile.

Avec 723 mille naissances en France en 2022 (828 mille naissances en France en 2008), l'accouchement à domicile reste anecdotique. Naître à domicile est culturellement valorisé aux Pays-Bas, qui compte 30% des naissances à domicile, contre 1% en France, malgré une progression, notamment à travers certaines classes sociales (profil bobo). Il en est de même pour le traitement de la mort. L'attachement à son lieu de naissance est d'abord un attachement à la famille. Si certains grands hommes ont leur plaque apposée sur la façade d'une maison : « Ici est né... », cette pratique devient illusoire avec la médicalisation de l'acte de naissance. On naît essentiellement à l'hôpital. Aujourd'hui, nous pouvons lire : « Ici a vécu... » C'est un moment moins fort, moins symboliquement marqué, mais tellement plus empreint de mémoire.

Entre ces deux moments du cycle de vie, l'homme passe par des étapes de socialisation variées, de la crèche à l'école, à la parentalité, de la retraite à la solitude (voir, par exemple, le film *Mr Schmidt* d'Alexander Payne, 2003). Il est important de se tenir au courant de l'évolution de la population dans laquelle on exerce son métier. Les notes d'*Insee Première*, régulièrement publiées et gratuites, permettent une mise à jour très intéressante de ses connaissances¹⁴.

1.2 Parcours de vie : l'exemple d'un ethnologue

D'autre part, nous ne vivons pas au même endroit tout au long de notre vie. En moyenne, combien de fois changeons-nous de lieu de résidence ? Enfance, âge adulte, personnellement, j'ai vécu durant mon enfance dans trois lieux différents, dans la même ville Livry-Gargan, puis à Paris (à deux

¹⁴ *Insee Première*, 1582, janvier 2016, « Où vivent les familles en France ? » et 1581, janvier 2016, « Bilan démographique 2015 ».

endroits XXe et XIIe arrondissements), au Puy-en-Velay, à Fourmies, à Calais, à Retournac (dans deux lieux différents), à Saint-Étienne, et à Toulouse, j'ai donc changé douze fois de lieu de résidence depuis ma naissance. Ce n'est pas exceptionnel.

L'écrivain américain Paul Auster (1947-), l'auteur de la *Trilogie New-Yorkaise* (Actes Sud, 1994) dans son livre intitulé *Chroniques d'hiver* (Actes Sud, 2013), écrit avoir vécu dans 21 logements différents depuis sa naissance.

Bien entendu, la plupart des gens restent et vivent au même endroit, mais même dans ce cas, c'est trois ou quatre changements de lieu qui s'opèrent durant leur cycle de vie. La mobilité résidentielle s'accroît avec le diplôme, et avec la mobilité professionnelle. Quelle réflexion impose cette vision du rapport à l'habitat ?

(La note d'*Insee Première* (1582, janvier 2016) montre une concentration des familles (couple avec un enfant mineur) aux abords des grandes agglomérations. À Toulouse, c'est essentiellement sur le pourtour Ouest (Colomiers, Tournefeuille, Plaisance-du-Touch et sur Balma) que les familles vivent, dans le bassin de l'agglomération toulousaine. L'analyse des données montre également la dispersion des familles à bas revenus, que l'on peut croiser avec les familles dont le chef est sans emploi, etc.)

Les objets qui nous entourent tiennent une grande place dans l'histoire familiale. Les déménagements successifs nécessitent l'entretien de rapports intimes avec certains objets, d'autant plus que chaque déménagement est l'occasion ou l'obligation de la perte d'une partie des objets que l'on possède. Les usages changent également avec le temps. Un deuil inévitable. Chaque déménagement se vit comme un deuil, et chaque emménagement comme une nouvelle naissance. On s'attache donc plus particulièrement à certains objets, qui nous suivent tout au long de notre vie. Réfléchissez de ce point de vue aux objets que vous avez emportés avec vous en colocation ou en chambre d'étudiant, et aux objets que vous avez perdus ou laissés. (Le dessin animé *Vice Versa* de Pete Docter et Ronaldo Del Carmen, 2015, pose en second plan la question du déménagement, de la perte inévitable et de la reconstruction psychologique, de la réassurance psychologique chez un enfant.)

1.3 Le sentiment d'appartenance

La fixité des populations n'est pas un critère d'attachement (sentimental) à un lieu, à une maison. D'abord, l'être humain se définit par rapport à ses racines, son lieu de naissance ou celui de sa famille. Ensuite, par une région,

puis une nation. Les cadres français partis travailler aux États-Unis ou en Angleterre (fuite des cerveaux) se sentent-ils d'abord Français ? Le sentiment national s'exprime-t-il davantage à mesure que l'on s'éloigne de ses repères familiaux et géographiques ? Que reste-t-il dans nos bagages ? Qu'emporte-t-on avec soi ?

L'exode de la population en milieu rural, à partir de l'après-Seconde Guerre mondiale, dans les nouvelles cités, villes nouvelles, grands ensembles, a donné lieu à une recomposition (reformulation) des attaches, mais aussi une perte de repères liée à un monde nouveau, celui des grands ensembles. La perte de repères des années 1960 s'est alliée à une stratégie d'accession à la propriété, maison individuelle, petit pavillon de banlieue, pour les familles les plus "chanceuses". D'autres familles sont restées vivre dans les cités de banlieue et ont forgé une identité au point de ne plus vouloir en partir. On assiste aujourd'hui à des scènes d'une grande tristesse lorsqu'un immeuble est démoli, rasé, dynamité ou grignoté (immeuble Billardon par exemple). Certains habitants n'ont connu que la vie dans un grand ensemble, c'est-à-dire dans un ensemble d'immeubles collectifs de plus de 1000 habitants. Certains s'y sentent bien, comme le relate Éric Marlière à Montreuil (Marlière, 2005). Il y a parmi les jeunes des cités, une certaine proportion que l'on ne voit jamais, qui ne pose pas de problème de délinquance, et que Marlière appelle les invisibles.

Le sociologue Pierre Bourdieu explique comment le marché de la maison individuelle a progressivement gagné du terrain à partir des années 1960 et grâce à l'invention, entre autres, du crédit personnalisé. Mais en réalité, "les jeux sont faits d'avance" (Bourdieu, *Sur l'État*, 2012, p. 30-35). Chacun a droit à habiter quelque part en fonction de ses revenus (du crédit qu'il va pouvoir rembourser) et de son lieu de travail (distance à parcourir chaque jour). Il y a une forme de déterminisme dans l'attribution du lieu de vie de chacun d'entre nous.

Beaucoup d'étudiants en ont fait l'expérience. Comment ressentir quelque chose lorsque l'on investit un espace domestique nouveau, précaire ou éphémère ? Le logement étudiant en est un exemple. Il existe des formes d'appropriation des lieux (murs, portes) qui permettent aux étudiants, par leurs usages, une plus rapide appropriation des lieux, et par voie de conséquence, une meilleure stabilité pour poursuivre les études.

2 Comprendre et connaître les modes de vie

2.1 Les premiers travaux des sociologues des années 1950

Les premiers travaux en sciences sociales qui concernent l'étude des modes de vie en habitat collectif sont le fruit du groupe d'ethnologie sociale dirigée par Paul Henry Chombart de Lauwe (1913-1998) à partir des années 1950.

Le livre *Famille et habitation, un essai d'observation expérimentale*, dresse un panorama assez complet à partir de l'observation de trois groupes de ménage habitants dans des cités nouvelles : cité de la Plaine (Paris – Petit Clamart), cité de la Benauges (Bordeaux), Maison Radieuse (Rezé-les-Nantes).

« Dans les essais de création de grands ensembles, toute une civilisation nouvelle tend à s'exprimer » (p. 12) L'intérêt porté sur l'étude des populations nouvellement installées est donc double : d'une part, cerner les habitudes et les tendances selon les catégories socioprofessionnelles, d'autre part, découvrir la part de nouveauté dans les nouvelles formes d'habitat.

La disposition des pièces principales comme la cuisine et la salle à manger détermine des manières de faire, des usages, et de prises des repas en commun. « La disposition de la cuisine modifie les habitudes relatives aux repas, donc un moment essentiel dans les rapports familiaux » (p. 14). D'autres pièces, comme le salon convertible en chambre d'appoint ou au quotidien, permettent de mesurer la vocation polyfonctionnelle d'une pièce. Dans le même ordre d'idée, les chambres partagées ou bien l'absence de chambre identifiée à une personne laissent entrevoir des possibilités en matière de répartition d'espace et de reformulation au quotidien.

D'autre part, on est toujours le voisin de quelqu'un. Même en milieu rural où la densité est faible (densité nb hab/superficie) 98h/km² en France, 188 hab/km² en Haute-Garonne, 29 hab/km² dans le Gers. [carte densité]

2.2 Les travaux récents des années 1980 sur l'habitat

Dans les programmes des grands ensembles, « le voisinage dans les cités telles qu'elles sont habitées, suppose la coexistence de catégories différentes et de groupes très variés » (p. 15) Cela ne s'appelle pas encore « mixité sociale », mais la présence de catégories socioprofessionnelles différentes va engendrer des comportements et des stratégies propres à chaque catégorie. Par exemple, la classe ouvrière sup et le cadre moyen vont peu à peu accéder à la propriété du logement ou à la maison individuelle, rêve des Français

(voir Margaret Mead, 1957). Dans les années 1980, beaucoup seront partis, et remplacés par une nouvelle vague de population qui, elle, n'accèdera pas à la maison individuelle. L'ascension sociale des années 1950-1970 progresse moins vite dans les années 1980, et encore moins vite aujourd'hui.

La mobilité sociale qu'ont connue nos pères et grands-pères n'existe plus. Même si le diplôme protège, sa protection est moindre que dans les années 1960-1970. Dans un grand ensemble, ce n'est plus de voisinage qu'il s'agit, mais de cohabitation. Mettre des ouvriers et des directeurs d'entreprise ensemble nécessite de travailler sur les distances sociales. D'autre part, le lien entre proximité spatiale et distance sociale n'est pas immédiat. Les premières études mettent en garde contre des tentatives trop idéalistes (Voir Chombart de Lauwe).

Il s'agit de grosses études, menées avec plusieurs chercheurs (en équipe). Les outils statistiques ont une large place ; on y fait des proportions, on dresse des tableaux, des comparaisons, etc. C'est aussi l'occasion d'inventer des outils nouveaux (les outils statistiques type AFC sont co-produits par les grandes recherches).

Cette génération verra naître de nombreuses études sur l'habitat et les formes d'habiter. Citons parmi les membres du groupe d'ethnologie sociale, Philippe Bonnin (1950-), Martyne Perrot (1946-), Martin (Régnauld) de la Soudière (1944-), dont beaucoup sont passés dans les écoles d'architecture.

La vie au village est également remarquable. Que ce soit dans le Béarn (Bourdieu) ou bien à Blimontcourt, ceux qui ont vécu dans un village savent à quel point l'attachement peut avoir des revers. Henri-Pierre Jeudy (1945-), dans son ouvrage *Un sociologue à la dérive. Chronique d'un village*, analyse bien les rapports étroits entre les habitants d'une petite communauté villageoise de Haute-Marne (Blimontcourt), surpris par le regard d'une émission radiophonique (France Culture). On y voit tour à tour le portrait de personnages pittoresques de cette communauté d'une centaine d'habitants. On y perçoit qu'un attachement se fonde sur des liens tissés par le temps, et que l'interconnaissance joue en sa faveur. Pouvoir raconter une anecdote à propos d'un village, de sa communauté d'appartenance, revient à valider l'idée même d'une appartenance.

À peu près au même moment, les quatre dames de Minot (Marie-Claude Pingaud, Tina Jolas, Yvonne Verdier et Françoise Zonabend) menaient une étude sur un village en Chatillonnais, Minot, entre 1967 et 1975. Il s'agissait d'une grosse étude montée par le CNRS à la fin des années 1960. Bien que très enrichissant sur le plan heuristique (augmentation de la connaissance) ce genre d'étude ne s'est pas renouvelé. Et les recherches sur les formes d'habitat sont devenues des recherches individuelles, ou à deux

(petite équipe). En 2001, j'ai participé à une équipe dirigée par Sylvette Denèfle et qui consistait en une recherche comparative sur les unités d'habitation de Firminy et de Rezé-les-Nantes. Cela a donné lieu à plusieurs publications (voir à la bibliothèque).

Si l'on s'attache à son village, qu'en est-il lorsque les populations sont logées dans des grands ensembles ? Les immeubles sont-ils toujours perçus comme des "villages verticaux" ?

2.3 Vivre dans les grands ensembles

On assiste à un renouveau des études sur les logements collectifs à partir des années 2000. La mode liée au vent de destruction des grands ensembles, à partir du début des années 1990, a permis, certaines fois, de recueillir des témoignages et d'entrer dans l'intimité des habitants (des habitats) le temps d'une brève collecte, juste avant la destruction des immeubles.

L'immeuble Billardon, la cité de Dijon, en est un exemple. [On se reportera au site et à l'ouvrage qui lui est consacré.]

<http://www.bourgognetvweb.com/billardon.html>

<http://www.bourgognetvweb.com/billardon.swf>

Une série de témoignages dressés au moment de la destruction de l'immeuble permet de retenir les derniers instants de la vie dans l'unité d'habitation. Les témoignages sont "nus" et laissent entendre la franc-parler des habitants. Une certaine nostalgie s'empare du lecteur.

[Voir également mon compte rendu *dans L'Homme*, n°179]

Billardon de Sylvain Taboury

(<http://lhomme.revues.org/index2460.html>)

Autre exemple avec la cité des Courtillières, de l'architecte Émile Aillaud (1902-1988). Dans cet ouvrage, la mémoire est collectée et restituée accompagnée de photographies d'époque. Il s'agit d'un vaste ensemble documentaire qui a donné lieu à une exposition à Pantin (93). Quelques rares écomusées évoquent l'histoire sociale en cours, comme celui du Val de Bièvre à Fresnes (92) (<http://www.ecomusee-valdebievre.fr>).

Un autre bon exemple est présenté dans le film *Mon Oncle*, de Jacques Tati, de 1958. Sous la forme d'une fable contemporaine, Tati évoque les difficultés d'un dialogue entre l'architecture moderne et l'Homme. On s'intéressera particulièrement aux scènes où Madame Harper fait visiter son intérieur.

[Extrait du film *Mon oncle*, Jacques Tati, 1958, disponible à la bibliothèque] Critique sociale du monde moderne, mise en contraste entre la vie de quartier et le lotissement aseptisé. On remarque dans ces images un très fort contraste entre les gens d'une part, et leur mode de vie, et l'architecture dans laquelle ils vivent.

La maison des Harpers ressemble à un assemblage entre Robert Mallet-Stevens (1886-1945), Le Corbusier (1887-1965) et André Lurçat (1894-1970), où l'on peut lire une grammaire de l'architecture moderne dans sa version froide. Le design tient une place de premier choix, les objets sont froids et clairsemés, même s'ils incarnent la sexualité à l'état conceptuel. On notera aussi un certain humour, propre à Tati. Voir à ce propos le bonus du DVD et les interventions, entre autres, de Rudy Ricciotti (1952-), Jean Nouvel (1945-) et Andrée Putman (1925-2013).

Dans les travaux que je mène sur l'unité d'habitation Le Corbusier à Firminy, j'ai tenu à collecter la mémoire des habitants sur la période qui va du début de la mise en location à nos jours. Ces récits font la substance de l'histoire collective, toujours singulière dans ses anecdotes et ses détails. Bien sûr, à l'échelle du territoire, un immeuble ressemble à un autre immeuble. Mais dès que l'on se rapproche à l'échelle de l'habitant, c'est une profusion d'individualités, une confrontation à l'altérité qui nous mène loin des discours généralistes et esthétiques. C'est pour cette raison que l'étude des immeubles collectifs est intarissable.

2.4 De l'attachement au détachement : l'exemple des enfants de Castors à Toulouse

« À la fin des années 1940, le constat est unanime en France sur la question des taudis et sur l'incapacité des pouvoirs publics à faire face à la pénurie de logements. Malgré le mouvement politique créé à partir de la loi Siegfried de 1894, et qui pose un cadre juridique favorisant le développement des maisons individuelles par la création de prêts accordés au monde ouvrier, la production du bâti reste en dessous des besoins et, comme la plupart des villes en France, Toulouse a un besoin urgent en logements. À la faveur de regroupements ouvriers, des expérimentations voient le jour et prennent une place importante en ce qui concerne l'image du logement individuel. Les Français rêvent d'une maison, calquée sur le modèle de la classe moyenne. Instituées en association ou sous forme coopérative, des initiatives collectives et locales prennent place, souvent sous l'impulsion du syndicalisme chrétien. Comme le souligne Jean-Luc Debry (1954-), « leur but n'a jamais été de renverser l'ordre bourgeois, mais d'améliorer la condition ouvrière en corrigeant les abus de pouvoir du patronat »

(Debry, 2012 : 51). Le mouvement coopératif des Castors en donne un bon exemple avec la cité des Castors de Pessac près de Bordeaux. Là comme ailleurs, le mouvement se fonde et tient grâce à la présence et l'obstination d'un acteur, qui donnera l'impulsion et qui accompagnera les ouvriers tout au long de leurs démarches. À la fois leader d'opinion et homme consensuel, c'est sur lui que repose une grande partie de la réussite du projet¹⁵. »

À Toulouse, plus d'une quinzaine d'expériences vont avoir lieu entre 1952 et 1960. Celle de Bagatelle débute en 1952. Un groupe d'ouvriers de la SNCASE (aujourd'hui Airbus) s'organise autour du projet de création d'une centaine de maisons. Après deux ans de réflexion, ils achètent collectivement un terrain et s'attèlent aux travaux de terrassement, allant jusqu'à percer les rues, comme dans la plupart des initiatives Castor. Dans le principe, l'ouvrier va concéder une partie de ses week-ends et de se vacances pour réaliser son projet. Ainsi, l'apport-travail va être converti en capital économique et déduit du prêt nécessaire à l'achat de la maison. L'ensemble des maisons sera livré en 1956 et distribué suivant un tirage au sort.

Soixante ans plus tard, les enfants des Castors se posent la question de la transmission du bien familial qui conserve une valeur symbolique importante. Que va-t-on faire de cette maison construite de la sueur de notre père, peut-on entendre, alors qu'il ne reste aujourd'hui qu'une poignée d'hommes ?

Un certain nombre de maisons ont déjà été revendues, et en définitive, peu de maisons Castors sont restées dans les familles. Des problèmes liés au partage de la succession, des impossibilités à venir vivre dans ces maisons lorsque le travail est ailleurs, l'obligation de vendre rapidement lorsque les parents sont en maison médicalisée et qu'il faut payer tous les mois 3000 euros. Bref, beaucoup de raisons font qu'il devient impossible de conserver ce patrimoine.

À l'initiative de deux habitantes, filles de Castors, une association informelle de sauvegarde du patrimoine s'est constituée au fil du temps et nos Castorettes ont collecté des sources et des archives tout en espérant sensibiliser les services du patrimoine de la ville de Toulouse, afin que ne disparaisse pas cette histoire singulière.

¹⁵ Source : Jouenne Noël, "L'attachement comme forme de résistance face à l'effacement de la mémoire. Retour d'expérience sur les enjeux de patrimonialisation d'une cité Castors à Toulouse", *Parcours anthropologique*, 10/2015, p. 134-157 et « Habiter une maison Castor, une patrimonialisation difficile », Gatta Federica & Sotgia Alice (dir.), *L'habiter comme patrimoine*, Marseille, Imbernon, 2020, p. 42-57

À travers cette expérience, il est plus facile de comprendre que l'on puisse s'attacher à un patrimoine familial. Pour autant, différentes facettes ont pu être observées entre attachement et détachement. Des raisons personnelles, familiales, sentimentales, économiques ont été mises à jour, tout comme l'attachement au quartier, dans un contexte social, économique et politique lié à l'histoire des grands-ensembles aux stratégies de peuplement des barres HLM...

« Dans la reconstruction du récit, les liens qui lient les Castors entre eux sont altérés par un discours qui se cristallise autour de ce qui pourrait passer pour une légende. Certes, les Castors ont construit leurs maisons ensemble, mais la fierté qui s'en dégage semble *sur-impressionner* le discours et masque l'affichage d'enjeux secondaires. Plusieurs sources d'attachement motivent les passions, entre les limites que Bruno Latour (1947-2022) nomme de bons et de mauvais attachements (Latour, 2000). Accorder une place dans l'histoire de l'urbanisation de la ville, régler quelques problèmes personnels au sujet de la reconnaissance, occuper son temps libre et créer du lien social, conserver une forme d'entre-soi, et bien sûr mettre en valeur le patrimoine immobilier sur un territoire dont l'image se dégrade depuis un demi-siècle. »

2.5 Synthèse à la question de départ :

Si la socialisation participe de l'attachement, celui-ci ne possède-t-il pas une part « artificielle », construite et, dès lors, modifiable ?

2.6 Le mobile home comme nouvelles formes d'habiter ?

Les *New-nomads* comme le définit Jean-Paul Flamand, sont des regroupements d'individus plutôt jeunes qui aménagent des véhicules utilitaires et circulent à travers les états. Les « nono » nouveaux nomades seraient-ils en train de fonder une nouvelle manière de vivre ? Les apparences sont contradictoires. Nous avons vu des *new-nomads* se faire livrer des pizzas par livreur à vélo. L'exemple n'est évidemment pas représentatif de l'ensemble, mais l'usage du téléphone et des services liés contredit ici l'aspect « anti-social » que revendiquent certains.

Livre *Sur les routes : Le phénomène des New Travellers*, Marcello Frediani, Imago, 2009

« Les nouveaux nomades vivent en marge, dans les interstices, les friches, les squats. Leurs références historiques sont transfrontalières, elles incluent le mouvement hippie, mais plus anciennement les sociétés utopiques, la Beat Generation. La mobilité géographique, les points de rencontre annuels,

festivals, free parties, définissent des parcours finalement très codés, une véritable culture alternative que « la » société ne voit pas, et rejette en bloc... Jusqu'à ce que l'Histoire, les sciences sociales, la mode, les institutions muséales ne s'en emparent, toujours en décalé, voire même les « récupèrent » dès lors que leur contenu potentiellement subversif est épuisé... Avec un reportage enregistré par Pauline Maucort directement au sein de la communauté Epsylonn-Otoktonn, rassemblée près de Rennes autour d'un sound-system itinérant dans toute l'Europe. Elle a négocié avec les pouvoirs publics la légalisation des free parties et la reconnaissance de leur pratique comme culturelle. »

La loi LOPPSI 2 de mars 2011 (article 32 Ter A Loi 2011-267) donnait la possibilité aux préfets d'intervenir et d'expulser les personnes vivant dans un habitat illicite (mobile home, caravane, bidonville, squat, etc.). De ce fait, on voyait mal comment l'habitat précaire pourrait devenir une nouvelle forme d'habiter. Cet article a été déclaré "non conformes à la Constitution par la décision du Conseil constitutionnel n° 2011-625 DC du 10 mars 2011". Comment résoudre la question du mal-logement en France ?

La loi sur la ZFE¹⁶ (zone à faible émission) qui se déploie en 2023 commence par interdire l'accès aux grandes villes des véhicules classés en critère 5. Or, ce sont justement ces véhicules qui abritent les « nono », car peu chers à l'achat, et facilement transformables. Directement ces « zonards » sont exclus des grandes villes et contraints, de fait, de vivre à la périphérie.

Le rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre (FAP) 2018 porte à 4 millions le nombre de personnes mal-logées (SDF, chambre d'hôtel, habitat de fortune, logement contraint chez un tiers), dont 85 000 vivent en "habitat de fortune" en 2012. De 2001 à 2013, l'association estime que le nombre de personnes à la rue a augmenté de 50%, et représente environ 143 000 personnes.

¹⁶ Article 119 de la Loi n°2021-1104 du code général des collectivités territoriales, mise en place pour les villes de plus de 150 mille habitants.

	ménages	personnes
4 millions de personnes mal logées		
Personnes privées de logement personnel		
dont personnes sans domicile ⁽¹⁾		143 000
dont résidences principales en chambres d'hôtel ⁽²⁾	21 000	25 000
dont habitations de fortune ⁽³⁾		85 000
dont personnes en hébergement « contraint » chez des tiers ⁽⁴⁾		643 000
TOTAL		896 000
Personnes vivant dans des conditions de logement très difficiles		
dont privation de confort ⁽⁵⁾	939 000	2 090 000
dont surpeuplement « accentué » ⁽⁶⁾	218 000	934 000
TOTAL sans double compte		1 123 000
		2 819 000
TOTAL des personnes mal logées (a) (sans double-compte)		
	ménages	personnes
« Gens du voyage » subissant de mauvaises conditions d'habitat ⁽⁷⁾		208 000
Résidents de foyers de travailleurs migrants non traités ⁽⁸⁾		42 000
TOTAL des personnes mal logées (a) (sans double-compte)		3 965 000

Source : *L'état du mal-logement en France 2018*, Fondation Abbé Pierre, p. 202

Dans un article récent (2011), l'architecte et urbaniste France Poulain repart de l'histoire de l'habitat de loisir pour aborder la question des habitats précaires et de la prise en compte de ce rapport par la société. La réglementation en matière de stationnement sans autorisation est rappelée à mesure que le camping progresse. Dès 1928, les campeurs sont invités à se munir d'autorisation et à se comporter selon les règles édictées dans les manuels de pratique du camping. Mais il faut attendre 1959 pour qu'un décret (n°59-275 du 7 février 1959) autorise les maires à interdire le camping lorsque celui-ci trouble l'ordre public.

Parmi les objets à double utilisation (loisir et urgence), la tente est certainement l'abri le plus utilisé. Pour cette raison, les campements de SDF sur les berges du canal Saint-Martin à Paris en 2006 ont été réalisés à partir de tentes de la marque Décathlon. Rapidement, l'enseigne a souhaité ne plus être impliquée dans les commentaires médiatiques. Curieusement, comme le fait remarquer France Poulain, la société n'associe pas le même objet lorsqu'il s'agit de pratiques différentes.

Source : France Poulain, "Entre camping et campement, visible et invisible, deux vies pour l'habitat en plein air", in *Anthropologie des abris de loisir*, sous la dir. Gilles Raveneau & Olivier Sirost, Presses Universitaires de Paris Ouest, 2011.

3 Travail complémentaire : Habiter ensemble

Un immeuble des histoires d'Emmanuel Laborie, 2007 à propos de l'immeuble de la rue Émile Durkheim dans la 13^e arrondissement parisien.

[Je propose un travail complémentaire personnel à partir du documentaire suivant :]

Un immeuble, des histoires, Emmanuel Laborie, La Huit, 52 minutes 2003
À la découverte de logements sociaux pas comme les autres : l'immeuble Durkheim imaginé par Francis Soler près de la Bibliothèque Nationale François Mitterrand.

"L'immeuble de la rue Durkheim, à Paris : imaginé par l'architecte Francis Soler, est un des premiers bâtiments construits aux abords de la nouvelle Bibliothèque Nationale de France. Cet ensemble de 93 appartements a été investi par des candidats au logement social qui ont fait un double pari : celui de vivre dans un quartier en friche, chantier à ciel ouvert, mais aussi celui d'habiter une architecture originale. Pour eux, il s'agissait d'apprendre à habiter tout à la fois un logement, un immeuble, un quartier et à s'appropriier ces lieux déjà porteurs d'histoires."

Source : La Huit

On doit à Francis Soler (1949-) la nouvelle façade métallique du ministère de la Culture au début en 2005.

Analyse et réflexion prolongées

- Quelle est la particularité de cet immeuble ?
- Les critères HLM s'appliquent-ils à la population logée ?
- Quelle place les locataires accordent-ils aux riverains ?
- Le vivre ensemble concerne-t-il tous les habitants ?
- Donnez votre point de vue personnel sur cette architecture

Lecture complémentaire

Elvire Murail, *Escalier C*, (1983), École des Loisirs, 1999, et le film *Escalier C*, de Jean-Charles Tacchella, 1984 d'après l'ouvrage.



Maison radieuse, in Chombart de Lauwe, 1959

Extrait de CHOMBART DE LAUWE Paul-Henry, Famille et habitation, Paris, CNRS, 1967

4.1 _HABITER SUR SON LIEU DE TRAVAIL

1_ Travaille-t-on ou vit-on d'abord ?

Voyons cette liste non exhaustive des métiers nécessitant de vivre sur le lieu de travail :

- Chauffeur routier international [extrait d'une chanson de François Béranger (1937-2003), *Canal 19*] Les chauffeurs routiers sont liés par la Citizen band (Cibi) et le canal 19 est le canal où chacun annonce sa venue.

Je reproduis ci-après le texte d'un blog parlant d'un chauffeur routier. Son environnement quotidien est la cabine de son camion, qui va devenir son "chez lui".

« Fréd a beaucoup investi dans ce camion, c'est là que l'on reconnaît la passion du routier. Il s'est offert un superbe intérieur de cabine, c'était son chez lui... normal il dormait souvent à l'extérieur alors pas besoin de vous cacher qu'il connaît bien évidemment tous les bons relais routiers de Suisse et c'est peut être aussi dans un de ces endroits que vous avez croisé le chemin de Fréd.

"Il en parle souvent de l'épopée Planzer... de ces belles aventures qu'il a vécues durant cinq années, des journées pas toujours évidentes qui ont défilé au fil du temps... mais pour lui, c'est sans regret.

"L'œil toujours sur le compte-tours, il tient le moteur à son bon régime, il soigne sa monture et sur la route il a l'œil du marin de la route... la main gauche levée pour saluer le camion qui vient en face et un petit appel de phare lorsqu'il croise un copain. Moi j'ai eu l'occasion de me balader en sa compagnie, ce fut une vraie promenade de santé, car il est très souple au volant de son camion...

"Pour moi Fréd, c'est tout simplement un routier et pas un pilote de camion, quand il dit qu'il a du diesel dans les veines, ce n'est pas du vent... c'est bien vrai... » (Blog Les routiers Suisses Romans consultation en 2011, disparu aujourd'hui, mais on peut trouver l'équivalent).

Le nomadisme est à l'origine des peuples, comme le prétend Jacques Attali. Dans son ouvrage, *L'Homme nomade*, il retrace l'histoire des peuples, le déclin du nomadisme et son retour.

« Dans cette vaste fresque historique et prospective, Jacques Attali retrace l'histoire de l'humanité comme jamais on ne l'a fait jusqu'à présent. Pour lui, l'homme est nomade depuis ses origines, et il est en train de redevenir, par la mondialisation, un nomade d'un genre nouveau. Loin d'avoir été des barbares venus détruire des civilisations existantes, les hommes du voyage furent les véritables forces d'innovation et de création à la source de tous les empires, de la Chine à Rome, de l'Égypte à l'empire américain d'aujourd'hui. Quand elles se ferment aux nomades, aux itinérants, aux étrangers, aux mouvements de toutes sortes, les sociétés déclinent et périssent. Aujourd'hui s'ouvrent avec les nouvelles technologies du voyage, réel et/ou virtuel, des perspectives radicalement neuves pour l'humanité ; l'hégémonie du dernier empire sédentaire, les États-Unis, s'achève et commence une formidable lutte entre les trois forces nomades qui aspirent à le remplacer : le marché, la démocratie, la foi ; cet affrontement bouleverse les enjeux éthiques, culturels, militaires et politiques de notre temps. »

Description de l'éditeur, Fayard, Jacques Attali, *L'Homme nomade*, Fayard, 2005, 544 p.

On trouvait un dossier PDF portant sur la question du nomadisme réalisé par Muriel Souchon à la bibliothèque de Saint-Herblain.

<http://www.la-bibliotheque.com/pdf/nomadisme.pdf>

2_D'autres professions (bien différentes)

- Astronaute de la mission Mars 500 - 105 jours de tests, on attend encore les résultats, mais la seconde mission qui devait commencer en 2010 ne débutera qu'à partir de juin. Ils sont sortis le 4 novembre 2011. Enfermer 6 astronautes pour 520 jours, en milieu clos, sans contact avec l'extérieur, « on a vraiment coupé le cordon ombilical avec la terre ». Les études des résultats se poursuivent actuellement et les résultats ne seront peut-être pas publics. En 2013, un bilan est rédigé sur ces deux missions. Romain Charles, l'un des « astronautes » français de 33 ans dresse son bilan personnel. Cet ingénieur en mécanique, diplômé de l'institut de Clermont-Ferrand, relate son immersion de 17 mois en situation de confinement. Il pouvait contacter sa famille ou le centre des opérations, mais avec un délai

de 20 minutes entre chaque phrase, comme s'il était dans l'espace. Dans sa chambre, il a emporté quelques objets personnels de manière à rendre le séjour plus humain. Sept jours sur sept, il a travaillé comme s'il avait une mission à effectuer sur Mars.

D'autres programmes n'ont pas eu le même succès. En Arizona, en 1991, près de Tucson, biosphère Two n'a fonctionné que quelques mois. Au bout de quelques mois les "cobayes" s'enfuyaient le soir. Les astronautes vivent dans une architecture qui suppose une adaptation aux conditions de vie dans l'espace au regard des conditions de vie sur terre. Mais la difficulté reste d'ordre psychologique, l'absence de contact physique avec la terre, et d'un point de vue philosophique "avec la terre-mère". Aujourd'hui, cet institut recrée un écosystème capable d'entrevoir des possibilités de terra-formation sur d'autres planètes.

Les exploits des missions intergalactiques nous font oublier que l'homme n'est peut-être pas capable de quitter son environnement affectif et maternel sans perdre une partie de lui-même.

La prise en compte de l'aspect psychologique (au sens large) est à méditer. "À l'époque, encore très proche, où l'on naissait et mourait dans la même maison, le sentiment d'appartenir à une famille ou à un village germe facilement en soi" nous dit Boris Cyrulnik (1937-)¹⁷.

Petra Gruber et Barbara Imhof sont deux architectes autrichiennes spécialisées dans les espaces habités dans l'espace (3 degrés de libertés). A participé au Liquifer systems group dans l'élaboration des plans pour l'ESA (european space agency), pour la préparation des vols sur mars. Barbara Imhof a reçu un prix "Femme du mois" en mars 2012 (Femtech Expertin des Monats) qui récompense son travail technique d'architecte (et le fait qu'elle soit une femme aussi). Les étudiants les plus intéressés par cet axe pourront télécharger ce rapport de la Nasa.

J'ai choisi de montrer ici des aspects très marginaux des métiers qui nécessitent une présence sur le lieu de travail. Et concernant les astronautes, il est clair qu'ils ne peuvent pas travailler autrement. Pourtant, ils sont vraiment peu nombreux au regard d'autres professions.

Passons en revue d'autres métiers. Pour chacun on s'intéressera à son habitat et à son espace de travail, parfois dans l'espace habité, parfois à l'extérieur :

[Les différents métiers rassemblés ci-dessous sont illustrés dans le PowerPoint diffusé en cours.]

¹⁷ Boris Cyrulnik, *Les nourritures affectives*, Odile Jacob, 2000, p. 95

- Paysan (jusque dans les années 1980-1990 pour tous)
- Concierge, gardien d'immeuble (expliqué plus bas)

Alors qu'aujourd'hui les gardiens d'immeuble ne vivent plus dans les immeubles, les concierges eux y résident toujours. Ces logements étaient conçus très exigus, peut-être pour rappeler cet état « domestique », de serviteur à l'égard des résidents.

- Travailleur de chantier, BTP

Lorsque les chantiers sont importants, les travailleurs de chantiers vivent sur place, dans des baraquements ou des caravanes. Au moment de la construction des autoroutes, les ouvriers suivaient la progression des travaux.

- Peintre, écrivain, artiste
- Informaticien à l'INRIA

Dans les années 1990, j'ai connu l'existence d'informaticiens de l'INRIA à Palaiseau qui dormaient dans leur bureau. Quelques années plus tard, une note de service a interdit cette pratique. Il semble que c'était monnaie courante dans le domaine aussi passionnant que l'informatique.

- Un groupe rock en tournée

Vivre dans son camion pour limiter les dépenses et tourner à travers la France.

- Ethnologue sur un terrain exotique (durant le temps de son enquête)
- Sapeur-pompier. Être d'astreinte et vivre sur place, prêt à intervenir.
- Gendarme
- Militaire de carrière
- Pharmacien de garde (en milieu rural)
- Garde-barrière (métier d'autrefois)
- Capitaine d'un navire (et son équipage)
- Architecte (peu s'étendre aux professions libérales, médecin)
- Marinier en péniche
- Gardien de phare
- Moine en monastère...

Cette liste n'est pas exhaustive et chacun d'entre vous pourra trouver d'autres exemples, parfois plus personnels... Cela nous montre l'extraordinaire de cet ordinaire que vivent beaucoup d'individus.

3_ Un exemple inversé : le représentant de commerce

- Le représentant de commerce (un exemple inversé)

Dans son livre, *Lieu commun. Le motel américain*, Bruce Bégout (1967-) raconte l'histoire des hébergements très standardisés que sont les motels américains. Il traverse une partie des États-Unis pour noter les ressemblances tout en questionnant l'utilité de ces hôtels. Le représentant de commerce y trouve un hébergement quotidien dans un territoire conquis par le commerce. Ainsi, vivre tous les jours dans un lieu différent rend indifférente l'identification au lieu.

"Mais l'homme ambulatoire n'est plus un être exceptionnel. Le système libéral dans son développement récent réclame avec insistance des êtres littéralement à la dérive, sans lien ni attache, qui peuvent à tout moment, sur un simple coup de téléphone, être envoyés à l'autre bout du monde, à Hong-Kong, à Londres, à Johannesburg, et peut-être ne jamais revenir. Des êtres pour lesquels une maison ne signifie plus grand-chose, sinon une simple connexion en réseau, un bombardement numérique, une boîte aux lettres. Cela ne veut pas dire que l'on doit automatiquement se sentir *chez soi* dans une chambre de motel, mais, inversement, que l'on a l'impression, étant chez soi, d'être dans une chambre de motel" (Bégout, 2003, p. 75).

Le nomade (par opposition au sédentaire) arrive-t-il à construire son identité en assemblant le puzzle de son existence ?

À l'opposé, travailler dans son lieu de vie engendre des comportements particuliers, là aussi, afin de respecter ou de sauvegarder son identité.

4_ A l'autre bout de la chaîne du travail

- Le télétravail à domicile (ou l'art d'aménager les recoins)

Quelques remarques s'imposent : La proximité est une constante dans le fait de devoir vivre sur son lieu de travail. Pourtant il est important de séparer les activités liées à l'espace public (à l'intérieur de l'espace domestique) et celles liées à l'espace privé (à l'intérieur de l'espace domestique aussi). Par exemple, une simple porte ou un sas permettent de passer d'une situation à une autre. Un léger dénivelé aura également cette fonction. L'effet symbolique lié au seuil est ici très important.

Pour cela il existe des espaces intimes, personnels ou propres, qui permettent un repli et offrent une coupure avec les activités liées au travail. Le traitement de la décoration offre une possibilité de se positionner dans un chez soi (se sentir bien tout en suggérant l'activité).

Les vêtements de travail servent à endosser un rôle. Le changement de statut peut passer par le changement de vêtements. Dans l'espace domestique, l'on change de vêtements en fonction de l'activité : cuisiner, coucher, jardiner, bricoler, se divertir, etc. Les systèmes vestimentaires correspondent à des pratiques et des usages particuliers. De même que travailler nécessite un vêtement adapté. Le kinésithérapeute ou le médecin endosse une blouse blanche ou une veste (le Stéthoscope reste un instrument évocateur). Comment s'habille l'architecte lorsqu'il travaille à son domicile ?

La diversité est grande et nous sentons bien que chacun aborde la question de l'habitat selon ses propres rapports au monde, sa propre cosmologie. Mais s'agit-il de vivre sur son lieu de travail ou bien de travailler sur son lieu de vie ? Par exemple, le marinier ou le moine entretiennent des liens étroits avec leur habitat qui est lui-même étroitement lié à leur fonction. Plus proche de nos villes, le gardien d'immeuble est un autre exemple.

Avez-vous remarqué le lien étroit que l'on peut faire entre la profession, l'habitat et l'habit ?

5_Le gardien d'immeuble (retour sur un exemple précis)

L'ouvrage de Roselyne de Villanova & Philippe Bonnin, aborde la question des concierges à travers une étude pluridisciplinaire. Voici le compte rendu que j'ai rédigé pour une revue d'anthropologie.

Compte rendu dans *L'Homme*. n°189/2009/1

"Ce très bel ouvrage illustré, dirigé par Roselyne de Villanova et Philippe Bonnin, est une somme conséquente dont l'originalité du sujet, les concierges et gardiens dans plusieurs villes d'Europe, repose sur le travail pluridisciplinaire et multiculturel de quatorze auteurs européens. Leurs contributions sont agrémentées de nombreuses photographies en noir et blanc, dont toute une série de Robert Doisneau, qui révèle à sa manière quelques portraits de concierges des années 1940, « emblématique[s] de la société parisienne vivant dans les quartiers populaires de cette époque » (p. 12).

"L'ethnologue sera sensible à la présence de Martine Segalen, qui, dans son avant-propos, décrit l'enthousiasme suscité par ce projet d'enquête, « tant

le sujet paraissait riche. Il existe en effet peu de personnages sociaux aux rôles aussi complexes [...] dont la présence et les actes marquent les seuils du public et du privé dans nos villes modernes » (p. 10). Or, ce « personnage invisible de la famille » (p. 9), cet « ange tutélaire » qui surveille et protège à la fois, qui fait partie du commun de notre existence, reste une figure peu connue. Les rapports de domination sont tracés en filigrane, car quelles que soient leurs appellations, ce « sont des gens qui vivent en dessous de vous, à tous points de vue – niveau social, lieu de résidence » (p. 10). Notons que par l'emploi répété du « nous », en opposition au terme de concierge ou de gardien, Martine Segalen, et le groupe qui compose ce projet, marque son appartenance au revers de cette médaille sociale. Or, très peu d'informations concernent la mise à distance de l'enquêteur par rapport à son objet.

Il était important de retracer l'évolution du métier et du rôle à travers l'histoire et sur une échelle européenne. Dans une première partie qui se veut introductive (« Introduction(s) »), toutes les facettes d'une approche monographique sont développées. C'est d'abord Philippe Bonnin qui pose le cadre de la loge, cet « espace intermédiaire », « l'entre ». « Parler d'espace intermédiaire », nous dit-il, « c'est bien sous-entendre [...] cette position médiane entre deux autres lieux » (p.23), faisant explicitement référence à la question des espaces liminaires liés au rite de passage d'Arnold Van Gennep. Demeurer dans ces espaces nécessite l'apprentissage de codes sociaux adaptés.

"S'ensuit une approche linguistique qui nous permet d'apprécier les différences culturelles fournies par huit contributeurs. Ceux-ci tentent de « nommer le personnage et la fonction » (p. 29), à partir de l'étymologie – en France, « concierge » viendrait du latin cum (avec) et servus (esclave)... – ou l'évolution du terme (comme avec l'apparition du vocable « gardien ») et de trouver les dénominations équivalentes en Espagne (conserje, portero...), en Angleterre (caretaker), en Italie (de custode à capi-scala) et en Norvège (vaktmester). Enfin, « Le métier en France » (p. 35-54), article abondamment illustré qui présente la profession dans une dimension historique et statistique, sert de point de départ pour comparer avec « Le métier ailleurs: Barcelone, Londres, Milan, Oslo » (p. 55-61), préalable à de plus longs développements.

"Une autre partie imposante de l'ouvrage est consacrée aux loges elles-mêmes. Roselyne de Villanova dresse la typologie de plusieurs loges qu'elle restitue sous l'angle de leur confort ou inconfort et sous la forme de portraits d'occupants (Amparo, Catarina, Laura, Dolorès...). L'auteure « tente d'illustrer les variations importantes de l'état des loges en usage » (p. 65), tout en notant la constante d'une extrême vétusté des espaces qu'elle a pu observer: « Aujourd'hui, dans les loges du secteur privé ancien, les

travaux d'amélioration restent souvent en deçà des normes de confort réglementaires » (id.). Elle poursuit son investigation dans la contribution suivante en étudiant les relations entre gardiens et habitants. À partir d'une enquête orale, elle montre une facette à composante familiale, à « parenté symbolique ou transférentielle » (p. 76), qui découle des relations de proximité et de réciprocité que l'on pourrait concevoir également dans des immeubles à forte mixité sociale [67]. Différents types de relations sont étudiés, comme la « bonne distance » à trouver (relations personnalisées ou impersonnelles), ainsi que leurs limites (degré de serviabilité, conflits).

Martine Segalen aborde, quant à elle, cette question à travers l'expérience d'un immeuble bourgeois de l'Ouest parisien. Là encore, « les emprises du gardiennage relèvent de la confusion » (p. 98) et l'écart est étroit entre dévouement et soumission, dans un rapport presque « sacerdotal ». Lors de la fête des voisins en 2003, par exemple, « les gardiens étaient de la fête, à la fois pour aider à servir les boissons et les plats... » (p.104); même les jours festifs, leur place reste du côté de la servitude et du dévouement. Mais il ne s'agit pas non plus d'orienter le lecteur vers un discours facile sur les rapports de domination, et l'auteure joue également sur les liens symboliques dans un immeuble où, soit, les écarts de revenu peuvent atteindre des sommets [68], mais « où le dominé n'est pas toujours celui qu'on croit » (p. 90). Parce qu'ils partagent leur vie, qu'ils compatissent à leurs malheurs, les concierges ont le sentiment d'appartenir à la même catégorie que les propriétaires qui, en retour d'une attention soutenue, leur prodiguent quelques menus services, « notamment pour la promotion de leurs enfants » (p. 100) (appuis, interventions dans les domaines scolaire et/ou médical). Lorsque l'accord est parfait, une sorte de bienveillance anime le couple gardien-propriétaire au plus grand bénéfice des deux. Pour autant, chacun reste à sa place.

Plans de loges, mais aussi témoignages ou extraits de journal intime permettent ensuite d'établir des liens visuels et concrets avec ces lieux souvent exigus, divisés entre espace public et espace privé.

La dernière partie offre un regard comparatif entre plusieurs villes d'Europe: « Des loges à Barcelone, Londres, Oslo, Milan ». La tendance entre ces différentes pratiques européennes montre qu'un rôle de gardiennage et de surveillance est toujours présent – quand il n'est pas simplement issu du mécanisme de l'État comme il en est question avec Barcelone (p. 153-175) –, et que l'emploi tend donc vers la « professionnalisation », voire la « spécialisation ».

"Les articles consacrés au « profil-type [...] du gardien-concierge britannique » (p. 183-210, complétés par sept exemples) et à son homologue

norvégien (p. 211-240) relèvent d'enquêtes laissant là encore une place importante à l'observation, à la parole et aux témoignages. En Grande-Bretagne, « les gardiens apparaissent comme des professionnels de la médiation sociale » (p. 183). Pour Oslo, la difficulté est d'un autre ordre dans la mesure où il n'existe pas d'équivalent du gardien tel qu'on le connaît en France et où une part du contrôle social est dévolu aux habitants eux-mêmes. Les raisons sous-jacentes laissent entrevoir une forme particulière de l'habitat norvégien reposant sur la tradition du petit propriétaire. L'absence de photographies et de croquis est partiellement compensée par les détails et les prises de parole. Chacun des deux chapitres est suivi d'une bibliographie propre.

"Parmi les auteurs de cet ouvrage, certains ont déjà produit des articles ou des livres sur le même sujet, tel Hervé Marchal à qui nous devons sans doute l'enquête la plus récente, un article issu de sa thèse de sociologie portant sur les gardiens d'immeubles en hlm [69]. Pourtant, ses contributions restent ici en arrière-plan et nous nous étonnons qu'une place plus grande ne lui ait pas été réservée. De la même façon, Jean-Marc Stébé, que l'on retrouve ailleurs dans un article plus récent pour la revue *Urbanisme* [70], semble agir tel un chaperon. Cela étant, ces deux auteurs apportent un éclairage érudit sur « Le métier de gardien au sein du parc immobilier social » (p.241-271) dans une contribution qui ouvre sur le volet social et politique du métier de gardien, grâce à des allers et retours avec l'Italie et la Grande-Bretagne. Écrite à quatre mains, cette partie rassemble trois aspects du métier de gardien en France, en Angleterre et en Italie; elle permet de comprendre que le « gardien-concierge » est surtout un important médiateur informel dans ses rapports de proximité avec la population et que la transgression joue en la faveur des bailleurs. La disparition des gardiens d'immeubles hlm dans les années 1980 n'a pas été suivie puisque l'on assiste à leur réapparition à la fin des années 1990, dans un esprit d'entreprise politique visant à maintenir un certain ordre social dans les cités. Malgré tout, ce chapitre constitue davantage un état des lieux qu'une enquête en profondeur, même si la partie consacrée à Milan est complétée de quatre portraits.

"L'ouvrage se réfère sur une conclusion assez sombre de Roselyne de Villanova au sujet du pouvoir que détiennent les gardiens et de la forme de contrôle social (parfois contraint) dont ils ont su user à travers le temps, faisant d'eux des agents de surveillance au goût du jour. À Paris : le réseau d'interconnaissance se maintient et donne lieu à des formes de dominations (vente de pas-de-porte, accès à l'emploi), tandis qu'à Milan ou Oslo, les surveillants prennent le pas sur une forme plus classique et plus proche là où se développe la petite délinquance. Le métier de « gardien-concierge »

revient donc sous une forme nouvelle, beaucoup plus marquée par la fonction de surveillance et de contrôle que d'entretien, car, « les dispositifs de sécurité coûteux et sophistiqués ne peuvent se substituer à l'effet socialisateur de la présence humaine » (p. 281).

"Une bibliographie conséquente répartie en différents thèmes confère à cet ensemble la consistance d'un travail soigné et exhaustif, même si l'absence de références à l'article de Patrick Champagne [71] ou d'auteurs comme Hannah Arendt, Pierre Bourdieu, Antonio Gramsci ou Michel Foucault pose in fine la question de l'équilibre politique du discours."

Nous sommes ici dans le cas de rapports étroits et complexes de domination qu'entretiennent les concierges (gardien) et les habitants qu'ils sont censés garder (protéger). La lecture de l'ouvrage montre qu'il n'y pas de sens unique et que le "donnant-donnant" peut être évoqué à propos des rapports sociaux à l'œuvre.

Source bibliographique :

Philippe Bonnin, Roselyne de Villanova, Martine Segalen. *Loges, concierges & gardiens - Enquêtes en Europe. Paris : Londres, Barcelone, Milan, Oslo, Créaphis, 2006*

6_Est-ce un phénomène nouveau ?

La plupart des activités liées au travail se font à proximité du lieu de vie. Le monde industriel et la diversité des professions a donné naissance à de nouveaux rapports entre l'habitat et le travail. Les courants des utopistes du XIXe siècle comme Charles Fourier (1772-1837) ou Victor Considérant (1808-1893), mais aussi les saint-simoniens, projetaient de vivre en communauté dans des phalanstères.

Jean-Baptiste Godin (1817-1888) eut l'idée de lier les théories fouriéristes avec son activité de fabricant de poêles. Près de Guisse, dans le département de l'Aisne, le familistère comprend des logements ainsi que les ateliers. Cette "utopie réalisée" n'est pas l'unique exemple à travers le monde. Victor Considérant (1808-1893) entreprit une expérience identique au Texas dans les années 1850. (Le lien Texas vous permet de télécharger le rapport écrit par Victor Considérant en 1857 disponible sur la base Gallica de la BNF).

Dans le principe, Charles Fourier (1772-1837) imagine des lieux d'émancipation pour le travailleur au sein d'une grande entreprise conçue comme les phalanges d'une main (d'où le nom de phalanstère). Le rapport communautaire est bien présent, mais l'ascension sociale reste limitée.

La question que l'on peut se poser et qui concerne le rapport entre l'habitat domestique et le monde du travail suggère de se rapprocher des mutations au sein de la famille, mais également dans le monde du travail. Demain, serons-nous plutôt chez nous pour travailler, ou bien dans des lieux à inventer ? La difficulté à travailler chez soi renvoie également à la question de la solitude. Car travailler ensemble ou participer à la construction d'une société (du monde) n'est-ce pas avant tout être ensemble et former société ?



La Clairière d'Aiglemont dans les Ardennes, phalanstère communiste fondé par Fortuné Henry titré L'Essai : [photographie de presse] / [Agence Rol]. Source : Gallica, BNF

4.2_ VIVRE EN IMMEUBLE COLLECTIF

La vie en communauté n'est pas tout à fait la même que la vie en immeuble collectif. D'abord il faut s'entendre sur ce que l'on appelle un immeuble collectif, et surtout déterminer les motivations qui ont poussé ses habitants à vivre ensemble.

L'immeuble collectif est un bâtiment de taille variable construit par adjonction d'appartements de ménages distincts (cellules dans le vocabulaire *Lecorbusien*), sans forcément qu'il y ait de liens de parenté. Cette définition provisoire permet de comprendre que le caractère collectif est imposé par la forme, mais qu'en aucun cas, il détermine une action des individus qui le composent. Dans des cas d'immeubles collectifs, le plus souvent les gens ne font rien ensemble. Le contraire est une exception, comme dans les immeubles des architectes renommés (Le Corbusier, Mies Van der Rohe, Jean Nouvel, Labourdette, etc.) où l'on voit parfois quelques « animations » ponctuelles (fête collective des dates symboliques comme la naissance ou la mort de l'architecte, ou bien les fêtes annuelles nationales).

Dans leur conception les immeubles collectifs n'intègrent pas souvent des locaux communs, mais cela arrive, comme une buanderie, un local « télévision » ou un local pour ranger les vélos. Le plus souvent il s'agit de locaux fonctionnels, et pas de locaux permettant une action collective, comme une réunion. Dans les années 60, des salles de prières étaient improvisées dans les caves de certains immeubles. (Cf. Duclos Jean-Claude & Annie Marderos, *Pour que la vie continue... mémoires d'immigrés*, Musée Dauphinois, 1999, 122 p.)

Concernant les motivations, deux possibilités s'offrent à nous : il peut s'agir d'une obligation ou d'un choix. Par exemple, dans un immeuble collectif HLM, les habitants sont le plus souvent réduits à accepter la proposition du bailleur social lorsqu'enfin, il leur propose un logement. Ces habitants sont alors nommés des « captifs » qui s'opposent aux habitants volontaires. En témoigne le fort taux de vacances des immeubles selon les territoires. Le lieu comme le site sont contraints et l'acceptation ou l'attachement au lieu ne viendra qu'avec le temps. Dans l'exemple de l'immeuble collectif conçu par Le Corbusier à Firminy (Loire), nous trouvons les deux types de motivations. Certains habitants revendiquent haut et fort leur envie d'aller

vivre dans un immeuble emblématique de la modernité, alors que d'autres vivent cette aventure comme une contrainte et n'hésitent pas à quitter l'immeuble s'ils trouvent d'autres opportunités.

Par ailleurs, il faut également faire la distinction entre « la vie en communauté » et la vie en commun ou collective. Alors que la communauté peut se définir comme l'endroit choisi collectivement par des individus ayant un intérêt commun, des valeurs communes ou des objectifs communs (on pense ici au squat d'artistes par exemple), la vie collective ne veut pas obligatoirement dire que les individus vivent ensemble au sens d'une famille. Certes, ils vivent au même endroit, mais ne partagent pas tous les moments ensemble (moments collectifs) et leurs relations ne se limitent souvent qu'à une communion phatique à propos de la pluie et du beau temps.

1. Les immeubles communautaires

Un bon exemple de la vie en communauté nous est donné par Katerina Azarova à propos de la vie en immeuble communautaire de l'ancienne Russie soviétique. Dans les pays communistes, les logements sont attribués selon la composition de la famille, le lieu de travail, etc. De ce fait, lorsque la famille change de taille, elle se voit attribuée un autre logement. Dans certaines grandes villes, et par manque de place, plusieurs familles sont logées dans un même appartement, d'où le nom des immeubles communautaires. Cela n'est pas propre à la Russie soviétique, car les Shikumen fonctionnent de la même manière à Pékin (Qiu Xiaolong, *Cité de la poussière rouge*, Liana Levi, 2013). D'une certaine manière, nous pourrions également rapprocher ce principe des phalanstères.

L'appartement communautaire de l'époque soviétique est ainsi décrit dans la thèse de Katerina Azarova (Azarova Ekaterina, *Appartement communautaire : un type d'habitat, un système des mœurs et une image caractéristique du monde soviétique, le cas de Moscou*, thèse de doctorat sous la dir. Jean-Louis Cohen, Paris 8, 2003, 605 p.). Le système soviétique institue un mode de vie fonctionnant sur le principe du partage d'appartement entre plusieurs familles. Ce principe a perduré bien avant les années 1930 jusqu'à nos jours. Il prend appui sur la révolution russe et les formes communautaires de partage, accentué par la densification des grandes villes et le manque de logements.

« La *kommunalka* connaît son heure de gloire jusqu'à la fin des années 1950, engendrant l'adaptation constante de la population, habile à contourner les lois successives, en particulier à manipuler la qualification des surfaces. Cette capacité d'accommodement se révèle aussi dans les vendettas

internes, toujours préférées en cas de conflit au passage devant la justice. Cela a-t-il été aussi le cas lors de la Grande Terreur, ou les dénonciations ont-elles plu, soit pour anticiper une possible connexion personnelle avant une arrestation probable, soit pour récupérer quelques mètres carrés ?

La situation empire en effet pendant les années 1930 : on passe en moyenne de 5,44 à 3,94 m² par personne, en dépit des constructions municipales en bois visant à offrir un logement familial minimal. Les normes maximalistes de construction de l'époque stalinienne, créant elles de vastes appartements, sont détournées par l'installation systématique de plusieurs familles. Sous Khrouchtchev, la préfabrication impose au contraire l'exiguïté pour éviter que le problème se perpétue. Dans un premier temps, plusieurs familles cohabitent quand même, puis, à Moscou du moins, le phénomène se résorbe peu à peu. Dans la *kommunalka*, la gestion quotidienne de l'espace et du temps, objet de tensions et de compromis, fruit de stratégies d'occupation, instruit une expérience sociale particulière, documentée par Azarova au travers d'une vingtaine d'entretiens réalisés entre 1996 et 2003. Trois vagues d'occupants cohabitent souvent, incarnant l'histoire de chaque appartement : les anciens propriétaires, les arrivants par densification de l'entre-deux-guerres, et les locataires récents, plus indifférents aux principes et traditions de vie en commun. Tous partagent un important espace commun (et son nettoyage) ; la cuisine avec ses gazinières, étagères, tables et frigos respectifs ; les toilettes et leurs différentes lunettes ; les bruits et les odeurs. Cette intimité en commun possède des frontières (porte ouverte ou fermée), vite outrepassées par la circulation de l'information et des rumeurs. Le cœur de l'appartement est la cuisine, lieu de discussion assise (club) ou de communication debout (scène) où chacun peut être tour à tour actif ou passif. Les schémas de vie sociale à cette micro-échelle (demander ou offrir un service ou travailler en équipe autrefois, récupérer les pièces des autres aujourd'hui) apparaissent comme l'écho lointain et déformé de ce qui se passe à l'extérieur. Mais la politique comme objet de discussion, critère de différenciation ou norme de comportement manque trop souvent à l'appel. C'est le reproche essentiel que l'on peut faire à l'ouvrage de Azarova, qui livre sinon une étude vivante et bien étayée sur un sujet passionnant¹⁸. »

Ces formes de mise en commun des espaces domestiques sont ici poussées à l'extrême. Orchestrée par l'État, la question du libre arbitre de l'individu n'existe pas ou n'est pas permise. Le partage est un partage obligé, d'où il résulte l'absence de mise en commun des ustensiles de cuisine, par exemple.

¹⁸ Alexandre Sumpf, extrait du compte rendu de l'ouvrage de Katerina Azarova, *L'appartement communautaire, histoire caché du logement soviétique*, Paris : Edit. du Sextant, 2007, in *Revue des études slaves*, tome 79, fascicule 4, 2008, p. 601-603

Seul, le téléphone, lorsqu'il est présent, est collectif, et donne lieu à des stratégies d'évitement face à la « surveillance » totale. Les immeubles collectifs en France révèlent d'autres modes d'appropriation de l'espace collectif (commun).

2. La vie dans les immeubles collectifs (apports de deux documentaires)

Le documentaire « *Ils ont filmé des grands ensembles* » de Laurence Bazin et Marie-Catherine Delacroix (2012), retrace quelques trajectoires d'habitants des grands ensembles au début des années 1970, lorsque les pères de famille avaient pour loisir le cinéma amateur Super 8. L'ethnographe Laurence Bazin collecte ces films dans le sud de la région parisienne. Que voyons-nous ? Et surtout, nous sommes amenés à nous poser la question de cette distance : comment a-t-on pu en arriver là ?

En sommes, beaucoup de questions sont soulevées dans ce documentaire, et grâce à l'analyse de Frédéric Compain dans « *Cités à la casse* » (2006), nous pouvons envisager de trouver des réponses à nos questions. On y voit pourtant des familles « heureuses », une mixité sociale qui apparaît presque comme un contresens, tellement ces images témoignent d'un temps révolu. Dans une séquence tournée par un habitant d'origine algérienne, on peut voir sa femme au volant de la 404 Peugeot (signe d'émancipation), bien avant l'arrivée du « foulard » que les enfants portent aujourd'hui. Autre anecdote, l'une des filles rapporte que sa voisine de confession juive apprenait à sa mère à faire des gâteaux. En ces temps, pas si éloignés, régnait une certaine fraternité dans les cités.

Les grands ensembles ont été construits la plupart du temps sur des terrains en friche, dont le coût foncier était peu élevé (Blanc, 2003). Avec l'urbanisation grandissante, ce qui était loin en 1970 se rapproche du centre-ville, favorisé par la construction d'un réseau de transport (route, tram, etc.). Ces quartiers deviennent attractifs pour une population qui s'embourgeoise.

La mixité sociale des années 1970 disparaît à mesure que les classes supérieures accèdent à la propriété privée. Mis en place au début des années 1970, le prêt personnalisé permet aux catégories les plus modestes d'accéder à la propriété. De ce fait, seules les catégories les moins riches (ouvriers peu qualifiés, chômeurs) restent reléguées dans les cités des grands ensembles, comme le souligne Jean-Marie Delarue, l'inventeur du concept. Le quartier de la Coudraie à Poissy vit ses derniers instants devant la caméra du reporter. Les habitants, pour la plupart, faisant partie de

l'immigration des années 1970 (Maghreb), veulent rester dans leur quartier, et souhaitent une réhabilitation lourde. Dix ans plus tard, un nouveau programme ambitieux est mis en place, mais cette population a disparu (voir sur Internet Poissy La Coudraie).

Les politiques de la ville ont d'abord recours à la *résidentialisation* pour essayer d'endiguer les problèmes d'insécurité, souvent véhiculés par les politiques eux-mêmes, et confortés par les médias. Ces dispositifs consistent à verrouiller les immeubles au moyen d'enclos sécurisés, et à générer un sentiment d'appartenance ou d'appropriation. En réalité, ces dispositifs enclavent les populations et le terme de « résidence » perd de sa capacité de mise en valeur. En effet, remplacer les termes de « cité » par celui de « résidence » n'est pas suffisant. Dans un deuxième temps, le maître d'ouvrage reprend le programme d'habitation et le transforme par séquences. Plusieurs maîtres d'œuvre viennent ainsi créer de nouveaux espaces pour une nouvelle population, plus riche (nouveau programme). Mais où est donc passée la population reléguée ?

Le mécanisme consiste donc à réhabiliter ou résidentialiser la cité en découpant chaque immeuble, parfois en créant des percées à travers les longues barres d'immeuble. Lorsque les bâtiments sont délabrés, et qu'une première étape de réhabilitation ou de résidentialisation n'a pas endigué les problèmes sociaux (insécurité, chômage, dégradations sociales), la politique consiste à laisser se dégrader la cité davantage, à ne plus entretenir le foncier (absence d'entretien de sanitaires ou des espaces communs par exemple), ce qui provoque le départ d'une partie de la population. La moins fortunée va rester (reléguée) et contribuer à ajouter aux dégradations du temps, des dégradations d'usages. La surveillance entre voisins se dissipe, l'autorégulation entre voisins n'existe plus, ce qui contribue davantage à la dégradation du bâti, de l'environnement, des communs et des habitations. Enfin, un architecte-urbaniste vient proposer une solution qui consiste à établir un plan de masse pour requalifier le quartier (c'est-à-dire augmente la valeur ajoutée du foncier, parce qu'entretiens il a pris de la valeur), à diviser en plusieurs lots, lesquels seront attribués à des promoteurs privés (type Nexity, Foncia, fonds de pension, fonds privés) ou publics (SNI, HLM, Caisse des dépôts et consignations). De ce fait, la population présente sur le site sera déplacée pour les besoins de la démolition du bâti, puis incapable de payer les nouveaux loyers si elle souhaite revenir. Mais ces opérations durant plusieurs années, la population d'origine, qui a été dispersée, a perdu ses racines et ne reviendra plus. Dans ce type d'opération, les populations sont éparpillées, comme le faisait déjà remarquer Colette Pétonnet (1929-2012) au début des années 1980 (*On est tous dans le brouillard*, 2012) à propos de la dispersion des populations des bidonvilles.

Un autre facteur à prendre en compte est celui du temps et de l'ascension sociale. Alors que les populations des années 1960 pouvaient espérer une ascension sociale grâce à la scolarisation plus poussée que pour les générations antérieures, il s'opère une saturation du marché de l'emploi qui déprécie le diplôme. De ce fait, le BTS des années 1980 ne suffit plus, et l'accès au marché du travail nécessite un diplôme toujours plus élevé (d'où une requalification en cours de carrière). Cette évolution sociale s'est accompagnée de l'accession massive à la propriété par les classes ouvrières supérieures, les cadres moyens et supérieurs. Pour autant, le choix du lieu de vie dépend étroitement des capacités de remboursement du crédit. À une échelle différente, celle du territoire, nous assistons désormais au même phénomène de relégation des populations par tranche de revenu, de niveau d'éducation et de fortune. La seule différence est que les anciens locataires sont aujourd'hui des propriétaires ayant misé sur le prix de revente de leur bien. Tous ces propriétaires pourront-ils revendre un jour leur bien à la hauteur estimée ? Ceci est une question ouverte.

3. L'exemple de l'unité d'habitation de grandeur conforme de Firminy

Laissons de côté les petits immeubles de six logements, qui ont leur spécificité, pour nous intéresser aux immeubles collectifs de grande hauteur, notamment ceux conçus par Le Corbusier après les années 1950. La question qui sous-tend ces grands immeubles répond à la demande de permettre à un maximum de gens d'habiter (nombre d'habitants), mais elle se situe aussi à un moment de l'histoire (après-guerre) où le besoin en logement revêt un caractère d'urgence. Certes, mais le pays n'est pas encore confronté au problème de l'étalement urbain que l'on connaît aujourd'hui. Et les choix, en termes de bâti, n'ont donc rien à voir avec un quelconque besoin de densification.

Nés dans une problématique plus large des grands ensembles, les immeubles de grandes hauteurs (plus de 50 mètres) ont été l'emblème d'un courant de modernité qui démarre avant la Seconde Guerre mondiale. Il existe quatre unités d'habitation en France (Marseille, Rezé-les-Nantes, Briey en Forêt et Firminy). Aujourd'hui, l'unité d'habitation de Marseille a reçu le label Unesco. Il s'agit donc d'un patrimoine exemplaire qu'il importe de regarder de plus près.

L'unité de Firminy compte au départ 414 logements répartis sur sept rues (19 niveaux). Chaque rue est construite sur deux ou trois étages, selon la disposition des cellules qui offre un assemblage varié et permet à ses occupants de considérer leur appartement comme unique. On trouve ainsi

des appartements « traversants », lorsque la cellule donne à la fois à l'Est et à l'Ouest, mais ils peuvent être « tournants », montants ou descendants. On peut ainsi obtenir différentes articulations : MT, DT, MTD, MTG, DTD, DTG et ainsi de suite...

Une des particularités des unités d'habitations est d'avoir une école située sur le toit. Encore présent à Marseille ou à Rezé, ce service transforme l'espace domestique en un village vertical, car l'unité d'habitation se vit comme telle. La tour centrale de trois ascenseurs offre de plus grandes possibilités de rencontres, et l'école est un véritable lieu de vie collective et d'échanges entre parents et enfants.

Pour différentes raisons que nous ne développerons pas ici¹⁹, l'école maternelle et primaire de l'unité d'habitation de Firminy a été fermée en 1999, mais une partie aujourd'hui a été récupérée par l'université de Saint-Étienne. Du reste, ce bâtiment est classé au titre du patrimoine du XX^e siècle et il n'est pas possible d'effectuer des travaux de reconversion. La complexité de l'environnement qui l'entoure en fait un immeuble particulier qui mérite une attention vive et continue.

Note complémentaire :

Didier OUSTRIE, *Le Corbu est moi*, documentaire, Lyon : On stage, 2013, 52 minutes



L'unité d'habitation de grandeur conforme de Marseille, Le Corbusier, 1956, photographie NJ, 2002, ADAGP

¹⁹ Je renvoie à mes ouvrages (Jouenne, 2005, 2007, 2017).

5.1_VIVRE DANS DES PETITS ESPACES : L'HABITAT MINIMUM EN QUESTION

L'habitat minimum, l'habitat refuge, l'hébergement d'urgence ou simplement social, l'espace domestique réfléchi en termes d'espace minimum doit s'accorder avec à la notion de besoins fondamentaux. D'abord parce que le caractère d'urgence intervient dans la notion d'espace minimum : urgence face à un cataclysme, face à des conditions sociales précaires, face à un contexte nécessitant une réponse rapide. Qui dit petit dit vite fait. Mais il ne s'agit pas de répondre au dicton « vite fait bien fait ». L'espace minimum doit être pensé et repensé, il doit être calculé et justifié, optimisé et rationalisé. Puisqu'il est plus petit, il doit être plus confortable. Aussi, il est important de commencer par poser les bonnes questions. De combien d'espace avons-nous besoin ? Pourquoi un riche aurait-il besoin de plus d'espace qu'un pauvre ? Quelle est la légitimité de la notion d'habitat minimum ?

Ce chapitre est issu d'un atelier dans lequel les étudiants de troisième année ont participé. Ils ont par groupe réalisé des dossiers sur un thème, un architecte ou un objet qualifié d'habitat minimum qui nous servira d'appuis pour la démonstration. Les noms des étudiants sont mis entre crochets.

1 Une définition pratique au regard de l'histoire

Au regard de l'histoire, l'espace minimum est d'abord défini par rapport à l'espace minimum dans lequel peut ou doit vivre une famille pauvre. Au cours du XIXe siècle, des observateurs comme Victor Considérant montrent que bien souvent les familles ouvrières vivent dans des espaces restreints, d'une à deux pièces.

« Allez dans les campagnes, et là aussi vous verrez ce qu'a su faire la Civilisation. Et je n'appelle pas campagne des maisons fraîches et coquettes jetées autour de Paris : comme des touffes de fleurs sur un tas de fumier : il faut voir la Champagne et la Picardie, la Bresse et le Nivernais, la Sologne,

97

le Limousin, la Bretagne, etc. : et les voir de près. Là il y a des chambres qui sont la cuisine, la salle à manger, la chambre à coucher, pour tout le monde, père, mère et petits... Elles sont encore cave et grenier ; écurie et basse-cour quelquefois. Le jour y arrive par les ouvertures basses et étroites ; l'air passe sous les portes et les châssis déboîtés ; il siffle à travers des vitraux noircis et cassés, quand il y a eu des vitraux, encore... car il y a des provinces entières où l'usage du verre est aujourd'hui à peu près inconnu. C'est une langue grasse et fumeuse qui éclaire, dans l'occasion ; d'habitude, c'est le feu. Puis le plancher... ah bien oui, le plancher ! – le plancher ? c'est de la terre inégale et humide. Il y a çà et là des marres... Vous marchez dedans... Les enfants en bas âge s'y traînent. Les canards viennent y chercher pâture !... »

(Source : Victor Considérant. *Description du phalanstère et considérations sociales sur l'architectonique*, Paris : Librairie Sociétaire, 1858)

Jean-Pierre Frey, dans son article intitulé « Le logement comme forme architecturale : une approche typologique » (in *Logement et habitat. L'état des savoirs*, sous la direction de Marion Segaud, Catherine Bonvalet et Jacques Brun, Ed. La Découverte, 1998) écrit que le logement est en grande partie fonction du statut social de celui qui l'occupe. « Pour les ouvriers, comme du reste pour toutes les catégories sociales définies par leur niveau de vie, leurs revenus et les budgets domestiques, ce sont la condition salariale et les genres de vie qui dictent la nature des programmes et, par conséquent, les grands traits de la disposition des lieux. Les ouvriers n'habiteront guère que des deux-pièces (la salle et la chambre), trois maximum jusqu'à la Seconde Guerre mondiale » (p. 55). Les toilettes sont partagées à l'extérieur du logement, sur le palier ou dans la cour. On le voit, depuis la description qu'en donne Victor Considérant, le logement ouvrier n'évolue que très faiblement. Il faut attendre l'arrivée des constructions d'immeubles pour que ces questions soient soulevées, débattues et normalisées.

Le logement minimum est aussi un lieu de survie, un refuge, un hébergement provisoire. Le caractère provisoire de l'habitat rend possible sa création qui, dans ce cas, pourra rester vacant la plupart du temps. L'exemple du refuge montre que son utilisation ne peut être qu'occasionnelle, que la réponse à une protection temporaire légitime une surface nécessaire et suffisante. Dans son travail sur la cellule de 14m², Charlotte Perriand (1903-1999) propose la construction d'un refuge de haute montagne. Cette réflexion trouve son origine dans le 3^e CIAM de 1930 [Andrieu/Jouhanny/Le Flo'ch].

Mais c'est avant tout un débat de société en rapport avec la question du logement social. L'avènement de l'ère des congés payés (1936) conduira à

produire des habitats de petites surfaces temporaires : la maison de week-end 1935, puis les habitats mobiles et légers.

À un même moment, ce que l'on va définir comme acceptable de manière temporaire, va devenir la norme pour un habitat pérenne. La Loi Loucheur de 1928 pose qu'une pièce principale ne peut être inférieure à 9m². Un logement ne doit pas être inférieur à 14m², et pour un volume de 33m³. Cette normalisation sera reprise dans la loi de 1948, et reste en vigueur de nos jours. La question de l'habitat minimum renvoie donc aux besoins des familles pauvres logés dans des habitats sociaux. Le bon sens ne questionne pas ces limites en ce qui concerne l'habitat des plus riches, car la surface minimum n'est pas une contrainte.

Mais c'est aujourd'hui une question reprise pour le compte d'une population aisée à qui devrait suffire un espace restreint. À l'étroussure de l'espace est associé un coût exorbitant. Le micro-compact home de Richard Horden illustre cet aspect des choses. D'une surface de 7m² au sol, ce cube de 38 k€ représente l'aboutissement de la pensée du moment dans un face-à-face entre l'habitat pour « riche » et pour « pauvre » [Chavernac/De Perignon].

Deux directions se profilent pour permettre de comprendre la notion d'habitat minimum. D'une part, la question de la décence de l'habitat pour les plus pauvres a abouti à dresser des normes dès 1928. Le logement social a donc permis d'établir un seuil tolérable, un minimum vital. Malgré tout, la presse ne cesse de pointer des écarts entre la norme établie et la réalité du monde social. Ainsi, un article du quotidien gratuit *Métro* titre : « Logés dans des box à chevaux aménagés », (17 novembre 2010) et donne à voir à Toulouse un immeuble où quinze locataires vivent pour 260 euros par mois dans des box à chevaux aménagés. Qualifié d'insalubre par la préfecture, l'affaire est suivie par Droit au logement (DAL). Cette situation fait écho à une affaire révélée par *Libération* un mois plus tôt, en octobre 2010, qui titre : « Au Chêne Pointu, la vie à 16 dans un 65 m² » (26 octobre 2010). Cette cité d'une ville de la banlieue nord de Paris (Clichy-sous-Bois) témoigne d'un phénomène en développement dans les grands ensembles, mais aussi en région parisienne. L'évolution de la densité par habitation avait été soulevée par la géographe [géographie de Paris].

La deuxième direction concerne l'habitat minimum pour riche, dans une société où les écarts ne cessent de grandir. Comment penser les propositions des architectes, à l'échelle internationale, alors qu'il existe des situations de surdensité, et où les individus n'ont pas tous un endroit pour vivre ? De Richard Horden à Aires Mateus, les architectes se penchent à leur tour sur l'habitat minimum lorsqu'ils ont à offrir ce plus, le nom de la griffe, à une clientèle avide d'expérience. Les Cabanas No Rio d'Aires

Mateus sont ainsi deux petites cabanes de pêcheur en bois construites pour un hôtelier. À 600 euros pour les trois nuits minimum (petit déjeuner compris), voilà de quoi se dépayser en regardant la mer.

Ce que pense Marc Augé (1935- 2023) à propos du repli sur un entre-soi, ce monde de l'immanence, n'est-il pas à rechercher dans les conceptions les plus audacieuses (matériaux, structures, ambiances) d'un habitat minimum pour classe aisée ? « La plupart des individus et des groupes humains, écrit-il, privilégient la sécurité d'un environnement connu à l'avenir prévisible et cherchent à réduire autant que faire se peut la part de l'événement » (p. 26).

2 L'habitat minimum pour les détenues, les démunis et les philosophes

En fait, lorsque nous avons commencé à réfléchir à cette question, nous nous sommes rapidement penchés sur les cellules de détenus. Pour cela, nous sommes allés visiter la prison de Seysses, construite par l'architecte Guy Autran, spécialiste de l'architecture des prisons, de l'agence SCAU (Il a aussi réalisé quelques lycées). Je dépose en annexe le dossier concernant la prison qui pourra intéresser certains étudiants.

La cellule d'un détenu est réduite au minimum, car l'espace contraint fait partie de la punition et de la privation de liberté. Il était donc important de voir comment ces espaces étaient pensés, au regard du contexte des personnes qui y logent. Plus tard, lorsque des étudiants ont mis en parallèle les mêmes surfaces, mais pour des contextes différents, il est apparu que le contexte devient primordial dans la perception des petits espaces. Dans certains cas, il est ostentatoire, dans d'autres, contraignants. La contrainte découle davantage du contexte (purge d'une peine, punition) que de la taille. C'est pour cette raison que les Tiny house sont vécues comme des lieux d'expérimentation et de découverte, et non comme des espaces contraignants, même si la contrainte reste présente. L'histoire nous enseigne d'autres modèles de contraintes subies.

Kamo No Chômei (1155-1216) est un moine qui a vécu au XII^e siècle au Japon. Dans les récits qu'il fait à travers un Japon pris par les tourmentes du temps et les aléas des cataclysmes, il en vient à quitter la ville pour venir habiter dans une maison qu'il construit lui-même et qu'il peut emporter. Cet habitat minimum lui convient bien, et il en relate la construction²⁰.

²⁰ Kamo No Chômei, *Notes de ma cabane de moine*, Ed. Le bruit du Temps, 2010

« La même rivière coule sans arrêt, mais ce n'est jamais la même eau. Decid, de-là, les surfaces tranquilles, des taches d'écume apparaissent, disparaissent, sans jamais s'attarder longtemps. » (p. 11)

« Au fond, toutes les entreprises humaines sont stupides et vaines, que penser des hommes qui ont dépensé leur fortune, et ont peiné pour construire leurs maisons au milieu d'une ville aussi exposée au danger ? N'est-ce pas éminemment pitoyable ? » (p. 14)

« Ceux qui possèdent beaucoup, doivent craindre beaucoup. Ceux qui sont dépourvus doivent souffrir beaucoup. Si l'on doit recourir aux autres, on devient leur esclave... » (p. 27)

« Ma nouvelle demeure représentait le dixième de mon ancienne habitation. Je construisais seulement la partie strictement nécessaire, et je n'eus pas le moyen de fait une maison convenable. J'avais réussi à élever une clôture sans arriver à édifier un portail. Avec des piliers de bambous, j'avais monté une baraque qui servait d'abris à ma charrette. Chaque fois qu'il neigeait ou qu'il ventait, je sentais la précarité de ma construction. Placé près de la rivière, j'étais exposé au danger de l'inondation, sans compter le péril des brigands. » (p. 28)

« Or, à l'approche de la soixantaine, à l'âge où la vie devient aussi fragile que la rosée, j'ai cependant construit de nouveau un abri pour mes vieux jours » (p. 28)

« Si je compare cette demeure à la précédente, c'était véritablement une toute petite bicoque » (p. 29)

« Ma dernière maison ne ressemblait en rien à celles qu'on voit dans le monde. Elle avait à peine dix pieds de large, et moins de sept pieds de haut. N'ayant jamais pensé à un domicile définitif, je ne m'attardais pas à choisir un terrain. La base de la maison était simplement posée à même le sol, le toit provisoire était de chaume, et de crochets de fer fixaient les jointures de pièces de bois. Je faisais ainsi pour pouvoir facilement déménager ailleurs, quand quelque événement désagréable survenait. Si j'ai à la remonter ailleurs, cela ne me donnera pas beaucoup de peine. Tous les matériaux feraient tout juste le chargement de deux charrettes. » (p. 29)

« ...J'ai construit au midi un auvent provisoire, j'ai ajouté une petite terrasse en bambou, à l'ouest de laquelle j'ai placé l'autel des offrandes, et à l'intérieur, contre le mur de l'ouest, j'ai mis dans une niche l'image d'Amida, dont le front s'éclaire aux rayons du soleil couchant ; sur la porte de cette niche, j'ai accroché l'image du Fugen et du Fudô. Au-dessus des portes coulissantes, au nord, j'ai installé une petite étagère, sur laquelle j'ai rangé

trois ou quatre boîtes de cuir, dans lesquelles j'ai renfermé des livres de poésie, de musique, et aussi des ouvrages comme *Ôjô-yôshû*. »

« À l'est, comme tapis, des fougères, et le soir une paille tressée me sert de couche. Une fenêtre s'ouvre dans le mur de l'est, c'est là que je sors ma table de travail. À la tête de la paille, un petit foyer. C'est là que j'allume le feu avec des branches coupées. Au nord de ma cabane, j'ai un peu de terre, qui constitue mon jardin dont les limites sont marquées par quelques petits arbustes. Je sème là toutes sortes de plantes médicinales. Tel est l'aspect général de ma demeure provisoire. » (p. 30)

« J'ajouterai à cette description qu'au midi il y a un tuyau amenant l'eau à un réservoir fait en pierre superposées. » (p. 30)

« Quand je me suis installé ici, je pensais que ce serait tout à fait provisoire, et voilà que déjà cinq années ont passé. Ma demeure transitoire a vieilli elle aussi au point qu'à l'auvent une couche épaisse de feuilles mortes s'est accumulée et que les bois des fondations se sont couverts de mousse. » (p. 35)

« Sans doute ma maison est petite, mais le soir j'ai ma couche où m'étendre et, durant le jour, j'ai une place où me tenir assis. Étant seul, mon logement me suffit amplement. » (p. 35)

Consigne :

À partir de ces citations, vous reconstituerez la cabane de Kamo No Chômei (XII^e siècle) sous la forme d'une esquisse.

Entre ces formes d'habitat, nous trouvons différentes classes sociales, et par conséquent différentes raisons d'habiter dans ce type d'habitat. La notion d'habiter apparaît comme un élément complexe du rapport à l'habitat. Entre le « libre » choix et l'imposition, l'habitat minimum n'est pas qu'une affaire d'argent.

3 Le phénomène des Tiny House

Laetitia Dupé (1987-) est une jeune designer qui a construit une Tiny House sur le modèle des petites maisons américaines. Elle alimente régulièrement son site Web *Baluchon* et effectue des conférences pour vanter les mérites de cette nouvelle forme d'habitat qui se veut « écologique » et porteur de nouvelles valeurs. À l'issue de la crise des *subprimes* en 2008, un certain nombre d'Américains se sont vus expulsés de leur maison, achetée à crédit. Certains se sont rabattus sur des petites maisons (Tiny) faites en bois,

parfois en bois de récupération, et profitant de la législation se sont installés sur des parcelles.

Les Tiny House sont aussi vieilles que l'histoire des États-Unis, et nombreux sont ceux qui pensent leur habitat à la manière d'une tanière. L'archétype de la petite maison coloniale, faite de bois, à toit pentu, est repris dans l'exercice de conception de la Tiny House. Le besoin en logement et l'absence de politiques sociales ont permis de diffuser cette possibilité, dont le coût de revient est rationalisé à l'extrême.

Comme un effet de mode, très tendance, la diffusion de ce modèle résonne à travers la presse people et design (TF1 et La 6 compris). Cependant, la législation française n'offre pas les mêmes garanties qu'aux États-Unis, et les maisons sur plateau sont aujourd'hui encore considérées comme des marchandises. S'appuyant sur le flou juridique, Baluchon propose cette forme de construction comme une alternative à la maison traditionnelle. Il est trop tôt pour pouvoir dire si le buzz provoqué par ce phénomène est autre chose que du buzz. Cependant, la designer elle-même ne conçoit pas vivre en famille dans ce type de « maison », ce qui limite l'âge de la vie où il serait possible d'habiter une Tiny House. Précisons encore que ce type d'habitat est très différent du camion aménager, dont la particularité est d'être aussi un transport de marchandises. Pourtant le camion est plus « discret », moins cher et aménageable à partir d'un volume défini. Il en sera question dans le chapitre suivant.

4 Lorsque les architectes et les artistes s'en mêlent

Récemment, en 2013, un couple d'artistes a proposé une maison en kit, venue sous la forme d'une œuvre d'art. La Villa Parmentier, a ceci d'original qu'elle est surmontée d'une pomme de terre en fibre de verre. Pour 800 euros, il est possible d'acquérir le permis de construire et les plans de cette cabane qui pourra trôner dans le jardin. Réalisée à partir d'une réflexion sur la Cabane de Le Corbusier, cette initiative n'est pas isolée. Depuis, le deuxième CIAM, de 1935 à nos jours, nous pouvons suivre l'évolution de ces types d'habitat ou de refuges.

- La Cellule 14 m² de Charlotte Perriand (1935)
- Le cabanon de Le Corbusier (1951-1952)
- La maison de l'abbé Pierre de Jean Prouvé 57 m² (1956)

- Le bidonville (1960-2011)
- Habitat dans l'espace (1975-2020)
- L'habitat d'urgence « Techos para mi pais » (1990)
- Abrisphère de Félix (1995)
- Micro-architecture de Richard Horden (2005)
- Single Haus 27 m2 Front Architects (2007)
- L'habitat mobile modulaire de Jean-Pierre Appert (2008)
- L'habitat des prisons Guy Autran (2008)
- Maison papillon de Tyin Tegnestue (2009)
- L'habitat modulaire 30 m2 Gary Chang – Hong-Kong, 16 m2 Steve Sauer - Seattle, (2010)
- Habitat en conteneur de Alberto Cattani & Newden design (2010)
- Habitat dans l'espace (2010->)
- La Truffe, 25 m2 Ensemble Studio (2010)
- Habitat Rom-Berges de la Garonne (2012)
- La Villa Parmentier Florence Doléac & David de Tscherner (2013)
- A vous !



Copyright Châteaux Secrets et Seydou Grépinet.

La Villa Parmentier (Florence Doléac & David de Tscharnner (2013))

5 repère bibliographique

AGIER Michel, *Esquisse d'une anthropologie de la ville. Lieux, situations, mouvements*, Louvain-la-Neuve : Academia-Bruylant, 2009

AUGER Marc, *Où est passé l'avenir ?*, Paris : Panama, 2008

BAHAMON Alejandro & Anna VINCENS SOLER, *Habiter une cabane*, 2^e Edition, 2011

BONNAUD Xavier, *De la ville au technocosme. Le meilleur des mondes ?*, Nantes : L'Atalante, 2008

BOUILLON Florence, *Le monde de squats*, Paris : PUF, 2009

BROTO Eduard, *Architecture du futur : espaces minimums*, Barcelone : Links, 2010

Coll. *Autour de l'urgence. Modules d'habitation*, Saint-Étienne : ENSASE, 2007

ORTA Lucy, *Refuge wear*, Paris : Jean-Michel Place, 1996

PRELORENZO Claude, *Echelles, dimensions : architecture, ville, territoire*,
L'Harmattan, 2003

RICHARDSON Phyllis, *Nano habitat : des concepts innovants de petites
surfaces*, Ouest-France éditions, 2011

5.2_ LES NOUVELLES FORMES D'HABITAT : DU SQUAT À LA PARTICIPATION DES HABITANTS

1_L'origine du squat

L'origine du mot "squat" remonte au début du XIXe siècle. Ce vocable est orthographié de deux façons : avec un seul t comme dans Squats : la loi de la jungle (Le Point du 9 avril 1990) ou bien avec deux t comme dans "Les squatts se multiplient à Paris" (France-Soir du 12 mars 1990). Dans les années 1990, les termes "squat" et « squatteur » n'étaient pas figés dans leur orthographe, bien que cette manière d'investir un lieu et d'y résider soit effective depuis les années 1910.

Le sens anglais du verbe to squat signifie s'accroupir, se blottir. Il exprime le sentiment d'attente dans un lieu que l'on cherche à s'approprier. Dans son acception usuelle, il signifie habiter dans un lieu sans y avoir été autorisé. Cette forme de transgression vis-à-vis de l'espace domestique (espace privé) est soumise à des sanctions (éviction) et à un procès. Auparavant, ce mot existe en vieux français, et a été exporté aux États-Unis avec les premiers colons.

Le Petit Robert (édition 2009) donne comme définition pour le mot squat : "occupation d'un immeuble par des squatteurs", ce qui reste assez flou. Il faut se reporter à la définition de squatteur (francisation de squatter) pour apprendre qu'il s'agit d'une occupation "illégal d'une habitation vide". Mais le squatteur est aussi "le pionnier qui s'installait sur une terre inexploitée de l'Ouest". Nous retrouverons cette notion de "pionnier" dans les propositions émises par les squatteurs eux-mêmes. Soulignons également que l'occupation d'un espace public, comme celui du mouvement Droit au logement » (DAL) ces dernières années, peut s'apparenter à une forme moderne de squattérisme.

2_L'origine du squat en France

Nous survolerons très brièvement l'histoire du squat en France afin de permettre une vision à l'échelle du temps. À l'origine du squat en France, nous trouvons l'action du militant anarchiste Georges Cochon qui, en juillet

1913, va investir un hôtel particulier loué au Comte de la Rochefoucault à Paris. Cette action marque la problématique du logement social en France qui fait suite à l'accroissement démographique ainsi qu'au déplacement des populations du milieu rural vers les villes, à cause (ou grâce) à l'industrialisation.

Les grands travaux d'Haussman à Paris : à partir de 1853, conduisent à repousser la population ouvrière à la périphérie de la capitale dans des conditions misérables. Malgré la vision ambitieuse de Napoléon III qui établit un programme de constructions de nouveaux logements, le besoin en habitat reste insuffisant.

Georges Cochon apparaît comme le premier squatteur en France, mais les premiers mouvements de locataires émergent à la même époque. Il faudra attendre l'ordonnance du 19 octobre 1945, signée par le général de Gaulle, qui permet la réquisition de tout logement laissé vacant depuis plus de six mois pour voir apparaître une action juridique sociale en faveur de la pénurie de logements. Elle fait suite à la crise issue de la Seconde Guerre mondiale. Grâce à cette ordonnance, les actions de militants et de locataires vont pouvoir se faire suivant un cadre légal. Les premières actions ont lieu à Marseille dès 1946, mais il existe de nombreux mouvements d'occupation à travers la France. Le mouvement le plus célèbre reste celui de l'Abbé Pierre et le comité d'aide aux mal-logés, créé en 1954. Le mouvement sera stoppé net suite à l'appel lancé par l'abbé Pierre au cours de l'hiver 1954 qui aboutira à la création du programme des « cités d'urgences ».

Jusqu'au début des années 1970 ce phénomène reste très dispersé et clairsemé. Pour autant il est lié à la possibilité d'occuper un habitat vacant.

3_L'espace vacant et la question de l'habiter

En 1980, le nombre de logements vacants est de 1,854 millions en France, selon l'Insee. Cela correspond à environ 7,8% du parc total. Près de 22% des logements vacants ordinaires du parc urbain le sont pour des raisons d'attribution, 11% pour des raisons de réservation et 14% pour une attente d'affectation. La spéculation foncière y est pour quelque chose, et les deux dernières décennies n'ont pas vu diminuer ce nombre. Toujours selon l'Insee, le taux de vacance en 2009 est de 18 % du parc total (il a plus que doublé). Les plus petits logements sont ceux qui ont un taux de vacances le plus élevé.

Année	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2021
Nb logements vacants (en millions)	1,217	1,643	1,829	1,919	2,055	2,182	3,085

En 1968, l'Insee dénombre 18,5 millions de résidences principales. Ce nombre atteint 32,5 millions en 2009. On peut donc constater que le taux de vacance reste relativement constant, ce qui a pour effet de voir augmenter sa quantité. Sur Toulouse, le nombre de logements en 2008 est évalué à 253 mille pour 16 mille logements vacants, soit une proportion de 15,8%. Les bailleurs HLM considèrent comme « normal » un taux de vacance de 6 à 7%, considérant qu'il faut pouvoir renouveler l'offre de logements et qu'une partie des vacances est le résultat du *turn-over*. Un taux plus élevé ne peut s'expliquer par le simple *turn-over*.

D'une à trois pièces, près d'un quart (23,8 %) sont vacants. Pour les pièces uniques, seulement 3 % des occupants en sont propriétaires (8,2 % pour les deux pièces). Cela montre à l'évidence que les unes et deux pièces sont davantage des biens de spéculation et de revenus complémentaires. Ces simples chiffres montrent que la crise du logement est entretenue, et que les deux millions de logements vacants constituent, dans une certaine mesure, une réserve foncière. Comme le souligne Florence Bouillon, la crise actuelle « se distingue des précédentes en ce qu'elle ne relève pas d'une insuffisance globale de logements, mais d'une inadéquation entre l'offre et la demande » (Les mondes du squat).

Toujours selon le même auteur se pose la question de l'habiter, c'est-à-dire du mode d'existence des êtres habitants d'un logement. « Le squat s'inscrit dans la longue chaîne des logements occupés par les classes populaires et les nouveaux arrivants dans la ville. » Jusque dans les années 1970, la plupart des grandes villes en France connaissent les bidonvilles et les fréquents incendies qui s'y déclarent. Un peu plus lointainement, dans les années 1930, George Orwell a décrit les pratiques des « marchands de sommeil » (lire Dans la dèche à Paris et à Londres). Et ce qui est curieux c'est d'assister à ce retour des bidonvilles et des marchands de sommeil.

La notion d'habiter peut se comprendre à travers la compréhension du fait d'habiter quelque part. Il ne s'agit pas de loger, mais bien de vivre avec et de vivre ensemble, dans un lieu et à un moment donné. Comme le souligne Thierry Paquot, « c'est parce que l'homme « habite », que son « habitat » devient « habitation » ». « L'habiter, toujours pour reprendre les propos de

Florence Bouillon, est ici envisagé, comme la production d'un « lieu anthropologique », chargé d'histoire et d'identité, à partir duquel se construisent des attaches, de la stabilité, de la continuité ».

La dimension de la vie dans les squats est donc importante, car se pose la question de savoir comment « peut s'organiser un habiter dans un espace domestique caractérisé par la précarité matérielle et la stigmatisation sociale » (Bouillon). Enfin, le squat est également un bon moyen d'appréhender la vie des habitations d'une ville, car « parce qu'il ne se cantonne pas aux murs d'un appartement, l'habiter ne peut être saisi qu'en lien avec l'espace urbain ».

4 L'organisation d'un squat : exemple du squat d'artistes

À partir de l'enquête que j'ai menée au début des années 1990 dans le cadre d'une maîtrise de sociologie, j'ai pu retracer les différents moments de l'organisation d'un squat. L'ouvrage récemment publié de Florence Bouillon n'a fait que renforcer les idées que j'avais modestement élaborées.

Mon travail concernait les squats d'artistes, car à Paris : au début des années 1990, les squats dits « sociaux », c'est-à-dire dans lesquels vivaient essentiellement des populations noires clandestines n'était pas accessible de manière immédiate. Beaucoup de gens se cachaient et refusaient les entretiens, car ils craignaient d'être dénoncés et ne percevaient pas dans ma démarche l'intérêt d'un travail de sociologue. Tout au plus je pouvais être considéré comme une sorte d'assistante sociale dans la mesure où je n'intervenais pas en leur défaveur. Je me suis reporté sur les squats d'artistes, car, d'une part, je découvrais leur existence, et d'autre part, un contact me permit d'entrer dans un de ces squats.

Les squats d'artistes apparaissent à Paris au début des années 1980. La pénurie en ateliers d'artistes trouve une issue dans l'occupation de lieu en friches, d'anciens garages ou d'immeuble collectifs laissés à l'abandon. Pour autant, le statut socio-économique de l'artiste est reconnu depuis le XVII^e siècle. Et si la vocation d'artiste est souvent confondue avec pauvreté, voire misère, nous pouvons évoquer le Bateau-Lavoir comme origine possible du squat au sens où ce lieu, qui abrita des peintres illustres comme Picasso, était une sorte d'atelier d'artiste sans le sou. Les ateliers d'artistes, dénombrés à 3.500 dans l'après-guerre, sont reconvertis peu à peu en logements. À cette pénurie s'ajoute l'arrivée toujours plus nombreuse d'artistes (peintre, sculpteurs, vidéastes, photographes...).

Comme les squats sociaux, les squats d'artistes sont des lieux délaissés (espaces vacants), tels que les immeubles, anciens hôtels, mais aussi des

garages, des petites entreprises, qui sont laissées parfois en friche. Les squatteurs repèrent durant la journée ces lieux. À Paris : il en existait beaucoup, surtout dans les arrondissements du nord à l'est (19e, 20e, 10e, 11e, 13e). Dans le 13e arrondissement, les « frigos » étaient un lieu très connu des artistes squatteurs et d'Emmaüs avant la mise en œuvre du programme de construction de la TGB (très grande bibliothèque) de France. La ville se transforme suivant un rythme parfois lent, et durant dix ou quinze ans, les bâtiments se trouvent délaissés, et offrent des lieux de squattage opportuns.

Les prises de squat se font surtout la nuit, à la faveur d'une période calme. Un petit groupe a préalablement planifié l'opération et trois ou quatre personnes (parfois une dizaine) vont investir les lieux et en revendiquer l'occupation. Il faut parfois plusieurs jours avant que le propriétaire se rende compte que son bâtiment est occupé de manière illégale. Alors, va commencer une négociation, soit par la force, soit par la voie juridique, qui peut durer une année ou plus. La procédure consiste à se faire envoyer du courrier à son nom à l'adresse du squat pour prouver que l'on y vit.

Plutôt jeunes, les artistes squatters se livrent au jeu du gendarme et du voleur avec les autorités, et notamment le ministère de la Culture. Potentiellement, les artistes présents dans ces lieux sont comparés à un vivier que les représentants de la Culture, mais aussi des galeristes ou des commissaires-priseurs, surveillent avec une certaine bienveillance. Bien sûr, ce lot d'artistes plus ou moins engagés est accompagné de jeunes à la recherche de repères, qui, le temps de quelques mois ou de quelques années, vont éprouver ce mode de vie avant de revenir à une situation moins précaire.

Ainsi, selon les squats, une dizaine à une vingtaine de personnes, hommes et femmes, vivent dans ces lieux. Certains squats ne permettent pas d'y dormir, seulement d'y travailler. D'autres sont des lieux d'expérience qui dépassent le simple atelier de peintre. Pour certains squatters, cette vie s'inscrit dans un style ou une idéologie. Ils occupent leur temps à préparer des fêtes alternatives, de rave party, et diffusent des flyers à travers la ville. Pour ces raisons, les squats d'artistes (squarts) ont un lien avec les *sound system*, et découlent peut-être de ces formes urbaines élargies au domaine rural.

À l'intérieur des squats, les espaces sont répartis en salle commune, généralement une cuisine ou bien une grande salle, une salle de réunion et des chambres. La cuisine-salle commune sert à tous, et notamment à l'accueil des "étrangers" (ceux qui viennent de l'extérieur). On y prépare les repas pour tous à raison d'un repas commun par jour. Alors que le matin,

chacun se lève selon son rythme, entre 10 heures et 14 heures. La journée ne commence réellement qu'à partir de 16 à 17 heures. C'est l'occasion d'une première mise en commun des moyens qui vont déterminer le repas du soir. Ce repas est l'occasion de fêtes improvisées, selon l'humeur, les rencontres ou bien l'arrivée à l'improviste d'un événement important.

Les artistes squatteurs sont organisés. Ils connaissent des avocats, ils savent leurs droits, et même en cas d'illégalité, le droit interdit l'expulsion directe. Certains squatteurs faisaient installer une ligne de téléphone fixe, et récupéraient l'électricité directement avant le compteur. Ils se débrouillaient aussi pour avoir de l'eau courante. Cette forme d'organisation appelle inévitablement une hiérarchie, même lorsqu'une certaine autonomie ou collégialité est revendiquée.

Le temps dans un squat est rythmé selon des principes identiques à la vie domestique. Les repas sont pris en groupe, les activités de nettoyage et d'organisation sont collectivement partagées, l'accent est mis sur les « loisirs » ou les fêtes ouvertes au public, qui augmentent la visibilité et la bienveillance à l'égard de ces lieux. Au cours de mon enquête, j'assistais à des fêtes, sortes de free party ou fête techno ou rave party qui pouvait accueillir un millier de personnes. Cela montre que le lien avec la ville est bien existant et que les artistes squatteurs ne vivent pas isolés du reste du monde, mais en relation avec la ville (ville prise comme un instant de modernité).

Le samedi soir, l'organisation d'une rave party permet de récupérer des fonds qui serviront à l'achat de nourriture, de boissons alcoolisées et autres "épicerie fine". Le déroulement des soirées permet aussi une visibilité dans l'espace social et public. Parmi les invités, d'autres personnes vivant dans d'autres squats se retrouvent, puisque ces squats offrent l'image d'un mouvement. Des liens avec d'autres squats européens, à Berlin, Amsterdam ou Prague, sont entretenus de manière informelle. Cela contribue à donner à ce mouvement une consistance sociale.

Il existe aussi des formes plus organisées sur la capitale et en proche banlieue parisienne. L'Hôpital éphémère en est un exemple. Un groupement d'artistes occupèrent un ancien hôpital en toute légalité durant les années 1990-2000, en accord avec les autorités. Pour pouvoir y entrer, il faut montrer patte blanche, et souvent être coopté. C'est un moyen plus conventionnel d'obtenir des lieux d'expression, et le nom de "squat" n'est qu'un signe de communication.

5 Le squat comme lieu de résistance

"Dans les grandes villes, le mouvement des squatters apparaît comme un mouvement social ayant un rôle spécifique dans la lutte pour la reconstruction de la société" écrivais-je à propos des années 1980. En effet, Amsterdam compte alors environ 20.000 squatters en 1983 et représente un événement majeur dans le champ des luttes urbaines. Lieu de résistance et de lutte, le squat sert également d'abri aux plus démunis, immigrés et sans-papier. Si le mouvement des squatters reste visible et emblématique d'une certaine idéologie, perceptible jusqu'à nos jours, il ne faut pas oublier que l'impossibilité d'habiter sous une forme officielle révèle une autre réalité qu'il ne faut pas mélanger. Ces différents aspects laissent-ils entrevoir des politiques différenciées ou bien le squat est-il assimilé à un tout que les pouvoirs publics vont combattre ?

À la fin des années 1990, le squat est aussi le lieu de repli des populations les plus fragiles. Florence Bouillon, en 2005, exprime son point de vue dans un article du *Monde diplomatique* à l'occasion de l'incendie d'un immeuble et d'un squat à Paris. C'est l'occasion pour que le ministre de l'Intérieur (Nicolas Sarkozy) intervienne et annonce des mesures d'expulsion dans les immeubles insalubres. Pour la sociologue, les incendies qui ont vu périr une vingtaine de personnes sont un prétexte à la mise en œuvre d'une politique d'éviction afin de rendre à la capitale une image radieuse. Les habitants des squats sont ainsi expulsés durant les semaines qui suivent. C'est alors l'occasion d'amorcer un débat de société sur le manque de logement ou plutôt sur l'inadéquation entre les logements et les habitants potentiels.

Si le squat est né parce qu'il y avait un manque de logement, en est-il de même aujourd'hui ou n'est-on pas plutôt face à un manque d'offres par spéculation foncière ? Le coût d'un logement amorce un virage dans la distribution des ressources des ménages. Si l'on considère, dans les années 1980, que le prix d'un loyer ne doit pas être supérieur au tiers des revenus d'un ménage, cette proportion ne fait que croître pour dépasser parfois les 50%. Selon l'Insee, les dépenses des locataires en 2008 représentent 32% des dépenses courantes.

Le squat offre alors une certaine visibilité dans des actions de mouvements sociaux comme l'association fondée par Albert Jacquard *Droit au logement*, ou bien *Les enfants de Don Quichotte*. Mais c'est surtout dans l'espace public que les actions ont lieu, soit sur les façades des immeubles squattés, soit par des actions dans l'espace public, comme l'occupation des berges du canal Saint-Martin à Paris : en décembre 2006, par les enfants de Don Quichotte.

Plus de deux cents tentes furent montées et occupées par des SDF, et cela durant plusieurs mois.

6_Prolongement d'une structure éclatée dans l'espace public

Le phénomène des *new nomads*, selon Jean-Paul Flamand, repéré depuis les années 1990 représente peut-être une forme évoluée de la vie en squat. Après de nombreuses évictions et la fermeture systématique des immeubles vacants, la ville s'est peu à peu fermée à ce genre de possibilités. Or, l'être humain est inventif et ne recule pas devant l'adversité. Des solutions sont trouvées, éprouvées, et lorsque cela fonctionne, naît une nouvelle forme d'habiter.

L'achat d'un camion ou d'une fourgonnette d'occasion, puis son réaménagement, permet d'avoir un lieu où vivre tout en offrant la possibilité d'un déplacement. Le réseau reste un lien social qui permet le regroupement, mais aussi d'éviter certaines villes. Il existe entre routards, une sorte de guide qui permet d'avoir une bonne représentation des itinéraires possibles. Parfois un paysan affable met à disposition un champ dans lequel plusieurs camions vont venir stationner. Ils offriront leur force de travail comme journalier en échange.

En France, cette forme d'habiter est assez récente. Les camions sont souvent occupés par de jeunes couples, parfois avec un enfant en bas âge. La mobilité est revendiquée comme un mode de vie, mais cela ne sera plus possible dès l'instant où l'enfant va entrer dans l'âge de l'école obligatoire. Certains vont se sédentariser en posant leur autocar dans un terrain, en plantant leur yourte dans un champ, en organisant autrement leur vie.

Aux États-Unis, ce phénomène est apparu à partir des années 1920 et s'est développé à travers ce qu'on appelle les véhicules récréatifs (VR). Il s'agit de camping-cars motorisés dont l'équipement n'a rien à envier aux intérieurs de maisons individuelles. On dénombre plus de 8 millions de véhicules récréatifs, soit près de 30 millions d'utilisateurs. L'ethnologue Célia Forget (2011 et 2013) montre dans une étude que l'intérêt d'être à la fois chez soi tout en étant ailleurs est une motivation pour cet engouement que l'on retrouve, à moindre échelle, sur le territoire européen.

7_La participation des habitants ?

Dans les exemples que nous venons de voir, la participation des habitants se résume souvent en une prise de position radicale et un détachement avec

des notions comme "la citoyenneté". Ces habitants sont en marge des grands principes et souvent hors du droit. Ils revendiquent pourtant le droit à vivre autrement.

Dans les années 1970 et 1980, la participation des habitants aux projets de ville a donné lieu à des prises de position fortes, parfois à des luttes ou des occupations d'espaces. Il s'en est suivi des actions artistiques (quartier des États-Unis à Lyon, arch. Tony Garnier), des expositions, etc. Avec la notion d'éco-quartier, que nous verrons dans le chapitre suivant, nous retrouvons des traces de ces premières luttes et une volonté politique de placer l'habitant au centre du projet de ville. La concertation appartient au nouveau vocabulaire de la politique de la ville, juste à côté de celle de la gouvernance.

Dans ce rapport de lutte entre habitat et droit à l'habiter, les individus (agents sociaux) se heurtent au pouvoir en place, qui à l'échelle municipale revient au maire, à l'échelle régionale, au président de la région, etc. Depuis quelques années, l'initiative est prise par la politique de la ville, sous forme notamment de réunion de quartier. S'agit-il d'une forme de gouvernance, c'est-à-dire d'une forme de maîtrise de l'espace public, où le politique essaie de contenir le citoyen ? Qui est à l'origine de l'idée ?

Repères bibliographiques :

BOUILLON Florence, *Les mondes du squat: anthropologie d'un habitat précaire*, PUF, 2009

FLAMAND Jean-Paul, *Abécédaire de la maison*, Ed. de la Villette, 2004

FORGET Célia, "Le véhicule récréatif en Amérique du Nord un abri de loisir remis en question", in *Anthropologie des abris de loisirs*, sous la dir. de Gilles Raveneau & Olivier Sirost, Presses universitaires de Paris Ouest, 2011

JOUENNE Noël, *Squats d'artistes et artistes squatters à Paris : étude d'ethnologie urbaine*, mémoire de maîtrise de sociologie sous la dir. Daniel Terrolle, Université Paris 8, 1991

PECHU Cécile, *Les squats*, Presses Universitaire de Science-Po, 2010

PETIAU Anne et POURTAU Lionel, *Vivre en squat. Une bohème populaire au XXI^e siècle*, Paris : CNRS, 2014



Oleg au squat Juliette Dodu, Paris 10^e, 1991, photographie NJ

6.1 _SE PROTÉGER DES AUTRES : LE CHARME SÉCURITAIRE DES GATED COMMUNITIES

Nous arrivons au terme de cette introduction à l'espace domestique. En essayant de regrouper les individus sous forme communautaire avec le squat, nous avons vu une part heureuse (mais illégitime) des possibilités de vie urbaine. Lorsque les promoteurs s'emparent des terrains à bâtir, soit dans les zones rurales des années 1970, soit dans les interstices de nos villes aujourd'hui, ils entrevoient dans l'argument sécuritaire un atout commercial. Nous verrons comment s'articule le phénomène des *gated communities* sans perdre de vue que déjà se profile à l'horizon les *éco-quartiers*, qui sont peut-être une forme plus "socialisée" des résidences sécurisées de demain.

1_ Une définition des « gated communities »

Ces quartiers (lotissements, résidences, îlots) sont la plupart du temps construits par des promoteurs. En France, Toulouse est pionnière dans ce domaine.

Ces formes d'habitats sont marquées par une fragmentation de la société, un individualisme et/ou un communautarisme.

Derrière un aspect « sécuritaire » (caractérisé par une architecture martiale) se cache un processus affinitaire (électif) qui est un effet des logiques d'exclusion sociale.

Le terme de « gated communities » se traduit par « communautés fermées », et renvoie à la notion de « sécurisée ». Soit il s'agit de protéger les membres qui vivent à l'intérieur, soit il s'agit de se protéger des autres (extérieur), soit des deux à la fois.

Le terme de communauté est impropre. Il ne s'agit pas d'une communauté au sens où il y a partage de valeurs et de croyances, mais plutôt de la mise en communauté de catégories socioprofessionnelles, niveau de revenu, et espérance ou aspiration sociale. Comme l'a montré Éric Charmes, certaines *gated communities* en France ne sont accessibles que par des sortes de

parrainage ou cooptation. Il peut s'agir alors de « refuges » pour personnes en retraite.

2_L'émergence du phénomène

Le géographe Renaud Le Goix a analysé le phénomène aux États-Unis, lieu d'émergence du phénomène. De nombreuses publications sont accessibles en archives ouvertes sur le site du CNRS HAL-SHS.

Toulouse se singularise dans l'émergence de ces nouvelles manières d'habiter. Depuis 1990, le groupe Monnet-Decroix, entre autres, développe des programmes sécuritaires qui semblent trouver un accueil dans la communauté toulousaine. Deux à trois immeubles entourant une piscine et fermés par une clôture correspondent à un modèle de privatisation de l'espace public, parfois sécurisé, soit par la présence de gardiens ou de vigiles, soit par la présence de vidéo-surveillance qui renforce le caractère résidentiel. À un degré de plus on peut voir la mise en privé de certains services publics (crèche, piscine, airs de jeux, blanchisserie...). La notion d'espace public disparaît au profit de celle d'espace collectif, espace privé partagé.

Sommes-nous dans une problématique du sentiment d'insécurité ?

Un reportage diffusé sur la chaîne culturelle Arte en avril 2012 évoque ce sentiment à travers une comparaison entre Toulouse, Rio et Bagdad. *Bunker Cities*, de Paul Moreira, Arte France, 2011. Bien sûr, il est difficile d'établir des liens étroits, car les raisons qui poussent ces états sont différentes. Mais nous voyons que derrière cet appareil se profile un besoin d'entre-soi ou une volonté de ne plus mélanger les différences. L'ostentation ne suffit plus à créer une barrière entre les riches et les pauvres. Le recours aux enceintes fortifiées devient une ultime parade.

3_Le modèle américain

Renaud Le Goix, dans sa thèse²¹, relate l'importance du phénomène aux États-Unis. Ce géographe s'intéresse au phénomène des *gated communities* depuis la fin des années 1990. Les études comparatives entre les États-Unis, la France et l'Angleterre montrent des contrastes importants.

²¹ Renaud Le Goix, *Les « Gated communities » aux Etats-Unis. Morceaux de villes ou territoires à part entière ?*, Thèses, 2003, Paris 1, Panthéon-Sorbonne ; <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00004141/fr/>

Voici le résumé de sa thèse (disponible en téléchargement sur le site HAL-SHS) :

"Les gated communities, quartiers enclos et sécurisés interdits aux non-résidents, construisent des ensembles dans lesquels l'espace public est privatisé, et proposent un mode de vie fondé sur les loisirs. Symboles d'un éclatement de la ville, ces quartiers représentent une part croissante des lotissements neufs. La fermeture physique, et la sélection sociale qui président à ces projets posent des problèmes inédits aux métropoles américaines : elles sont les manifestations d'un morcellement de la ville en communautés homogènes, gérées comme des villes privées en quête d'une indépendance politique et fiscale préjudiciable à la métropole.

Sur le terrain de Los Angeles, la thèse étudie l'impact politique, fiscal, social de ces quartiers sur les municipalités et voisinages d'appartenance, et met en évidence la construction de discontinuités produites par la fermeture.

La gated community est tout d'abord envisagée comme un produit immobilier de consommation à destination des classes moyennes et supérieures, qui ne se limite pas aux seuls ghettos dorés. La question de la privatisation des espaces et équipements publics est mise en perspective dans le cadre de l'évolution contemporaine des villes de l'étalement urbain, et de ses implications sur la structure sociale et économique. Dans ce contexte, la nature de la séparation public – privé mise en œuvre est étudiée dans ses aspects juridiques et politiques. Les gated communities sont en quête d'autonomie, et certains de ces quartiers créent leur propre municipalité, afin de capter les ressources fiscales et de protéger la valeur immobilière. On analyse enfin la nature socio-économique des discontinuités occasionnées au niveau de l'enceinte, en comparant les gated communities et les quartiers de leur voisinage. On évalue ainsi les effets de l'enceinte sur la valeur immobilière, et sur la construction de territoires qui se distinguent de leur environnement par le statut économique et l'âge."

Le parc de lotissements sécurisé concerne environ 11% du parc national aux États-Unis, selon Renaux Le Goix, au début des années 2000. L'entrée dans une *gated community* est soumise à un contrôle d'identité, car ces résidences sont parfois de véritables forteresses. Ces résidences se comptent aux États-Unis par milliers. Renaud Le Goix identifie 195 *gated communities* dans la seule aire géographique de Los Angeles, et 219 en Californie du Sud. Les plus grosses communautés comprennent 5 000 habitations, soit une population de 15 à 20 000 habitants.

Dans les villes d'Amérique du sud, ce phénomène dépasse de loin les résidences sécurisées françaises, et l'on pourra avoir dans *la zona*, un film de Rodrigo Pla (2007), un aperçu des extrêmes qui guettent ce genre de "villes". Reste que la sécurisation des quartiers ou des lotissements en

France n'a pas la même ampleur, et cela pour des raisons que nous allons voir.

4_ Une vision des *gated communities* en France

Le découpage du territoire et la législation française interdisent des formes équivalentes à celles que l'on trouve aux États-Unis. Il n'existe pas de « villes » et la capacité des « résidences sécurisées » reste modeste, de l'ordre d'une centaine de logements. Pour autant, des exemples de résidences fermées socialement et géographiquement existent en France. Par exemple, j'ai pu observer en Haute-Loire de telles résidences, conçues dans les années 1970. Deux critères permettent d'amorcer l'hypothèse d'un repli résidentiel :

- 1) Loin du centre-ville, la voiture reste le seul moyen de transport.
- 2) La copropriété nivelle le statut économique des habitants. Même pour une location, le loyer est suffisamment élevé pour limiter les attributions.

À propos de l'ouvrage d'Éric Charmes, voici le compte rendu de son ouvrage, paru dans la revue L'Homme :

"1-L'ouvrage dont il est question ici relève davantage de l'urbanisme que de l'ethnologie, bien que la recherche ait été financée par la mission à l'Ethnologie du ministère de la Culture. Il n'en reste pas moins que le travail d'Éric Charmes s'inscrit parmi les recherches les plus novatrices dans le domaine de l'habitat périurbain en lotissements qui offre, par certains côtés, l'image de *gated communities* à la française.

2-Les origines de cette recherche ne se retrouvent-elles pas dans le sillon tracé à la fin des années 1970 par Jean-Charles Depaule (1945-) et Jean-Louis Siran (1943-2018) (1) ? Il aura fallu quelques décennies pour voir poindre des travaux réactualisant l'intérêt pour la vie quotidienne en milieu périurbain. C'est ce que nous propose Éric Charmes dans un ouvrage divisé en six parties avec une longue introduction. Les six chapitres qui forment l'architecture du livre sont précédés par une introduction dans laquelle l'auteur ancre une problématique plutôt outre-atlantique, centrée notamment sur la notion de *gated communities*. En cela, l'auteur montre la pauvreté des travaux sur ces questions en France.

3-Cette notion, qui se définit comme un ensemble résidentiel collectif sécurisé, renvoie à un imaginaire sécuritaire dont l'éditeur a su tirer parti avec un titre accrocheur qui ne correspond pas au contenu de l'ouvrage. D'une part, parce que la France compte peu de « condominium » – terme

que j'emprunte à Christian de Portzamparc –, et que d'autre part, les groupements résidentiels sécurisés laissent place à des formes collectivement partagées de stratégies identitaires et d'acceptation ou de rejet qui font toute la spécificité des lotissements en France. Enfin, l'auteur ne travaille pas particulièrement sur une *gated community*.

4-Le terrain est divisé en trois secteurs urbains, situés en région parisienne et en région lyonnaise, ce qui l'autorise à dresser des comparaisons en termes de structures socioprofessionnelles, de votes aux élections présidentielles, et cela malgré les petits échantillons de population qui interdisent parfois un traitement statistique. La principale source de collecte de données consiste en l'utilisation d'une quarantaine « d'entretiens qualitatifs » (p. 35) qui viennent illustrer l'ensemble des chapitres, agrémentés par des photographies. La retranscription littérale des entretiens relève d'une forme désuète de l'écrit – caractère qualitatif sans doute – qui rend la compréhension quelquefois difficile : « C'est ce que je lui ai dit [au voisin venu faire une remarque], s'il [le propriétaire] avait voulu la planter à ras ici, il la plantait ici. Il y a marqué cinquante centimètres à partir du goudron dans le règlement, à partir... donc s'il veut la planter deux mètres plus loin, s'il la met au milieu là, ils ont rien à dire » (p. 130).

5-Reste que ce travail très fin dans son analyse permet d'entrevoir les raisons du déplacement des populations des villes en milieu rural, et de montrer les nombreuses contradictions qui en découlent. Par exemple, l'auteur écrit que « leur vie quotidienne reste avant tout urbaine » (p. 40), car « l'engagement dans le périurbain résulte moins d'un rejet de la ville que d'une mise à distance de la banlieue » (p. 45). Ainsi les modes de vie sont calqués sur un imaginaire rural ou « presque partout, la nature est domestiquée et contrôlée, elle est mise en spectacle » (p. 42). À côté de certains lotissements plus ou moins bien desservis et entretenus se trouvent de véritables « clubs résidentiels » dont le principe sélectif garantit une qualité de vie morale et le maintien des valeurs du groupe. En contrepartie, cette forme « suppose une soumission volontaire au contrôle d'un groupe » (p. 82). Aussi, les habitants des lotissements consacrent du temps et de l'énergie afin d'entretenir des dispositifs de dissuasion et d'éviction, que ce soit d'un point de vue social ou symbolique. Les incivilités, commises plutôt par les jeunes et les regroupements de jeunes, donnent naissance à des dispositifs assurant la sécurité des lieux : installation de barrières, suppression de l'éclairage public, pose de grilles.

6-Les troubles de la vie quotidienne entretiennent un sentiment d'insécurité partagé qui agit comme stimulant et dont l'auteur rappelle que « les termes "sécurité" et "insécurité" sont avant tout des sésames communicationnels » (p. 98). L'absence d'autorégulation conduit parfois à des stratégies de

fortification et à l'installation de frontières physiques qui peuvent être appréhendées comme un moyen de mieux percevoir les différents espaces résidentiels. La question de la gestion des espaces peut être résumée ainsi : « de la volonté de préserver un environnement paysager à celle de préserver un environnement social, il n'y a qu'un pas » (p. 121). Et l'auteur d'ajouter que « le paravent des préoccupations paysagères cache donc souvent une volonté de sélection sociale » (p. 122).

7-Le maintien d'une distance à l'autre passe par l'établissement de règles tacites qui vont de la « cordiale ignorance » jusqu'à l'absence d'équipements collectifs. Si les résidents adhèrent aux idées d'une protection de leurs biens, de leur tranquillité et de leur statut, en revanche, ils partagent peu et se conforment à un anonymat soigneusement entretenu, que le statut du lotissement soit public ou privé. Différentes stratégies permettent ces mises à distances. L'auteur revient, à la fin du chapitre V, sur la question des gated communities qu'il compare au modèle américain en précisant que « la problématique centrale n'est pas celle du caractère public ou privé des espaces périurbains, mais celle de leur appropriation collective et des volontés de jouissance exclusive » (p. 168).

8-Le dernier chapitre est l'occasion d'approfondir la question de la jeunesse, du logement social et du rejet des étrangers et des pauvres, qui forment l'ensemble des maux les plus vivement combattus par les résidents de ces lotissements. L'auteur utilise pour son argumentation une analyse du vote « extrême droite » aux élections présidentielles de 2002. Il en ressort un certain climat raciste sous-tendu par plusieurs hypothèses : troubles de la vie quotidienne, échappatoire des banlieues difficiles, évolution de l'électorat, logiques d'accès à la propriété. Bref, l'âge d'or de la vie périurbaine semble révolu.

9-La critique que l'on peut faire, et qui certes reste facile, consiste à souligner le peu de références que l'auteur utilise lorsqu'il aborde des thèmes pointus comme, par exemple, la jeunesse. En effet, ses sources restent circonscrites à un auteur, ce qui paraît peu compte tenu de la force idéologique véhiculée par ce thème. Le contre-pied de cette critique renvoie aux buts de l'ouvrage qui se veut avant tout découvreur de pistes de réflexion. De ce point de vue, c'est tout à fait réussi. Une bibliographie conséquente, mais un peu fourre-tout (182 références), permet de prolonger ses lectures tout en incitant à la poursuite de ce thème de recherche.

Avec cet ouvrage, Éric Charmes ouvre la question des *Gated communities* en France. On connaissait leur existence aux États-Unis ou dans certains pays d'Amérique du Sud. On percevait bien que cette existence était liée à un écart physique entre les riches et les pauvres. À la fois, il s'agit de se

protéger, mais aussi de construire une barrière sociale et économique entre des populations d'un même pays, d'une même culture, mais qui n'ont pas les mêmes revenus. L'argent est donc au centre du dispositif.

En France, il semble que des subtilités existent dans un territoire où l'espace ne permet pas la construction (et encore) de villes sécurisées, et où l'hypocrisie est un trait culturel propre."

Notes

1 Jean-Charles Depaule, *Le Nouveau Village comme ensemble urbain*, Paris : ADROS, 1977 ; Jean-Louis Siran, *Les Nouveaux Villages : étude comparée des modes de vie et de sociabilité dans les nouveaux villages et du mode de vie des travailleurs urbains ayant choisi un logement en milieu rural*, Paris : CSTB, 1978.

5_ Val d'Europe, vers une "disneyisation" du monde ?

La ville nouvelle de Val d'Europe se situe à une quinzaine de kilomètres de Paris : dans le secteur IV de Marne-la-Vallée. Euro Disney est le principal développeur du secteur, libre de choisir ses promoteurs et ses architectes. Créée en 1987, l'aire compte 2000 hectares sous l'emprise Disney.

L'urbanisation de Val d'Europe possède des caractéristiques propres à l'idéologie Disney, déjà repérable à Celebration, ville de 9000 habitants créée par Disney en Floride. L'architecte de façade représente un échantillon des formes traditionnelles françaises ou européennes, allant de Haussmann à l'architecture rurale du XIX^e siècle. Selon les auteurs, "ce simulacre de centre-ville" s'inscrit dans un "monde du décor". "L'architecture des différentes zones bâties prend ainsi pour modèle une esthétique qui ne coïncide plus avec le mode socio-économique actuel : les fermes briardes, les bâtiments haussmanniens et les cottages anglais n'ont de sens que d'un point de vue formel et perdent leurs fonctions premières liées à l'économie rurale ou à l'idéologie de classe".

L'omniprésence de Disney se retrouve dans l'organisation urbaine de la ville puisque toutes les routes mènent à Disneyland. Dans cette ville conçue autour de la "prééminence accordée à la façade et à une architecture du divertissement", la vie paisible et souriante n'a d'égale que le statut social d'une population riche et heureuse. Pour l'anecdote, les deux chercheuses suisses n'ont pu louer un logement dans cette ville pour la période de leur étude et ont dû se loger sur la capitale, faute de moyens.

Cet univers magique lié à un univers touristique et économique préfigure-t-il d'une forme de ville nouvelle qui se généraliseront dans les décennies à venir, ou bien, est-ce une expérience sans lendemain ? L'existence des villes

privées américaines est-il transposable en France ? La législation interdit pour le moment ce genre d'extension à l'échelle d'une ville, mais il existe déjà des quartiers privés. Et puis la ségrégation sociale ou symbolique, l'élection ou la cooptation du voisinage, reste des formes repérables dans certaines résidences sécurisées.

L'exemple des *gated communities* "à la française" laisse supposer un traitement différent d'avec les États-Unis. Ces modèles sont pourtant en germe sur le territoire national, et prennent de l'importance vis-à-vis des stratégies visant à sécuriser au maximum des populations sans repères, mais argentées.

Avec l'arrivée des éco-quartiers se profile une tendance nouvelle centrée davantage sur le lien social et les valeurs liées à l'écologie (s'agit-il d'une réalité ou bien d'un argument économique ?). Encore timides, les expériences de ce type laissent entrevoir un recul des *gated communities* tel que l'on a pu les voir jusqu'à présent. D'une part, l'image positive du "développement durable" accompagne ces nouveaux programmes de lotissement. Dans cette logique, le regroupement en habitat dense collectif et l'effort pour mettre en commun les services est entrevu comme une nouvelle dimension de l'habiter. Par exemple, la voiture doit stationner à une distance équivalente avec un point de transport en commun de manière à produire un réflexe de consommation de services collectifs. D'autre part, le volet social permet d'entrevoir une ouverture vers plus de solidarité et peut-être moins d'individualisme. Pour le moment, il n'existe à ma connaissance, aucun travail scientifique sur ce nouveau phénomène, hormis le travail exploratoire de Delphine Deschaux.

6_ Une conclusion plutôt ouverte

Cette brève introduction nous a conduits à travers le temps, pour découvrir les premiers modes d'habiter, et l'espace métropolitain. Nous avons parfois entrevu l'existence d'une diversité dans les pratiques sociales, mais aussi dans les réponses sociales et politiques accordées à ce besoin fondamental de se loger.

Vivre quelque part, c'est aussi vivre avec. Les formes de communautarismes qui semblent se développer ou se renforcer depuis une quinzaine d'années ne répondent pas à la question de la vie ensemble des agents sociaux. Alors que chaque groupe essaie de vivre de son côté, dans un entre-soi, quelques réponses confortent cet entre-soi en proposant des résidences sécurisées ou bien à travers la gentrification d'un territoire ou d'un quartier. Sont-ce des réponses convaincantes pour un avenir ?

À l'opposé, il existe des tentatives de concertation avec les habitants d'un immeuble ou d'un quartier. Parfois encore, un nouveau programme de construction collective va permettre l'émergence d'une alternative sociale. C'est le cas, par exemple, au Mirail avec le programme autour de l'habitat groupé participatif.

Les rassemblements des années 1950-60 qui ont donné lieu à des "opérations Castors" (notamment un exemple à Toulouse dans le quartier de Bagatelle) se prolongeraient-ils aujourd'hui avec l'habitat groupé participatif ? Derrière ces initiatives se profile l'image d'une ville "durable" qui devra intégrer les dimensions écologiques, mais aussi sociales. La ville est comme un être vivant qui se développe et s'enrichit à chaque nouvelle génération.

Repère bibliographique

BELMESSOUS Hacène, *Le nouveau bonheur français ou le monde selon Disney*, Nantes, L'Atalante, 2009

CHARMES Eric, *La vie périurbaine face à la menace des gated communities*, Paris : L'Harmattan, 2005

GOLOVTCHENKO Nicolas et SOUCHET Fabienne, "Des gated communities à la française ? Les résidences fermées toulousaines", in *Bernard Haumont et Alain Morel, La société des voisins*, Ed. MSH, 2005, p. 145-167

JOUENNE Noël, *L'expérience corbuséenne d'un habitat collectif sous contrôle*, Paris, L'Harmattan, 2017

LE GOIX Renaud, *Les « gated communities » aux États-Unis. Morceaux de villes ou territoires à part entière ?* Thèse sous la dir. Thérèse Saint-Julien, Sorbonne, 2003

MADORE François et alii, *Ville fermée, ville surveillée. La sécurisation des espaces résidentiels en France et en Amérique du Nord*, Rennes, PUR, 2005

WILD Véronique, VAUTIER Valérie. *L'Oasis urbaine: Disney bâtisseur aux portes de Paris (Val d'Europe)*. 2007, 83 p. (Fr. 20)

6.2_VIEILLIR DANS SA MAISON : L'AVANT-DERNIÈRE DEMEURE

La chanson dit : « vieillir c'est partir un peu, c'est mourir un peu », mais dans nos sociétés post-modernes elle oublie de dire que c'est la plupart du temps rester seul.

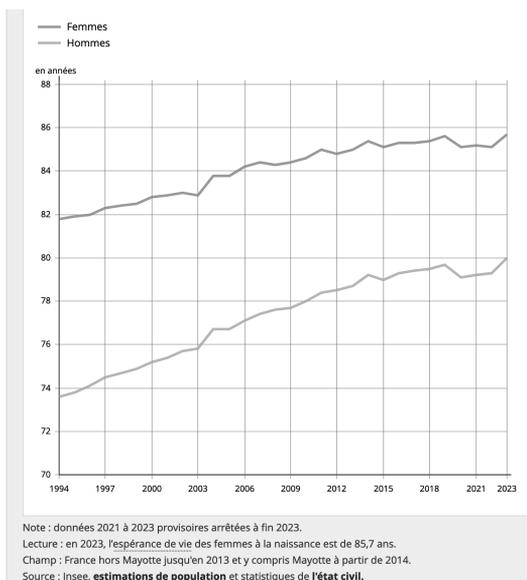
Des psychologues, des géographes et des sociologues se penchent depuis quelques années sur ce dernier état du cycle de vie des populations vivant en milieu urbain. Yvette Delsaut avait abordé la question de la transmission et du réaménagement des espaces à travers l'étude d'un couple de milieux ouvriers et des relations d'entraide de ses gendres et enfants. La salle de bain, notamment, regorgeait d'objets accumulés avec le temps et qui, parce qu'ils avaient été donnés, devenaient « inforjetable » (que l'on ne pouvait jeter). L'accumulation de l'histoire familiale laisse des traces dans les demeures comme dans les objets qui en composent l'espace. La mémoire collective, ce patrimoine immatériel, est aussi convoquée au titre du vieillissement. Mais dans nos propos, nous ne nous intéresserons pas au bâti, mais seulement aux gens qui le font vivre.

1 La question du vieillir et des personnes âgées

À quel âge est-on vieux ? Le rapport de la FNORS (fédération nationale des observatoires régionaux de la santé) publié en septembre 2008 montre l'évolution de la problématique de la vieillesse en France et dans les départements et territoires d'outre-mer. L'âge de la vieillesse commence à 75 ans, nous dit-il. C'est un âge arbitraire social qui évolue avec la société, puisqu'à 50 ans, le monde de l'entreprise et du marketing considère cet âge comme une étape sociale importante. Soit, l'on sera relégué en pré-retraite, soit on sera un « quinquagénaire » opérationnel et dynamique, notamment au niveau politique. C'est que ce Monique Boutrand appelle la « séniorité ». Pour autant, l'âge légal de la retraite (de 62 à 67 ans), n'est plus perçu comme une étape dans la mesure où il varie suivant les corps de métier. Un enseignant du supérieur sera à la retraite à 67 ans alors qu'un cheministe le sera à 55. Depuis une trentaine d'années, l'âge du départ à la retraite augmente sensiblement. Mais c'est aussi franchir une barrière sans espoir de retour. Ce rite de passage laïc est parfois très difficile à surmonter, car il

signifie d'une certaine façon une mort sociale et un pas de plus vers la vieillesse. La différence d'écart s'explique en partie par la pénibilité des tâches effectuées, ce qui renvoie à l'espérance de vie par catégorie socioprofessionnelle (voir Insee première). On sait qu'un inactif ou un ouvrier n'ont pas la même espérance de vie qu'un cadre ou un oisif aristocrate. D'autre part, l'activité dans le monde associatif voit une nette progression des personnes de plus de 60 ans. Il en est de même dans le domaine du politique. Par conséquent, l'écartement des personnes âgées du monde de l'entreprise coïncide avec le renforcement des secteurs associatifs. Cela prouve malgré tout l'utilité sociale des personnes vieillissantes.

Ensuite, l'on peut considérer qu'être vieux en région parisienne, dans le nord du pays ou bien dans le sud, n'aura pas la même incidence non plus en termes d'espérance de vie et de santé. Comme chacun le sait, l'espérance de vie est supérieure pour les femmes, mais elle est aussi supérieure pour les professions libérales et les cadres supérieurs. En revanche, les milieux ouvriers et les agriculteurs perdent plusieurs années par rapport aux milieux les plus favorisés (voir INSEE PREMIERE²²). En 1994, une femme de 75 ans pouvait espérer vivre encore 6,8 ans, alors que les hommes n'atteignaient pas cet âge, toutes professions confondues. En 2023, cette espérance n'est plus que de 10,7 ans pour une femme et 5 années pour un homme.



²² *Insee Première* est un quatre pages thématique produit par l'Insee, en avant-première, faisant état d'une analyse détaillée.

Si les gens vivent de plus en plus vieux en France (*Insee Première*, n°1318, octobre 2010), leur état de santé, compte tenu de l'âge, nécessite une vigilance du point de vue de la surveillance des personnes seules, car elles sont plus fragiles. La canicule de l'été 2005 a causé la mort de 12.000 personnes âgées. Les personnes âgées sont également plus sensibles aux pandémies comme l'ont montré les vagues du Covid-19²³. Tous ces éléments sont à maîtriser et à comprendre pour permettre de cerner cette problématique. À partir de 70 ans, les problèmes de santé vont s'accumuler et faire perdre des capacités physiologiques et physiques : perte de la mémoire, de l'odorat, des sens, du temps, force amoindrie, vertiges, etc. De telle sorte qu'une personne âgée aura besoin de repères stables et d'éléments lui permettant de faire face aux actes de la vie quotidienne.

Un autre point de cette problématique renvoie à la question de l'utilité sociale des personnes âgées, et notamment vis-à-vis de la famille. Suivant le modèle antérieur des familles concentrées sur un même territoire, nous avons aujourd'hui des modèles très épars de familles recomposées, éclatées, et dispersées. De sorte que le rôle traditionnel de grands-parents ne peut pas toujours être joué à temps plein, sauf à traverser la France ou l'Europe, ce qui nécessite un espace d'hébergement et d'accueil. À d'autres endroits, les personnes âgées vont pouvoir jouer le rôle de « grands-parents » par substitution. Ces nouvelles formes de vivre ensemble se conjuguent dans les grandes villes ou les agglomérations, mais sont inexistantes dans les lotissements en milieu périurbain. Ce rôle social est indispensable à la constitution et à la consolidation du système de valeurs entre générations, comme l'explique Monique Boutrand.

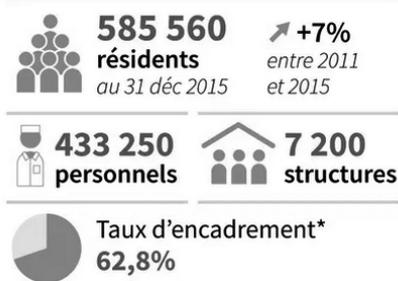
(Réf. *Viellissement des populations et états de santé dans les régions de France*, FNORS, 2008)

(Réf. Monique Boutrand, *Séniors et cité*, rapport au Conseil économique, sociale et environnemental, 2009)

²³ Coll. L'impact de la Covid-19 sur les personnes âgées, Note de synthèse, mai 2020, ONU, consulté en ligne le 15 juin 2024 sur https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/old_persons_french_0.pdf

Les Ehpad

Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

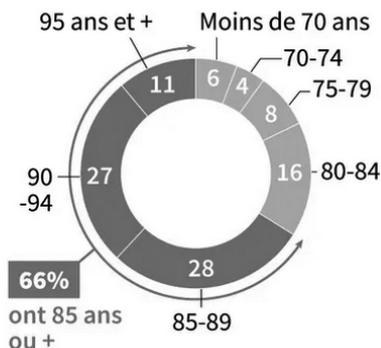


Sources : Drees,
ministère de la Santé 2018

EHPAD : les chiffres clés • Crédits : - AFP

Répartition des résidents

par tranche d'âge



*Nombre de personnels en équivalent temps plein/nb de places installées

© AFP

2 Vieillir seul dans nos sociétés post-modernes

La Dépêche du 21 juillet 2016 relate un fait divers devenu banal :

« Alertés par les voisins qui s'inquiétaient des odeurs qui se propageaient dans le petit immeuble, les pompiers ont découvert un corps sans vie hier après-midi. La victime habitait seule dans ce logement de l'avenue Grande-Bretagne, à Toulouse. Cet homme de 62 ans a peut-être été victime d'un malaise. Hier soir les policiers réalisaient les constatations et menaient les premières investigations pour déterminer les causes de la mort. L'hypothèse accidentelle semblait être privilégiée, mais l'enquête devra la démontrer. Une autopsie devrait être pratiquée rapidement. »

Plusieurs fois par an, ce genre de faits divers n'étonne plus les lecteurs du quotidien. Cependant, constater que seule l'odeur manifeste un dernier signe – une dernière communication – entre les voisins laisse perplexe. Dans un même immeuble collectif, penser que les habitants ont construit et entretenu si peu de lien pose la question du projet de société. Que faisons-nous ensemble et pour quelle société voulons-nous vivre ?

Le sociologue allemand Norbert Elias a beaucoup réfléchi sur la situation des hommes de l'Occident face à la mort, sur la période qui va du Moyen Âge à nos jours. Les implications de ses travaux ont des prolongements dans tous les domaines de la société, et pour ce qui nous intéresse, il est important de comprendre ses thèses. Elias aborde la question du refoulement de la mort, de l'état de mourir, et également de la question du vieillir. Nos sociétés, à mesure qu'elles progressent dans les domaines de la santé, que l'accroissement de l'espérance de vie augmente, de la sécurité globale des individus, s'affairent à nier l'évidence de tout être humain qui est de devoir mourir un jour.

Cette évidence est refoulée au point que la plupart d'entre-nous ne côtoient plus la mort, que les jeunes n'assistent pas aux enterrements de leurs grands-parents, que la mort est niée à travers des pratiques de plus en plus individualistes et consommatrices de fantasmes. « On ne peut pas comprendre l'attitude face à la mort, l'image de la mort dans nos sociétés, si on ne les rapporte pas à cet accroissement relatif de la sécurité, du caractère prévisible de la vie individuelle, ainsi que de l'espérance de vie qui en résulte » nous dit Elias.

À une époque reculée, et jusqu'au milieu du XX^e siècle, côtoyer la mort appartient au domaine du quotidien. Jusque dans les années 1950, il n'était pas rare que dans une classe d'école primaire un ou deux enfants perdent la vie en cours d'année. « Autrefois, l'agonie des êtres humains était une affaire beaucoup plus publique qu'aujourd'hui. » Et ceci notamment parce que les hommes vivaient constamment ensemble, « l'espace des habitations, déjà, ne leur laissait pas d'autres choix ». Ainsi, nous payons aujourd'hui les bienfaits de la médecine, que l'hygiène a apportée, mais qui s'associe à un repli individualiste qui fait que chacun essaie de se protéger des autres et de sa propre fin. « Jamais dans l'histoire de l'humanité les mourants n'ont été relégués derrière les coulisses, hors de la vue des vivants, de manière aussi hygiénique ». Ce changement de comportement en public (les hommes ne pleurent plus en public) n'est-il pas lié avec l'accroissement des modes d'habiter par familles restreintes, plus resserrées, réduites aux seuls parents et leurs enfants ? Nous sommes aujourd'hui confrontés aux « fantasmes d'immortalité collectifs, hautement institutionnalisés » et qui consiste à « dissimuler l'inéluctable finitude de l'existence humaine ».

3 Le chez-soi des vieilles personnes

La psycho-sociologue Perla Serfaty-Garzon (1944-) montre bien que l'espace domestique ne se réduit pas au lieu et à la forme, mais qu'il est

constitué des souvenirs et des objets accumulés durant toute une vie. Les objets ordinaires, les meubles et les bibelots constituent une partie importante de la vie des individus, mais c'est aussi les albums de photographies, les lettres d'amour, les journaux intimes et tous les souvenirs qui posent problème au moment où les personnes âgées doivent effectuer des tris ou prévoir la transmission de ce patrimoine immatériel pas toujours avouable. La « maison » est habitée par des traces de soi (Serfaty-Garzon, 2013).

L'auteur montre que dans la plupart des cas, les espaces domestiques sont investis d'une quantité d'objets, d'une accumulation plus ou moins pathologique (collection), qui résiste aux souhaits d'un tri, de jeter, mais qui, selon l'auteur, relève du rapport de l'avoir sur celui de l'être. Arrive un âge où « rendre sa maison visible sans répugnance et sans embarras intime » devient une question inséparable de la prise de conscience qu'après la mort, « le chez-soi s'ouvre et livre son habitant à l'intrusion, à l'inquisition et au jugement ». C'est alors un jeu subtil qui s'instaure dans la transmission des objets et du patrimoine, entre les ayants droit, leur statut légitime et les ressentiments à leur égard.

En conclusion Perla Serfaty-Garzon souligne que « la transmission, à la vieillesse, constituait, pour les aînées, un des modes d'habiter leur maison ». Aussi, plus que dans toutes les classes d'âges, la relation aux objets est une relation symbolique forte et pertinente.

Une ouverture nous est offerte par le texte de Françoise Gaudibert (1944-2023) lorsqu'elle se penche sur le projet d'un habitat participatif dans lequel elle s'échappe. Sa chronique, *Écrire pour finir. 2017-2018* (Gaudibert, 2018) qu'elle rédige sous la forme personnelle en utilisant le « je » renvoie à son histoire, son passé d'enseignante à l'école d'architecture de Toulouse et à la prise de conscience de la finitude de l'être.

Elle choisit ses outils, non sans évoquer un certain anti-conformisme, et s'aventure par l'écriture réflexive dans ce projet qu'elle a suivi à courte distance. Comme elle-même a dépassé l'âge de la retraite, elle se retrouve en situation d'observer une aventure — le projet collectif de créer un habitat participatif de dix-sept logements — dont elle ne peut que s'écarter.

4 La transformation des espaces au regard des modifications des performances du corps

« Comment je vais m'y prendre quand je ne pourrais plus monter les escaliers ? » me disait une habitante d'un immeuble collectif constitué d'une

mezzanine. À l'occasion de la réhabilitation de l'immeuble, le propriétaire HLM avait fait installer une douche à la place de la baignoire. Car passé un certain âge, envisager de s'installer dans une baignoire relève de l'exploit, même si elle est équipée de barres d'appui et de système anti-glissade. Dans celle-ci, une chaise permet à la personne âgée de s'asseoir le temps de sa toilette. Ainsi les vécés et l'équipement sanitaire peut-être aménagé de barres d'appuis, de rampes d'accès, de guide, etc. Avec l'avancement en âge, la maison se transforme et s'équipe d'autant de « prothèses » qu'il est nécessaire. Un rail est fixé aux escaliers, les téléphones sont changés pour des claviers à grosses touches, la sonnerie peut être amplifiée, des détecteurs de gaz ou d'autres systèmes de sécurité viennent renforcer la question du risque face à l'oubli ou la négligence, liée à certaines pathologies du « grand âge ».

Lorsque ces modifications ne sont pas possibles, il ne reste que le lavabo ou une cuvette dans l'évier de la cuisine. Le salon peut être équipé d'un fauteuil articulé, et de différents dispositifs aménagés pour faciliter des usages. Le coût de ses modifications n'est pas toujours pris en charge par le bailleur social, ou la mutuelle lorsque le maintien à domicile s'avère être une solution face à la pénurie de places en maison de retraite ou parce que la personne lucide ne souhaite pas partir de chez elle.

Reste que l'un des maux les plus grands que vivent les personnes âgées est la solitude. Après 65 ans, le taux de suicide augmente, quelle que soit la catégorie socio-professionnelle, même si ce sont les agriculteurs qui subissent le taux le plus élevé. Le taux de divorce passé 60 ans Nous ne connaissons plus des communautés taisibles encore présentes dans les années 1950 en milieu rural, et sans l'inventivité des individus, ces situations deviendraient dramatiques. Norbet Elias, dans *la solitude des mourants*, montre bien l'évolution de notre société face à la vieillesse et à l'acceptation de nos vieux (Coll. Titres n°154, Christian Bourgois Ed. rééd. 2012). Le recours à la télévision constamment allumée (que l'on voit aussi chez des ménages plus jeunes) n'est qu'un piètre palliatif à la solitude.

5 Du papy loft aux immeubles intergénérationnels

Les réponses apportées par les architectes et les nouvelles pratiques sociales laissent entrevoir des perspectives intéressantes sur le plan sociologique et architectural. Pour autant, les exemples cités ci-après sont souvent isolés. Dans tous les cas, la transition vers un dernier logement s'opère par une rupture d'avec son logement précédent. Il existe des formes de vie en

collectivité (les Babayagas à Montreuil) ou de mise en vie semi-collective (papy loft et récipro-cité).

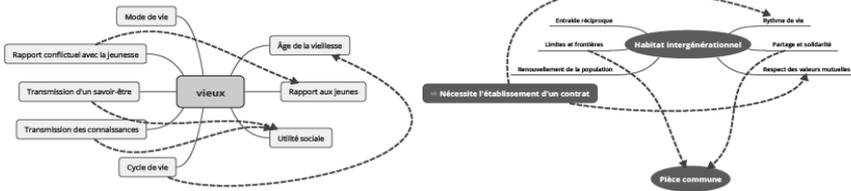
La maison des Babayagas (<http://www.lamaisondesbabayagas.fr/>) est un mouvement collectif de femmes réunies en association loi 1901 au début des années 2000. Sur le principe de l'autogestion, ces femmes, issues des cercles féministes des années 1970, ont entrepris de vivre ensemble dans des logements collectifs conçus autour d'une forme utopiste de l'habiter. La sociologue Anne Labit nomme ce phénomène « habitat solidaire intergénérationnel », mais conclut que ce type d'expérience relève davantage de l'anecdote plutôt que d'un courant en voie de développement. La législation est également un barrage à ce genre d'expérience coopérative et les formes d'autogestion des années 1970 ont été supprimées par la Loi Chalandon en 1971.

Le papy loft est une notion travaillée par l'architecte Millet & Chilou à Caen, en Normandie. Ce concept a pour but de mettre en rapport l'intergénérationnel (le rapport entre les générations) entre jeunes et vieux, en proposant des espaces collectifs « mixtes ». Cela a pour but d'éviter l'isolement des personnes âgées, et de recréer ou d'entretenir des liens intergénérationnels. À ce jour, sept résidences ont été construites par le bailleur social groupe SNI (Caisse des dépôts et de consignation).

En 2005, Patrick Stefan Rheinert, architecte-ingénieur franco-allemand basé sur Lyon, a proposé le concept d'habitat intergénérationnel baptisé « recipro-cité ». Son projet pilote repose sur une résidence collective de 48 logements répartis entre logements pour « jeunes » et logements pour « vieux », qui permet grâce à des espaces intermédiaires une cohabitation et des usages en commun (garde des enfants, transmission de l'histoire sociale, etc.). En 2011-2013, ce concept est concrétisé par la réalisation d'un immeuble collectif de 13 appartements à Vaulx-en-Velin permettant la cohabitation intergénérationnelle appelé Grünbox-Life.

Il existe sans doute d'autres exemples de la sorte, comme cette résidence intergénérationnelle construite par un bailleur social stéphanois (Bâtir & Loger à Sorbiers). Ces initiatives sont souvent le fruit d'un enjeu local sans souci de publicité. L'intérêt pour les personnes âgées et les enjeux liés à l'augmentation massive du nombre de retraités à l'horizon 2030 pose nécessairement la question du comment faire vivre intelligemment des générations entre elles ?

L'habitat intergénérationnel



Carte mentale, NJ 2017

À l'orée de la transition écologique, de nouveaux programmes sortent sporadiquement ici à là, à l'occasion d'une nouvelle prise de conscience, et du sentiment que les financeurs arriveront encore à gagner de l'argent. La loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) devrait obliger les « acteurs » du bâtiment, à commencer par les bétonniers, à changer de paradigme.

Ainsi, nous observons un retour sur des formes plus collectives ou participatives de projet d'habitat. L'agence Lieux Fauves, à Lyon, dans un montage financier particulier, offre un programme de 98 « logements et résidence intergénérationnelle » à Bassens (près de Chambéry), nommé la Canopée. On notera que le terme « logement » est attribué aux jeunes couples avec enfant, vivant en copropriété, alors que celui de « résidence » l'est pour les personnes âgées, soulignant ainsi le passage des plus vieux vers cet habitat transitoire. Parmi les originalités du programme, on notera un foyer collectif permettant de créer un lien intergénérationnel.

7 – PROSPECTIVES : HABITER DEMAIN

Sans avoir recours à une boule de cristal, il est toutefois possible d'imaginer un avenir de l'habiter, notamment en observant les tendances et les données statistiques. Par induction, nous pouvons émettre des hypothèses sur le devenir de l'habitat en ville ou à la campagne, selon les prévisions climatiques, l'évolution du prix du foncier, les stratégies salariales des grandes entreprises, etc.

D'une part, le recours à la densification soulève la question de la raréfaction du terrain à bâtir, d'où une augmentation du prix du foncier qui mènera inévitablement à une crise du logement social et plus largement des petits propriétaires. D'autre part, le réchauffement climatique va conduire au dépeuplement de certains territoires (fuite climatique) d'où découlera une autre crise, celle des territoires invivables. Soit il s'agira de secteurs inondés, soit soumis à de fortes chaleurs. Les cartes disponibles à ce jour montrent qu'une partie non négligeable de la France métropolitaine sera soumise à l'un ou l'autre de ses facteurs.

Par exemple, le fait « qu'un habitant sur sept va vivre dans un territoire exposé à plus de 20 journées anormalement chaudes par été dans les décennies à venir » (*Insee Première*, n°1918), suppose qu'une partie sera contrainte de quitter ce territoire pour un autre. Or, il n'est pas possible de déplacer dix millions d'habitants sans déstabiliser le pays. Si d'autres scénarios restent envisageables, peu sont optimistes. Rester chez soi, semble devenir une solution à court terme pour beaucoup de ménages.

1 Vivre et travailler chez soi

Par exemple, à la suite de la période « Covid », nous avons vu que le télétravail avait été privilégié pour éviter le contact entre les personnes en dehors de la sphère familiale. Cela a donné lieu à de nombreux changements de résidence, notamment du départ des populations d'île de France vers la province. Ce phénomène est encore d'actualité en 2023 (*Insee Première*, n°1954).

Entre 2019 et 2021, l'Insee montre que les cadres ont davantage changé de lieu de résidence et ont privilégié des zones moins peuplées, ce qui a eu pour conséquence de faire augmenter le prix du foncier par effet mécanique. Le phénomène des RB&B a également contribué à modifier la structure de

l'offre locative dans les zones fortement demandées, comme les stations balnéaires ou alpines. De sorte que les populations locales n'arrivent plus à se loger.

Dans un chapitre précédent, nous avons vu qu'un certain nombre de métiers permettait de vivre et de travailler chez soi. Cette tendance s'est accentuée et a été rendue possible lors de l'épisode du Covid 19 et des périodes de confinement. Par la force des choses, les salariés qui ne pouvaient plus se rendre sur leur lieu de travail ont pu travailler de chez eux, lorsque celui-ci pouvait se faire à distance, et généralement à partir d'un ordinateur.

Les entreprises se sont rendu compte qu'il était possible de faire travailler son personnel à distance, ce qui permettait de diminuer les coûts en électricité, en chauffage, et par conséquent, devenait rentable. Au bout de quelque temps, elles se sont aperçues que l'histoire collective de l'entreprise n'était plus entretenue ni transmise. Elles ont par conséquent fait machine arrière, et dans une certaine mesure, les salariés ont aujourd'hui la possibilité de travailler chez eux quelques jours par semaine. Cela a favorisé l'éloignement du lieu de travail, et le repli familial.

Cependant, tout le monde ne peut pas travailler chez lui. Il résulte que cette nouvelle approche du salariat devrait à l'avenir ouvrir sur des possibilités d'aménagement de bureaux personnels dans les maisons ou les appartements. Une forme de rationalisation de l'espace devra être pensée pour optimiser certains espaces. L'architecte y a sa place.

2 La colocation en ville

Le phénomène de colocation est visible dans les grandes villes allemandes comme Berlin, et reprend un style de vie qui se caractérise par une durée plus longue en colocation avant la mise en couple, par exemple. Mais ce phénomène qui s'étend sur toute l'Europe dépasse la simple période de la vie estudiantine et arrive aujourd'hui à modifier le rapport de la vie en couple. S'il est quasi normal de vivre une période de colocation lorsque l'on est étudiant, son prolongement dans la vie active renvoie à la difficulté de trouver un logement accessible au moment de l'insertion dans la vie active.

L'augmentation du prix du foncier, prix indiqué au mètre carré, sur les dix dernières années, permet de penser que sans la promulgation d'une loi visant à geler le prix des loyers, beaucoup de citadins auront recours à la colocation dans les prochaines décennies.

Cette évolution rejoint la question du coût exorbitant des loyers, mais aussi l'inflation que nous vivons actuellement depuis les dernières crises. Depuis le début 2021, les prix ont augmenté de 13% en moyenne, selon l'indicateur France-Inflation. L'Insee, quant à lui, évoque une inflation de 5,2% en 2023. L'impact sur le coût de la vie pèse en priorité sur le loyer (ou le remboursement d'un crédit immobilier). Le logement représente une dépense comprise entre 20 et 25% du salaire selon les indicateurs et les tendances. Ce coût varie en fonction du lieu de résidence, en fonction de l'attractivité de la ville de résidence, et en fonction de la région de résidence. Nous ne pouvons établir de carte, mais il est clair que les villes les plus attractives sont également les plus chères, et par conséquent les moins abordables en termes d'offre locative. Les regroupements sont une voie logique à l'économie d'échelle d'un foyer, au sens de l'Insee.

Dans ces conditions, nous émettrons quelques remarques au sujet de la vie en communauté. Celle-ci nécessitera un aménagement en termes d'espace collectif et individuel. Des sanitaires en conséquence (plusieurs WC, plusieurs salles de bain), une cuisine aménagée pouvant permettre à plusieurs personnes de préparer les repas, une salle commune et des pièces permettant l'isolement temporaire, en dehors des chambres, sont à prévoir afin que la colocation ne se transforme pas en cauchemar.

L'architecte aura toute sa place pour aider à concevoir ces nouveaux espaces, et à réhabiliter des maisons ou des appartements, sur un modèle déjà éprouvé des appartements communautaires (Azarova, 2007 et 2008).

Le principe de colocation ne s'adresse pas uniquement aux jeunes couples ou aux jeunes ménages, mais s'intensifiera aussi du côté des aînés. L'insuffisance des moyens mis à disposition des personnes âgées, après 70 ans, demeure une question sans réponse. Les EHPAD sont en nombre insuffisants, et tout comme le logement social, ne permettent pas d'accueillir l'ensemble de la population vieillissante. La politique de maintien à domicile reste une solution pour certaines catégories de personnes âgées, indépendantes, mais ne peut à elle seule compenser l'absence de structures adéquates.

Le regroupement en immeubles intergénérationnel apporte quelques espérances dans ce domaine, et est associé aux formes de colocations intergénérationnelles. Nous avons qu'à côté des Babayaga, d'autres formes

plus souples voient le jour sous la forme de coopérations d'ânés, ou intergénérationnelles comme les Papy-lofts ou des initiatives locales²⁴.

3 Tenir compte du réchauffement climatique

Un article *d'Insee Première* (n° 1918), d'août 2022 dresse le portrait d'une France soumise à de fortes températures sur une grande partie du territoire national. Cela correspond à 14% des habitants qui subiront de fortes chaleurs plus de vingt jours en été. Mais il faut aussi considérer les 1,2 million de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, qui subiront ces écarts de température avec beaucoup plus d'acuité que les populations riches, qui pourront, elles se doter d'un système de climatisation.

En journée, les populations les plus pauvres sont également celles qui travaillent sur les chantiers, dans la construction et en plein air. Ne pas tenir compte de ces populations relève d'une absence d'éthique et contrevient aux principes républicains de solidarité.

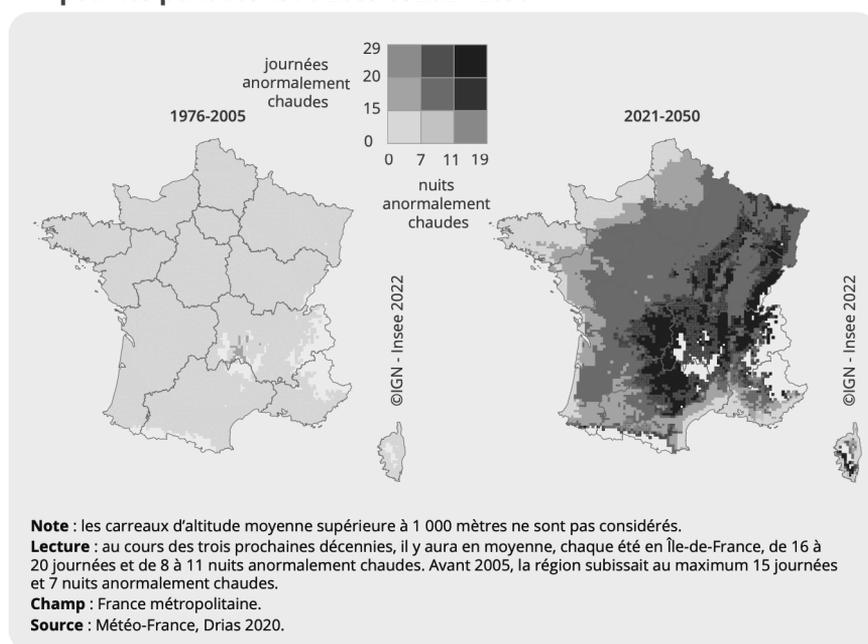
La carte ci-dessous montre les régions soumises à ces transformations. Elles concernent davantage le centre est de la France ainsi que les pourtours du couloir est, même si de fortes températures sont attendues dans la majeure partie de la France, en dehors des côtes.

Ces données devront servir de base de réflexion aux formes que prendront les habitats pour permettre à chacun de pouvoir vivre, et parfois survivre. Du point de vue de la recherche, une vigilance accrue par une veille permettra d'anticiper sur ces questions en essayant d'amorcer une réflexion poussée à partir d'une question insoluble : comment enrayer l'évolution du changement climatique sans toucher au capitalisme ?

Nous sommes pied au mur devant un changement de paradigme qu'il faudra soit assumer, soit subir. Pour ce faire, il faut replacer l'Homme au centre du monde, et non l'économie.

²⁴ « Habitat inclusif : à Narbonne, une colocation entre personnes âgées et porteuse de handicap soutenue par le département », *La Dépêche*, 19 novembre 2023.

► **1. Fréquence des journées et nuits anormalement chaudes pour les périodes 1976-2005 et 2021-2050**



Source : Insee Première n°1918

Les romans les plus dystopiques n'apportent pas de solution à moins d'un changement profond de la société, faisant souvent face à la contrainte. D'un côté, l'État policier s'assure d'un contrôle toujours plus présent des individus, et de l'autre, des poches de résistances assurent une voie vers une vie possible. Ainsi, l'ouvrage d'Alain Damasio, *Les furtifs* (2019) évoque quelques groupements d'individus cherchant à vivre sur le principe des ZAD (zone à défendre) comme a pu l'observer la sociologue Sylvaine Bulle dans son enquête *Irréductibles* (2020).

« Selon la psychanalyse, la poussée libertaire n'est possible que parce qu'existe une pulsion vitale et primaire qui subsume ou dépasse de loin la révolte contre l'ordre ou la destruction d'un système (Bulle, 2020, p. 82). Ces sortes de retranchements, dont parle également Philippe Descola (Descola & Pignocchi, 2022) offrent une ouverture possible vers un avenir moins sombre, mais passant certainement par un moment plus tragique ou violent. Car le changement de paradigme ne peut se faire sans une rupture radicale des modes de vie et du rapport au capitalisme.

8_LE DEVOIR À RENDRE

En cycle Master, la réflexion personnelle devient un objet d'évaluation pertinent, car le travail réflexif fait partie des apprentissages. Pour cette raison, je propose que chaque étudiant se penche sur un sujet et en propose une réflexion personnelle sur un quatre pages.

Le sujet doit être présenté, puis développé sur un axe que l'étudiant a choisi : écologie, construction, histoire, sociologie, etc. Le titre fera ressortir le sujet et la problématique. La quantité, la qualité et le choix de l'iconographie doivent être équilibrés, et justifiés. Les légendes doivent permettre de cerner l'intérêt du support visuel (tableau, carte, photographie). Il y a un intérêt supplémentaire à produire soi-même ses images, ses tableaux et ses cartes.

L'évaluation portera sur quatre critères :

- 1/ Le choix du sujet, son originalité et son traitement ;
- 2/ La qualité de la rédaction, la clarté du texte et de l'argumentation ;
- 3/ La qualité de la mise en page et de l'assemblage du document ;
- 4/ L'engagement et la critique du sujet au regard des sources mises à contribution.

Bibliographie : Dans un tel document, nous considérons que deux à quatre références sont souhaitables.

Quelques conseils ultimes pour la réalisation du dossier :

Le document élaboré par chaque étudiant est un document personnel. Il fait état de la réflexion de l'étudiant et ne doit pas contenir de sources plagiées, c'est-à-dire, prises sans référence. (Voir le dossier "Droits d'auteur et Plagiat"). Ne pas copier-coller ChatGPT, cela se voit.

Pour cela, chaque citation doit être liée à sa source comme indiqué dans le document cité ci-dessus.

Faites bien attention au poids des images. Pour entrer dans les 2 Mo autorisés, vous devez compresser les images pour leur donner une taille ne dépassant pas 200 Ko.

Le dossier doit tenir en quatre pages (format A3 plié en deux). La proportion des images ne doit pas être supérieure à 30 %. Il comporte le log

de l'ENSA, l'intitulé du TD et le nom de l'enseignant, ainsi que le nom et prénom de l'étudiant. Il comporte également l'année.

Le dossier doit comporter un titre, un sous-titre (éventuellement), et un résumé qui annonce le sujet. Il est développé en plusieurs parties. Chacune d'elles est précédée d'un sous-titre.

Une bibliographie est rédigée en fin de document suivant la norme en vigueur.

Évaluation du dossier en 10 critères :

Pour vous permettre d'auto-évaluer votre dossier, voici les critères permettant une évaluation fine du dossier (les indicateurs d'évaluation sont propres à chaque critère).

1. Les étudiants ont-ils répondu aux objectifs ?
2. Les informations sont-elles pertinentes et bien exploitées ?
3. Ce dossier nous apprend-il quelque chose ?
4. Les étudiants montrent-ils un engagement dans leur sujet ?
5. Les informations traitées sont-elles critiquées ?
6. Les étudiants mettent-ils le doigt sur une contradiction ?
7. Le style est-il clair et bien écrit (respect des règles de grammaire, choix du vocabulaire, précision, formulation des phrases) ?
8. Les auteurs sont-ils convoqués et bien maîtrisés ?
9. Les étudiants ont-ils un autre apport théorique (autre auteur ou source personnelle) ?
10. La bibliographie est-elle présente et correctement rédigée ?

ANNEXE LA PRISON COMME LIEU DE VIE

L'habitat minimum au regard de la contrainte : L'exemple de la cellule carcérale

Bibliographie de base :

Combessie Philippe, *Prisons des villes et des campagnes*, Éditions de l'Atelier, 1996

Combessie Philippe, *Sociologie de la prison*, La Découverte, 2009

Foucault Michel, *Surveiller et punir, naissance de la prison*, (1975), Tel Gallimard, 1998

Lecompte François, *Attentes. Désincarcérer la prison*, Jean-Michel Place, 2012

Wacquant Loïc, *Les prisons de la misère*, Raisons d'agir, Liber, 1999

La prison de Seysses (31)

« Cette prison de 596 places est ouverte depuis janvier 2003. Elle fut élaborée dans le cadre de l'opération "Prisons 4000" dirigée par le ministère de la Justice et lancée en 1998. Cette opération d'augmentation des capacités pénitentiaires se décline ainsi :

- 4000 A : établissements de Seysses (objet de cette fiche), du Pontet (Vaucluse) (1) et de Sequedin (Nord) (2);

- 4000 B : Liancourt (Oise) (3), La Farlède (Var) (4) et Chauconin-neufmontiers (Seine et Marne) (5).

Les trois établissements du "4000-A" ont été conçus par l'architecte Guy Autran de l'agence SCAU et réalisés par l'entreprise Eiffage. En ce qui concerne le "4000-B" le cabinet Architecture Studio et l'entreprise Quille ont été mandatés.

Architecte : Guy Autran, agence SCAU

Coût de l'opération 4000-A : 116 M€ HT.

BET TCE : Betom.

Entreprise générale : Eiffage. » (source : www.pss-archi.eu)

« RAPPORT DISCIPLINAIRE : LES CRAPULES DU MOIS

Étudiant il rêvait de bâtir des pyramides, il construit des tombeaux

Guy Autran

5, rue Lemaignan, 75014 Paris

Tél : 01 .40. 78. 84 .00 Fax : 01 .40. 78 .85 .98

Né le 14.11.1940 à Annot (04), architecte DPLG, urbaniste JUVF, secrétaire général de l'Académie d'architecture, enseignant (de 1983 à 1986) à l'école d'architecture de Nancy.

Architecte des prisons d'Épinal, Villefranche, Saint-Quentin-Falladire, Villeneuve-la-Grande, Rémiré-Montjoly, Seysses (Toulouse), Le Pontet (Avignon), Séquedin (Lille)... aux « systèmes de sécurité maximale ». Récompensé pour ces faits et son zèle par le ministère de la Justice de l'Ordre national du Mérite.

Pense que son travail est « humanitaire ».

Le concepteur de cette prison (celle du Pontet à côté d'Avignon) du XXI^e siècle est l'architecte parisien Guy Autran, un spécialiste qui a déjà réalisé de nombreux centres pénitentiaires (Épinal, Villefranche, Saint-Quentin-Falladire, Villeneuve-la-Grande, Rémiré-Montjoly) et à qui a été attribuée, après concours, la première tranche du Programme 4000 (construction des établissements de Seysses-Toulouse, Le Pontet-Avignon et Séquedin-Lille). Autran a séduit l'Administration pénitentiaire (AP) et notamment sa directrice, Martine Viallet, pour qui « le projet est très aéré, il y a de la lumière partout, des dégagements, des vues, le personnel respire. Tout ça évite d'avoir l'impression d'être entre quatre murs » 1. C'est bien là la « philosophie » de l'architecte, « amener le détenu à accepter sa condition sans révolte », « que le détenu aussi bien que le surveillant acceptent involontairement l'enfermement » ; il voit donc dans la conception de ces prisons modèles « une mission presque humanitaire ».

Pourtant l'architecte n'a pas été choisi par l'AP pour son humanitarisme, la luminosité ou la beauté de ses constructions, mais pour le zèle sécuritaire dont il sait faire preuve. Pour le Programme des 4000, il est le seul architecte à avoir scrupuleusement observé l'imposant cahier des charges sur la sécurité, étape qui élimina les autres concurrents. Mais Autran

cherche à en faire plus, à faire mieux, plus sévère, en innovant sans cesse, en utilisant les dernières technologies, en imaginant des techniques pour favoriser la surveillance, faciliter la tâche et la protection des matons, limiter au mieux les contacts entre taulards et matons, ou lutter contre les évasions... Des trucs et des détails dont l'AP n'avait même pas eu l'idée et qui la ravissent. Son concept carcéro-humanitaire s'appuie sur « la réduction des circulations, l'autosurveillance, la limitation des déplacements » avec l'utilisation massive de l'électronique et de la vidéosurveillance (le nombre de matons pouvant être réduit, ces prisons sont économiques).

Pour Guy Autran, cet inventeur de prisons, ce rêveur de barbelés, cet utopiste de la cage, le centre du Pontet doit être un chef-d'œuvre, un nouvel écrin pour sa piètre philosophie... Son application ne semble pourtant pas toujours bien comprise, notamment par les taulards qui ne saisissent pas assez le côté humanitaire et trop le froid sécuritaire... La maison d'arrêt de Rémiré-Montjoly, Guyane, construite selon ses plans en 1997, a connu en juillet 1999 une tentative d'évasion qui s'acheva par la mort de deux prisonniers et une mutinerie où furent détruites plus d'une centaine de cellules. »

(source : <http://journalenvolee.free.fr/envolee4/numero4/443.shtml>)

Guy Autran, 61 ans, architecte DPLG, urbaniste JUVF, secrétaire général de l'Académie d'architecture, enseignant (de 1983 à 1986) à l'école d'architecture de Nancy, auteur de plusieurs universités, écoles supérieures et ambassades est l'architecte, entre autres, des prisons d'Épinal, Villefranche, Saint-Quentin-Falladier, Aïton, Rémiré-Montjoly (Guyane), Seysses (Toulouse), Le Pontet (Avignon), Séquedin (Lille). S'il pense que son travail est « humanitaire » et que l'innovation est nécessaire, sa principale contrainte est la gestion des interdits.

Comment devient-on architecte de prisons ?

Je suis venu à l'architecture de prison par hasard. Au départ, je n'étais pas très enthousiaste, c'était un monde que je ne connaissais pas. Pour mon premier concours au début des années 80, j'ai fait appel à un psychiatre expert auprès des tribunaux pour comprendre les problèmes du détenu et à un représentant syndical des surveillants pour comprendre leurs problèmes. Je me suis aperçu que c'était la quadrature du cercle. Cette première étude était pleine d'erreurs ; il y a de nombreux de non-dits dans ce type d'établissement. J'ai fait un four. Puis j'ai gagné mon second concours, en 1983, pour la maison d'arrêt d'Épinal. J'apportais des idées

innovantes en matière de lumière, d'espace communautaire sur lequel s'ouvrait l'ensemble des équipements collectifs. L'objectif était d'inciter les détenus à retrouver une vie collective autour d'un « carrefour de ville », de créer des rapports obligatoires opposés à un isolement du soir au matin. Cet établissement marche bien me dit-on.

À l'époque, il y avait des contraintes visuelles lourdes ; on ne pouvait pas par exemple voir de sa cellule dans la cour de promenade. Le programme tenait en 20 pages techniques et programmatiques seulement. Ce n'est qu'en 1987 lors du programme 13.000 (soit 13.000 places), qu'on a commencé à s'intéresser à l'environnement (2 pages), et a suscité des innovations fonctionnelles et programmatiques. C'était encore succinct, mais cela a permis d'apporter des idées nouvelles dont le ministère était demandeur. C'est dans l'innovation que l'architecte peut apporter quelque chose.

Maison d'arrêt d'Épinal : des espaces collectifs lumineux destinés à instaurer des rapports collectifs.

Quels concepts ont guidé votre réflexion ?

J'ai commencé avec le concept de « carrefour », un lieu de vie ouvert sur les différents lieux de la prison, hébergement, travail, sport, etc. Ce concept a évolué vers celui de « rue », une vaste artère de circulation (10 mètres de large), également un passage obligé. Une prison est une petite ville. On y dort, on y mange, on y travaille, on y enseigne, on y fait du sport, on y va à l'église. Sauf que la vie qui s'y déroule est sous contrainte constante. Dans une rue, il y a des commerces, des cinémas, etc. Et je me demandais pourquoi ne pas retrouver cette dimension en prison ? Et comment le faire vivre sans que la sécurité ne soit mise à mal. À Épinal, toutes les salles de classe ouvrent sur la rue.

Une autre façon de procéder est qu'une seule porte de l'espace collectif s'ouvre sur le secteur enseignement. Le contrôle en est alors plus facile et permet une certaine liberté d'évolution, de déplacement à l'intérieur du secteur. Pour les hébergements, j'ai travaillé sur la compacité afin d'éviter les couloirs interminables : par exemple deux niveaux en continuité reliés au centre de l'unité par un balcon permettant de redonner à une vingtaine de détenus un semblant de vie commune à une échelle plus familiale.

Comment fonctionnent ces concepts dans la pratique ?

Pour les réactions et l'usage, il s'agit à chaque fois de cas particuliers liés à la personnalité du directeur qui va déterminer le fonctionnement de son établissement. Dans une de mes réalisations, le directeur a très bien compris le concept de « rue » et a laissé une certaine liberté de circulation et « fait vivre » cette « rue ». Dans une autre, la rue est devenue un simple couloir et l'espace n'a pas été utilisé. L'architecte propose, mais l'utilisateur décide de l'usage final, mais si on ne donne pas la possibilité au départ, ça ne marchera jamais.

L'administration pénitentiaire est-elle ouverte à l'innovation ?

L'administration pénitentiaire est pleine de contradictions : d'un côté, prête à recevoir et friande de nouvelles idées, d'un autre côté, effrayée de cette innovation. Elle a peur et a du mal à appréhender les phénomènes nouveaux apportés par une organisation, un concept innovant. Elle a besoin d'être sécurisée, ensuite seulement on peut parler d'innovation, d'espace, etc. Il faut donc s'employer à rassurer sans que ça gêne l'espace, mettre les barrières et points de surveillance au bon endroit, que la surveillance soit la plus simple possible pour disparaître au quotidien, que la sécurité devienne naturelle et non plus contraignante. Les problèmes surviennent quand il y a concentration de personnes - cour de promenade, déplacements de personne - plus le projet est compact, plus les distances donc le temps de déplacement sont courts, moins il y a de risques. Il faut aussi garder à l'esprit que la double surveillance d'un lieu est rassurante. Pour les surveillants, être toujours visible par un collègue est rassurant.

Comment a évolué ce concept de « rue » ?

Le quadrilatère est la seule forme qui limite le nombre de miradors ; il ne peut y avoir d'espace caché, non vu des miradors. En Guyane, pour la première fois, j'ai proposé une organisation suivant la diagonale ce qui m'a permis de développer à l'intérieur de la prison de vastes espaces libres et un hébergement pavillonnaire autonome en périphérie (20 détenus) permettant de moduler les différents types de détention. De fait, cet hébergement pavillonnaire offre de grandes souplesses d'utilisation. Tous les équipements collectifs sont sur la rue, les quartiers (maison centrale, maison d'arrêt, centre de détention) sur les côtés, du plus collectif au plus privé.

Pour le programme 4000 (P4000), j'ai repris cette organisation, mais poussé plus loin la notion d'espace. La rue est devenue un « boulevard » débouchant sur une perspective de 180 mètres environ, bordé d'un côté par les équipements collectifs. Il s'ouvre totalement de l'autre côté sur le stade

de foot. Tout déplacement devient une promenade et apporte lumière, espace et perspective visuelle au coeur même de l'établissement. J'ai poussé cette notion de lumière et d'espace encore plus loin au niveau des hébergements en créant un atrium, sous verrière, sur quatre niveaux autour duquel s'articulent tous les équipements de quartier. C'est très lumineux, très éclairé.

On est passé du carrefour, à la rue, au boulevard et enfin au centre-ville et ses quartiers périphériques (les termes rue et boulevard ont été acceptés par l'administration). Avec le P4000 ce n'est plus le détenu qui se déplace, mais l'extérieur qui vient à lui. Avant l'école était centralisée, aujourd'hui le professeur se rend à la salle de classe du quartier.

Quelles sont les limites d'une vision « humanitaire » de la prison ?

Aujourd'hui, la tendance est au tout sécuritaire et les idées généreuses que j'ai développées en prennent un coup. C'est l'administration qui a le dernier mot. Si elle dit, on rajoute une grille, on rajoute une grille. Il y a un revirement en force par exemple des contraintes visuelles ; interdiction de vue, ce qui était transparent devient opaque, des prisons se couvrent de filin et il nous faut donc intégrer des poteaux de 20 mètres pour les accrocher. Mais personne ne s'interroge pourquoi la France est le seul pays au monde d'où on s'évade de prison en hélicoptère. La privation de liberté, de mon point de vue, est une punition suffisante, la réinsertion du détenu dans la vie sociale reste l'objectif à atteindre. Que va donner le tout sécuritaire à long terme ?

Comment rendre l'extérieur d'une prison « aimable » pour les voisins ?

C'est un problème. Il faut garder le mur d'enceinte obligatoirement rectiligne ; il fait 200 mètres de long, pour 6 mètres de haut. C'est une vraie muraille. On peut casser sa longueur en le fractionnant visuellement, en jouant sur la profondeur ou les matières, en jouant sur des effets de diorama de merlons, de plantations afin d'intégrer au mieux cette contrainte très prégnante dans son environnement. Cependant, l'institution doit rester présente et afficher son image. Ainsi l'entrée doit rester l'emblème de l'équipement ; il n'y en a qu'une. Il faut donc lui conserver la noblesse et l'emphase de sa fonction. Quant au mirador, c'est aussi l'image de la prison, il faut lui donner de l'allure.

Contact :

5 avril 2000, audition de Guy Autran, lauréat du concours 4000

Assemblée Nationale

Présidence de M. Louis MERMAZ, Président

M. Guy AUTRAN est introduit.

M. le Président lui rappelle que les dispositions législatives relatives aux commissions d'enquête lui ont été communiquées. À l'invitation du Président, M. Autran prête serment.

M. le Président : Monsieur Autran, pouvez-vous nous expliquer, dans un bref exposé liminaire, ce qu'est le programme 4 000 dont vous êtes lauréat.

M. Guy AUTRAN : Le programme 4 000 est un nouveau programme lancé par le ministère de la Justice pour pallier un manque de places et surtout pour pouvoir détruire et réimplanter certains établissements qui sont très vétustes, comme Avignon, Toulouse ainsi que Liancourt, qui fait l'objet de la deuxième partie du programme, qui est extrêmement sordide.

4 000 nouvelles places vont, grosso modo, être créées. Elles correspondent en réalité à 2 500 places nouvelles environ puisque ce nouveau programme va permettre de désaffecter trois établissements : Avignon, Toulouse et Liancourt.

Ce programme, comme tous les équipements publics, s'est fait sous forme de concours. Cependant, il ne s'agit pas d'un concours traditionnel d'ingénierie, mais d'un concours conception-construction, c'est-à-dire que les équipes étaient constituées d'un architecte et d'une entreprise. J'ai moi-même fait partie de l'équipe avec l'entreprise Eiffage Construction.

Le programme 13 000 qui précédait a été élaboré de la même manière, en conception-construction.

Pour ce concours lancé au mois de mars de l'année dernière, les projets ont été rendus en avril et ont été examinés durant les mois de mai et juin pour un résultat officiel donné fin juillet.

J'ai été l'heureux lauréat de cette première tranche de travaux. La deuxième tranche a fait l'objet d'un deuxième concours auquel les neuf autres équipes sur les dix retenues au départ ont participé.

Le projet a été rendu fin décembre, juste avant Noël, et le lauréat vient d'être proclamé. C'est l'entreprise Quille avec Architecture Studio.

J'ai déjà participé à d'autres concours pour le ministère de la Justice en matière pénitentiaire, puisque mon premier concours gagné a été la maison d'arrêt d'Épinal, petit établissement. J'ai ensuite été lauréat, avec l'entreprise Dumez, de la zone Est

dans le programme 13 000 en 1987. J'ai réalisé dans ce cadre sept établissements : une maison d'arrêt, trois centres pénitentiaires, et trois centres de détention.

J'ai également été lauréat du centre pénitentiaire de Guyane, à Rémire-Montjoly, qui a défrayé la chronique en juillet dernier.

Et, enfin, je suis lauréat de la première tranche du programme 4 000.

Cela m'a permis de voir l'évolution de l'approche de la condition d'enfermement par l'administration pénitentiaire et du programme. Autant le programme fonctionnel d'Épinal tenait dans une dizaine de pages, autant le programme des 4 000 contenait une centaine de pages, donc cinq fois plus, et une philosophie apparaissait au contraire des premiers programmes des années 1980-1985 (puisque Épinal s'est terminée en 1986), c'est-à-dire qu'il y a eu, en dix à quinze ans, une prise de position de la part de l'administration qui a défini enfin ce qu'elle voulait pour sa politique d'enfermement. Et actuellement, dans le programme 4 000, on définit bien les régimes pénitentiaires : portes ouvertes, portes fermées ; l'organisation fonctionnelle est bien précise ainsi que la philosophie d'enfermement.

Une dizaine de pages définissent bien tout ce processus et le cahier des charges est extrêmement précis alors que, notamment dans le programme 13 000 par exemple, on avait une obligation de résultat sans qu'il y ait d'intentions fonctionnelles particulières. C'était aux concurrents d'apporter une solution à l'enfermement.

L'administration a aujourd'hui bien pris position, et on sait comment doit être faite une prison.

Au deuxième tour, les projets ont été très proches les uns des autres parce qu'il fallait répondre à une organisation très précise définie par un cahier des charges très précis.

Comment l'architecte peut-il travailler dans ce cadre qui est extrêmement précis et extrêmement contraignant pour un concepteur ? C'est notre gros problème. Chacune des idées qu'on peut émettre est automatiquement contredite par une interdiction du programme, une interdiction fonctionnelle. Il faut gérer des interdits. La conception d'une prison consiste à gérer des interdits et il faut que ces interdits soient les plus imperceptibles possibles pour qu'il puisse se créer une certaine vie collective à l'intérieur de la prison. Si les contraintes fonctionnelles dues aux interdits et à la sécurité interne deviennent trop présentes, trop contraignantes, la vie collective ne peut plus exister, il ne pourra y avoir de volonté de réinsertion. La réinsertion devient impossible s'il n'y a pas une acceptation de la part des détenus de leur condition d'enfermée. Il faut qu'ils admettent cet enfermement pour pouvoir travailler la réinsertion.

J'ai apporté des photos de la prison d'Épinal qui est ma première réalisation. Voici quelques photos des 3 000, de Rémire et des 4 000. On peut vite passer puisque ce sont surtout les questions qui vous intéressent.

M. le Président : On vous posera des questions à partir des projections.

M. Guy AUTRAN : Ces photos permettent de visualiser et de voir l'évolution.

Je vais commencer par Épinal.

La maison d'arrêt d'Épinal est une maison d'arrêt de 200 places qui a été l'objet d'un concours traditionnel d'ingénierie. Il y avait des contraintes fonctionnelles très lourdes, par exemple interdiction de vue depuis les cellules vers les cours de promenade, particulièrement vers les jeunes dont la cour de promenade est au premier plan.

Mme Nicole FEIDT : Où est située cette prison ? En ville ?

M. Guy AUTRAN : Non, sur le plateau, entre le golf et le palais des expositions. Les détenus voient le golf d'Épinal depuis leur chambre.

Voici une vue de l'extérieur avec le mur d'enceinte qui représente toujours, pour l'architecte, un problème d'intégration dans le site. Dans le cas présent, l'intégration dans le site se fait par un effet de diorama, de premier plan, qui casse la raideur du mur. Le mur lui-même est traité sous forme de portique avec une référence à la clôture de pavillons de banlieue qui est l'effet de planche béton avec les alvéoles au-dessus, et le ciel, qui est la " ligne bleue des Vosges " et qui forme une série de vagues, se voit à travers.

En détention, j'ai voulu recréer dans le cas présent une zone de relations sociales au niveau de l'ensemble des détenus. J'ai donc regroupé tout ce qui était équipements collectifs autour d'un espace collectif. Cet espace, complexe, est plutôt un carrefour entre des circulations qui vont mener vers le sport ou qui permettent d'accéder à la bibliothèque, à la salle de spectacles, aux salles de classe. Cet espace est aménagé en lieu de convivialité.

Le prolongement de cet espace constitue également l'accès des familles qui se fait par cette grande galerie. Cette verrière va mener au parloir. Les familles participent, dès l'entrée en prison, à l'environnement de leur détenu.

Voilà cet espace collectif avec des bancs. Ce sont des lieux de conversation où les détenus peuvent se réunir, en face des salles de classe.

L'inconvénient de cette organisation était que chaque local s'ouvre sur cet espace et plus aucun fonctionnement sécuritaire ne pouvait avoir lieu. Parce qu'on est en maison d'arrêt - qui constitue un régime particulier que j'ignorais à l'époque - chaque détenu en salle de classe était enfermé dans cette salle de classe avec son enseignant pour qu'il ne puisse pas sortir ensuite vers l'espace collectif. De même, tous les recoins gênaient le contrôle de cet espace collectif.

Cet espace collectif doit - je n'y suis pas retourné depuis - mal être utilisé du fait de ces inconvénients liés à la sûreté. Contrairement à ce que je pensais, il ne doit pas fonctionner comme je le souhaitais. Mais étant donné que je faisais ces propositions par rapport à un cahier des charges, j'ai apporté des idées nouvelles. Le ministère n'avait pas de réflexion à ce sujet. Je n'ai pas eu en face de moi un utilisateur pour me dire ce qui était possible ou non. Ils étaient intéressés par l'idée, par le concept, mais ils n'appréhendaient pas les limites de sa fonctionnalité.

J'ai repris cette idée de rue, d'espace collectif, dans le programme 13 000, mais en le travaillant de façon plus sécuritaire et en le simplifiant.

C'est le cas par exemple dans la prison d'Aiton en Savoie, un établissement du programme 13 000. C'est un petit centre de détention de 400 places. Les hébergements se distinguent des équipements collectifs qui sont dans le bâtiment central.

La rue intérieure qui va organiser la vie collective se situe dans un grand espace linéaire, beaucoup plus linéaire qu'à Épinal, qui va aller, d'une part, vers les hébergements en haut, vers les ateliers de production, le travail, et vers le sport et, passé le sas d'entrée en détention contrôlée par le poste central de surveillance, on va trouver le greffe, l'administration et la partie hôtelière.

Les parloirs - zone spéciale et importante dans la prison puisque c'est le contact avec l'extérieur - se situent également à cet endroit, l'accès des familles se faisant par l'extérieur.

Cet espace collectif est beaucoup plus contraignant. Il y a plastiquement des qualités d'espace, il y a des balcons, des circulations, des mises en relation entre niveaux. On trouve au rez-de-chaussée les endroits les plus utilisés et, à l'étage, des équipements socio-éducatifs : la bibliothèque, les salles de classe et les salles d'activité, plus deux secteurs particuliers : le secteur d'accueil et l'infirmerie (U.C.S.A.).

Cet espace linéaire est donc entièrement contrôlé par le poste central d'information, le P.C.I., qui se trouve ici, un peu en saillie. Chaque unité fonctionnelle n'ouvre sur cet espace que par une seule porte. Cela veut dire qu'au lieu d'avoir 10 portes comme à Épinal, il n'y en a plus que trois ou quatre qui donnent sur cet espace collectif et, à l'intérieur de chaque unité autour de la zone d'accueil (les salles de classe, les salles de club), on peut travailler à portes ouvertes afin que les détenus changent de salle et éventuellement d'activité.

Le manque de contrôle de l'exemple précédent (Épinal) allait à l'encontre de ce que je souhaitais, alors qu'à Aiton, un contrôle renforcé traduit en fait plus de liberté.

Une particularité de ce programme 13 000, ce sont également les hébergements qui étaient organisés sous forme de duplex. Au lieu d'avoir un grand couloir bordé de cellules, j'ai rapproché le fond de l'unité d'hébergement et je les ai répartis sur deux niveaux, ce qui permet d'être beaucoup plus compact et donc de donner une impression communautaire plus forte, une impression de maison. Toutes les cellules donnent autour. La salle d'activité est en partie centrale, éclairée directement en façade. Au lieu d'être fermée, elle fait partie intégrante de la circulation, ce qui fait que tous ces espaces collectifs peuvent être utilisés à diverses fonctions : c'est la salle à manger, la salle de bridge, la salle de télévision, etc.

La communication existe entre les deux niveaux ce qui permet un renforcement de la communauté entre les vingt détenus qui vont vivre dans cette zone.

Aiton est un centre de détention ; la sécurité y est amoindrie. Le centre de détention fonctionne de façon beaucoup plus libérale que la maison d'arrêt et le souhait que

j'avais, de vie à portes ouvertes pour ces zones s'est réalisés, mais cela s'est fait progressivement. Il y a d'ailleurs une petite histoire : le premier directeur qui a pris possession de ce type d'établissement, à Joux-la-Ville, a vu l'intérêt de toutes ces organisations d'espaces collectifs au niveau des équipements communs qui sont regroupés et de l'organisation des maisons et, partant de cellules fermées, il a petit à petit ouvert une unité en disant aux détenus : " Vous vous tenez bien, j'ouvre les portes, et je vous laisse pendant trois à quatre heures vous organiser comme vous voulez dans votre unité ". Cela se passait bien. Il a donc ouvert une deuxième unité en leur disant : " Tout se passe bien, je vous autorise à utiliser les équipements collectifs de la rue pendant deux heures et à circuler librement dans la rue ". Cette libéralisation est montée en puissance petit à petit jusqu'au jour où il a voulu faire une fête au niveau de l'ensemble des détenus. Il y avait là 400 personnes dans la rue, mais les détenus étant trop bien dans cet espace collectif, ils n'ont jamais voulu regagner les cellules.

Cela montre les limites de cette organisation. On a affaire à une population particulière et il faut toujours gérer - c'est notre gros problème - à la fois sécurité, ouverture et libéralisation et ce n'est pas évident. Cet exemple montre que le rôle du directeur est déterminant. C'est lui qui gère et détermine le fonctionnement et le niveau de liberté de son établissement.

Je vais vous montrer maintenant Rémire qui est un cas particulier. Rémire est le centre pénitentiaire de Guyane. Il se situe à 10 ou 15 kilomètres de Cayenne. C'est un centre pénitentiaire. Cela veut dire que toutes les catégories pénales sont présentes. Il y a une maison d'arrêt pour les hommes, une maison d'arrêt pour les jeunes, une maison d'arrêt pour les femmes, un centre de détention et une maison centrale.

Gérer ces situations différentes, le régime pénitentiaire étant différent dans chaque catégorie d'établissement, dans chaque section, dans chaque quartier, est très délicat. C'est pourquoi le système pavillonnaire m'a paru être ici la solution la plus évidente pour gérer ces diverses catégories. On peut avoir un fonctionnement particulier dans l'un des bâtiments et, juste à côté, un autre fonctionnement sans que cela crée de perturbation.

Ce lieu fonctionne un peu comme les 13 000, c'est-à-dire que les locaux communs sont regroupés dans le gros bâtiment avec les ateliers, les parloirs - le greffe et le quartier des femmes en bout. Il y a une zone pour les équipements socio-éducatifs (salle de classe, salle de club et salle de sport) et, à partir de là, plus on se rapproche de l'hébergement, plus on devient privatif. Les équipements au niveau de chaque unité, de chaque quartier, se trouvent regroupés d'une part pour le C.D., d'autre part pour la maison d'arrêt. Ce sont des bureaux, des salles d'audience. Plus on s'en éloigne et plus on arrive au niveau de la chambre, de la cellule.

L'intérêt de ce programme est aussi la prise en compte du climat ; les hébergements reprennent le principe du duplex, mais intègrent en plus les problèmes de ventilation naturelle. On est soumis aux alizés en Guyane, des petits alizés. Tout cet espace devient très libre aux courants d'air.

Il y a également une particularité avec l'ouverture de la salle d'activité de l'unité sur la cour de promenade. Toutes les cellules s'ouvrent sur un vaste espace commun abrité de la pluie et du soleil, une cour de promenade existe, non plus comme avant, au niveau du quartier ou au niveau de l'ensemble de la prison, mais au niveau de chaque unité d'hébergement. L'unité d'hébergement est seulement occupée par vingt détenus. L'ensemble fonctionne un peu comme une maisonnée avec ses chambres, son séjour et son jardin.

Je n'ai que des photos de maquettes pour le programme 4 000, le dernier programme pénitentiaire en cours.

Ce nouveau programme est très précis et présente des particularités par rapport à l'ancienne programmation :

► la douche dans la cellule. Elle était collective jusqu'à maintenant. Le nouveau programme met la douche dans chaque cellule et rend le détenu totalement individualisé par rapport à ses collègues ;

► la délocalisation d'équipements collectifs. Tous les équipements étaient jusqu'à maintenant centralisés et le détenu se déplaçait pour aller faire de la musculation, pour aller à la bibliothèque, pour aller en salle de classe... Dans le nouveau programme, une partie de ces équipements est délocalisée au niveau du quartier. L'ensemble des 600 détenus est regroupé par quartiers d'environ 200 détenus, et chaque quartier comporte une antenne de la bibliothèque, deux salles de classe, une salle de musculation et une série de bureaux d'audience. Il existe également un espace collectif au niveau de ces quartiers.

Dans mon projet, l'accès aux quartiers se fait par un grand hall sous verrière, un grand atrium, qui monte jusqu'au sommet de l'établissement en se développant sur quatre niveaux. Autour de cet espace d'accueil, de cet espace collectif, vont s'ouvrir, mis en vitrines, les équipements collectifs que j'évoquais : la salle de musculation, la bibliothèque et les deux salles de classe, de même que les salles d'audience. Cet espace s'ouvre également sur la cour de promenade et chaque unité d'hébergement s'ouvre sur cet espace collectif par des parties grillées.

Les unités d'hébergement se développent de façon traditionnelle avec des couloirs et des cellules de part et d'autre. Le programme de Seysses est une maison d'arrêt. Il fonctionne donc à cellules fermées. C'est une précision qui n'existait pas avant dans les programmes antérieurs. On fonctionne à cellules fermées en maison d'arrêt, et on fonctionne à cellules ouvertes en centre de détention. L'organisation est donc très différente. Le détenu se déplaçant librement va avoir accès à toute une série d'équipements sans aucun problème. En maison d'arrêt, du fait que le détenu est enfermé dans sa cellule, c'est toujours à sa demande et sous le contrôle d'un surveillant qu'il se déplacera, ce qui est une contrainte importante dans la vie collective.

Mme Conchita LACUEY : Combien y a-t-il de lits par cellule ?

M. Guy AUTRAN : Il y a à la fois des cellules simples et des cellules doubles. L'unité d'hébergement est ici de 25. De mémoire il y a trois cellules doubles et donc six détenus en cellule double.

Mme Conchita LACUEY : Combien de m² ?

M. Guy AUTRAN : La cellule simple fait 10,50 m² et la cellule double 13,50 m². Les cellules mère-enfant sont des cellules doubles avec une zone pour la mère et une zone pour le berceau de l'enfant. L'espace est réparti entre une zone vie et une zone d'hygiène (avec le lavabo derrière la cloison, le WC et la douche).

La cellule simple s'organise de la même façon. Il y a des règles de sécurité pour l'organisation de la cellule : pas de coins cachés, la vision de la fenêtre depuis l'œilleton de la porte.

Il s'agit de contraintes qui restreignent les possibilités. À Épinal, j'avais essayé de trouver une cellule avec des redans qui permettaient de casser l'effet de cube et d'avoir des surlargeurs pour donner un espace vital plus important, mais cela ne s'est pas révélé très intéressant à l'utilisation. Les surfaces de 10,50 m² ou de 13,50 m² nous sont imposées. On ne peut pas y déroger. Il faut s'y tenir.

Il y a également une innovation dans le programme 13 000 : ce sont les U.V.F. (unités de visites familiales) qui sont situées dans la zone des parloirs. Le programme prévoit un logement U.V.F., donc un appartement, pour 100 détenus en centre de détention, car ce type d'équipement existera uniquement dans les centres de détention.

À Avignon, avec 210 condamnés en centre de détention, il y a deux appartements qui s'ouvrent chacun sur une cour de promenade extérieure, appartements constitués d'un séjour, une chambre, des sanitaires et une cuisine, et accompagnés d'équipements d'accueil qui sont des salles d'activité pouvant autoriser la venue d'assistantes sociales ou de personnes chargées de la réinsertion. Les deux accès se font pour les familles d'un côté et pour le détenu à l'autre bout. Cela répond à un objectif sécuritaire : famille et détenus ne sont réunis qu'au dernier moment, comme dans le parloir. Il y a donc un circuit détenu et un circuit de famille, et c'est au niveau du parloir que les gens se rencontrent.

M. le Président : Je vais vous poser une première question et on va organiser ensuite la discussion. Vous ne nous avez pas dit combien de détenus sont appelés à séjourner dans ces établissements et si vous avez eu la possibilité de réfléchir sur la dimension qui serait la moins mauvaise pour ce type de résidence.

M. Guy AUTRAN : Le programme 4 000 n'est formé que d'établissements d'environ 600 places. La première tranche comporte trois établissements de 600. J'ai constaté après avoir vu plusieurs établissements pénitentiaires, que plus ils sont petits, mieux cela se passe. C'est une évidence. Je me souviens du premier établissement que j'ai visité : c'était la toute petite maison d'arrêt de Montauban. Il y avait 80 détenus. Le surveillant en chef connaissait tout son monde et tout se passait de façon familiale. Dès qu'un détenu ne disait plus bonjour, le surveillant pensait qu'il se passait quelque chose et s'en préoccupait. Cette attitude désamorçait

tous les problèmes internes et tous les problèmes relationnels, et tout se passait bien. Les détenus acceptaient leur enfermement. Cela se voyait sur leur tête, ils avaient le sourire alors que, dans certains établissements, il m'est arrivé d'avoir une certaine appréhension à circuler dans les couloirs lors de mes visites.

Plus c'est petit, mieux c'est. Mais, plus c'est petit, plus il faudra de personnel parce que le personnel d'encadrement reste quasiment identique. C'est un problème financier : problème de terrain, problème de construction qui coûtera plus cher. Plus c'est petit, plus ce sera cher, parce que les équipements collectifs sont les mêmes, quelle que soit la taille de l'établissement. Le mur d'enceinte, qu'il y ait 600 ou 80 détenus, a quasiment la même dimension.

M. le Président : Concernant la taille, c'est exactement ce que nous ont dit les directeurs et les surveillants que nous avons déjà rencontrés.

600 détenus, n'est-ce pas déjà trop grand selon vous ?

M. Guy AUTRAN : Dans le programme 4 000, les 600 détenus sont regroupés en petites unités de 200, c'est-à-dire que le niveau du quartier, qui est clairement défini comme une entité, reçoit maintenant un certain nombre d'équipements. Il faudrait peut-être délocaliser plus d'équipements au niveau du quartier que le programme 4 000 ne le fait à l'heure actuelle pour que l'unité de 200 soit vraiment une unité de vie complète avec une certaine autonomie par rapport à sa voisine. À Seysses par exemple, établissement avec 200 détenus hommes d'un côté et de l'autre, il y a deux quartiers parfaitement identiques qui peuvent être très atomisés et très indépendants l'un de l'autre.

Un établissement peut vivre de cette façon. Il faut réfléchir également aux questions de savoir si la salle de sports doit être collective, s'il ne faut pas complètement délocaliser les bibliothèques ou s'il faut garder une partie centrale, si le lieu de culte est un lieu central ou pas... Il y a une réflexion à mener, mais je pense aussi que certains équipements doivent rester collectifs.

M. le Président : La maquette que vous nous avez montrée ici est une maquette type ou est-ce un projet local ?

M. Guy AUTRAN : C'est le projet et la maquette de Seysses-Toulouse.

M. Jacky DARNE : Deux questions :

Tout d'abord, vous nous avez dit, lorsque vous nous avez montré Épinal, que vous nous indiqueriez ce qui n'avait pas marché. Compte tenu de votre expérience qui est ancienne, quels sont les points qui n'ont pas marché par rapport à votre conception initiale, en particulier dans les espaces collectifs et éventuellement dans les espaces individuels ?

Seconde question : quel type de budget avez-vous actuellement et qu'est-ce qu'il permet de faire dans la qualité technique de réalisation des bâtiments ? Par exemple, les problèmes phoniques sont-ils fréquents d'une cellule à l'autre ? Le budget permet-il une isolation phonique correcte ? Permet-il d'avoir des normes du type H.L.M. ? Quelles sont les qualités de construction possibles aujourd'hui en

fonction des budgets donnés et quels sont ces niveaux de budgets ? De combien est le prix au m² d'aménagement des maisons que vous avez en projet ?

M. Guy AUTRAN : À la première question " qu'est-ce qui n'a pas marché à Épinal ? ", je réponds que c'est le fonctionnement. Je n'y suis pas retourné. Je vais y aller prochainement parce qu'Arte veut faire une émission sur ce domaine. On a choisi d'aller à Épinal. Je leur ai proposé d'aller à Rémire - mais c'est beaucoup trop loin - car je pense que Rémire est une belle prison, intéressante à plusieurs points de vue, mais on a affaire à une population spéciale. C'est le problème qui s'est posé en juillet avec les évasions. Les normes de sécurité métropolitaines étaient parfaitement respectées, mais ces normes ne sont pas applicables à la population surinamienne ou brésilienne.

C'est le fonctionnement même qui pose problème à Épinal, c'est-à-dire que le souhait de l'architecte de créer une certaine vie communautaire dans un espace collectif s'est révélé inopérant parce que les contraintes de sûreté n'étaient pas totalement prises en compte. Ce sont des contraintes que je ne connaissais pas à l'époque. L'administration aurait pu me dire que, dans une maison d'arrêt, le détenu n'est jamais dans un couloir, il est toujours dans une pièce et il faut savoir où il est. La maison d'arrêt fonctionne totalement, constamment et partout à portes fermées.

Je n'avais pas en tête ces notions. Cet espace collectif que je voulais vivant en réalité ne vit pas du tout. C'est un beau couloir dans lequel la lumière rentre, il y a des fleurs, de l'espace, mais on ne s'y tient pas parce que les espaces qui sont autour ne sont pas conçus comme un complément de l'espace collectif. Je m'en suis aperçu après, à l'utilisation, quand les réflexions du premier directeur m'ont été connues. Cela m'a fait revenir en arrière sur cette belle idée de vie collective qui est quand même toujours limitée en prison. Le problème qui se pose en prison, c'est celui des risques dès qu'on rassemble les gens. Le directeur qui veut être sécuritaire isole et ne met jamais les gens en contact les uns avec les autres. Cela simplifie tous les problèmes de sûreté. Si on veut créer une certaine vie, on commence à prendre des risques. Il faut contrôler ces risques. C'est le gros problème. À nous, architectes, de donner des espaces contrôlables qui permettent des activités communes.

C'est toujours ce dilemme. On est constamment confronté à cela. Dès qu'on a une idée, elle est interdite parce qu'on ne respecte pas certaines règles de sûreté.

La deuxième question portait sur le coût et la qualité de construction, particulièrement la qualité phonique. C'est un gros problème ; en prison, le bruit est infernal. Les problèmes de clefs, de serrures électriques qui se ferment... c'est constamment présent et cela perturbe la vie, au moins pour l'étranger, car on s'y habitue peut-être. Je ne sais pas... Comme lorsqu'on habite au bord d'une route ou au bord d'une voie de chemin de fer ; on finit par l'oublier.

M. le Président : C'est quand même une fatigue.

M. Guy AUTRAN : Oui, tout à fait, et les problèmes de bruit et d'impact sont très difficiles à résoudre parce qu'il faut mettre un élément mou, un élément souple, une chape flottante au niveau du sol pour isoler phoniquement d'un niveau à l'autre et pour isoler vis-à-vis de la structure. De plus, cette chape flottante doit se retourner

sur les cloisons sans qu'il y ait de contact entre la chape et la cloison, sinon le bruit d'impact passerait. Or ce produit " mou " est quelque chose que le détenu peut arracher et peut détériorer ; il est donc interdit. Les faux plafonds acoustiques sont strictement interdits parce qu'ils sont démontables et dégradables. Ce sont des éléments mous qu'on peut perforer.

En prison, il y a partout - sols, murs et plafonds - des matériaux très durs, indégradables, et c'est un problème pour lequel je n'ai pas de solution. On a posé cette question pour le programme 4 000. Le programme préconisait des affaiblissements acoustiques. On a dit qu'on ne savait pas faire si on voulait respecter les problèmes de durabilité, les problèmes de tenue dans le temps et la sûreté.

Concernant le coût, chaque établissement du programme 4 000 coûte environ 250 millions, pour 600 détenus, ce qui fait 410 000 francs la place. C'est le prix. On était arrivé à 320 000 francs dans le programme 13 000, mais il n'y a pas le même équipement ni la même surface ; un des objectifs du programme 13 000 était quand même de baisser le coût au m². Les équipements collectifs, les surfaces, ont donc été réduits au minimum. On ne peut pas, par exemple, faire du handball dans la salle de sports du programme 13 000, on peut à peine y faire du volley et on ne peut pas y jouer au basket parce que c'est trop petit. C'est une salle d'activités plus qu'une salle de sports.

Dans le programme 4 000, il s'agit au contraire d'une véritable salle de sports avec un gymnase de 20 m x 40 m. On peut donc y faire toutes les activités sportives collectives.

Le principe de douches individuelles représente une complication importante ; c'est une surenchère du point de vue technique. Au lieu de 320 000 francs, on passe à 400 000 francs la place. C'est à mon avis un prix correct. On peut faire quelque chose de bien avec ce budget.

Mme Christine BOUTIN : Première question : quelle est votre position, en tant qu'architecte, sur l'avantage qu'il y a à implanter une prison à l'intérieur ou à l'extérieur d'une ville ?

Deuxième question : je ne vous ai pas entendu parler de l'importance des cabinets médicaux. Y a-t-il un lieu sanitaire et médical pour les prisonniers ?

Troisième point : vous nous avez dit que la surface des cellules était fixe et obligatoire à 10,5 m². Je voudrais savoir qui décide de cette obligation.

M. Guy AUTRAN : Concernant la localisation en centre-ville, les trois établissements que je dois réaliser dans le cadre du programme 4 000 sont des maisons d'arrêt et un centre pénitentiaire à Avignon puisqu'il y a un petit centre de détention de 210 places.

La localisation en centre-ville ou à proximité immédiate est une bonne chose. Une des grandes critiques que l'on peut faire au programme 13 000, c'est que le choix des terrains s'est fait dans l'urgence. Toute demande d'un maire concernant l'implantation d'une prison était acceptée, tellement on cherchait de terrains (25

terrains). Joux-la-Ville que j'ai réalisé se situe en pleine campagne, c'est à 40 km d'Auxerre, à 20 km d'Avallon. On est au milieu des champs.

Il faut du courage aux familles qui veulent venir voir leurs détenus. L'avantage de mettre des établissements en centre-ville ou à proximité immédiate de la ville est que les familles et le monde extérieur viennent facilement à la prison.

Intérieurement, l'une des particularités du programme 4 000 est que le détenu ne va plus chercher l'extérieur, mais c'est l'extérieur qui vient à la rencontre du détenu. C'est pour cela qu'il y a ces salles d'audience dans les quartiers (trois ou quatre), ainsi que des bureaux de contact avec les surveillants, ce qui permet à des visiteurs de prison et à des gens de l'extérieur, à des juges d'application des peines, de venir directement au contact du détenu dans le quartier. C'est une approche totalement différente, qui simplifie le fonctionnement.

Les problèmes sanitaires existent bien sûr. Dans ce nouveau programme 4 000, le programme sanitaire est différent d'un site à l'autre, en fonction de ce qui existe déjà localement. Il y a un quartier S.M.P.R. (Service Médico-Psychologique Régional) pour les détenus présentant des pathologies psychiatriques. L'aspect psychiatrique est pris en compte à Seysses et à Sequedin où on a un S.M.P.R. qui comprend 21 places en cellules, tous les locaux de service correspondants et la partie purement médicale avec des bureaux de psychiatres et des bureaux de psychanalystes. Il y a aussi l'unité de soins, l'infirmerie (UCSA), avec des bureaux de médecins, une radio et un local de dentisterie.

On retrouve l'unité de soins dans tous les établissements. Mais le détenu est évacué en cas de gros problèmes, puisque c'est maintenant la Santé qui prend en charge la santé des détenus. C'est le médecin qui se déplace.

Dans le Nord, on a au contraire un S.M.P.R. réservé aux femmes puisqu'il y a un important quartier de femmes de 150 places et le S.M.P.R., qui n'existe pas à l'heure actuelle à Loos, sera dans ce nouvel établissement, en plus de l'unité de soins bien sûr.

Les surfaces : c'est l'administration qui nous les impose. C'est le programme fonctionnel qui précise que la chambre monoplace sera de 10,50 m², la chambre deux places de 13,50 m² et les cellules pour handicapés de 16,50 m². Les architectes doivent s'y tenir au m² près. Car cela influe sur les surfaces globales et donc sur le coût de l'établissement. On ne peut pas se permettre de faire des cellules de 16 m² pour une personne. Le principe du concours nous met en concurrence financière.

M. Jacques MASDEU-ARUS : Vous avez parlé, dans votre introduction, d'obligation de résultat.

M. Guy AUTRAN : Dans le cadre du programme 13 000.

M. Jacques MASDEU-ARUS : Mais vous n'avez pas parlé du personnel pénitentiaire dans toutes vos interventions. Y a-t-il aussi, dans les obligations de résultat, un effectif déterminé que vous devez respecter par rapport au fonctionnement global et par rapport au nombre de détenus ? Dans ces nouveaux

programmes, le personnel en tant que tel a-t-il également droit à des logements et à des salles de détention ? Et ces logements sont-ils en interne ou en externe ?

Ma dernière question concerne le problème de l'absence de vie collective dans ces nouveaux centres de détention, mais également avec le personnel. Étant donné les serrures automatiques, la surveillance télévisée, etc., il n'y a pratiquement plus de contacts avec les surveillants alors qu'il est très important, pour la vie du monde carcéral, de pouvoir s'exprimer, de dire un mot, de faire part d'une appréhension. Vous l'avez dit tout à l'heure quand vous parliez d'une petite prison de 80 personnes où même le directeur rencontrait les détenus qui pouvaient échanger quelques mots avec lui et lui faire part d'un malaise, et où le personnel pouvait déceler un problème de comportement chez un détenu.

Dans les grandes prisons, le nombre de personnes vous est-il imposé par l'administration et est-ce que cela compte dans l'organisation globale de votre concours d'architecte conception-construction ?

M. Guy AUTRAN : Ce n'est pas nous qui déterminons le nombre de surveillants. On avait une estimation à faire dans le cadre de ce concours tranche 4 000. Il fallait qu'on donne une prévision des effectifs nécessaires puisque cela fait également partie des coûts de fonctionnement. C'était donc un des éléments de jugement.

À la limite, moins on met de surveillants, plus on a de chance de gagner, mais il faut que la sûreté soit respectée. D'autres problèmes rentrent aussi en ligne de compte qui font qu'on ne peut pas aller au-dessous d'un certain seuil.

Votre dernière question en amène une autre sur les problèmes relationnels.

L'administration refait ses calculs. Nous proposons, je crois me souvenir, 155 surveillants au moment du concours, et l'administration a porté ce nombre à 160 ou 165 surveillants pour 600 détenus ; ce nombre comprend tous les gradés, c'est-à-dire tout le fonctionnement en général.

J'ai également insisté, dans la proposition du concours, sur le rôle et le vécu du surveillant parce que le surveillant est enfermé comme le détenu, il est derrière les barreaux comme lui. Les qualités d'espaces et les qualités de travail lui simplifient le travail fonctionnel quotidien et vont faire de lui quelqu'un qui sera bien ou pas bien dans sa peau, qui sera toujours sous contrainte comme le détenu ou qui fera, au contraire, correctement son travail. C'est pour cela que j'ai insisté, au niveau du concours, sur la qualité des espaces, sur la lumière qui rentre partout, et sur un système fonctionnel qui rassure en permanence le surveillant, c'est-à-dire qu'il y a toujours un double contrôle de l'ensemble des circulations. Un surveillant situé à un bout du couloir voit toujours son collègue. En cas de problème dans l'espace interstitiel, tout événement est immédiatement vu. Les liaisons entre postes fixes sont toujours très courtes ; elles ne dépassent guère 50 mètres linéaires. Elles sont donc parfaitement visibles et, à la limite, le détenu peut se déplacer librement et non accompagné entre ces deux espaces, puisqu'il est vu à chaque bout, ce qui évite au surveillant d'avoir un rôle d'accompagnateur qui n'est pas très valorisant pour lui ; il a mieux à faire que de suivre un détenu. S'il y a un problème, il suffit de crier : son collègue le voit immédiatement. Il sonne l'alarme et il est immédiatement

secouru. Cela le rassure dans la vie quotidienne parce que la violence se voit chez certains détenus, dans certains établissements, à travers le regard, à travers l'ambiance. Elle se voit aussi à travers les surveillants. J'ai vu des surveillants avoir peur dans leur établissement, ils étaient toujours en train de regarder dans leur dos, par crainte qu'il leur arrive quelque chose.

Mon organisation spatiale évite ce type de problème et simplifie la vie quotidienne du surveillant. Elle crée un meilleur climat qui va se répercuter sur la vie du détenu.

Est également organisée pour les surveillants une zone de vie collective avec un mess qui est à l'extérieur de l'enceinte. C'est un restaurant-cafétéria avec une salle polyvalente pour les diverses activités que peuvent avoir les surveillants ; on trouve également une salle de sport, une salle à manger de direction et, au-dessus, les syndicats, la médecine préventive, et les chambres pour les stagiaires, car la formation à l'E.N.A.P. se fait à mi-temps à l'école et à moitié en prison, en établissement. Ils sont logés dans ces chambres de passage.

M. Jacques MASDEU-ARUS : Il n'y a plus de logements proprement dits à l'intérieur ?

M. Guy AUTRAN : Non, il n'y a plus de logements. Dans le programme 4 000, les logements sont en ville et aucune construction de logements n'est prévue alors que six logements étaient réalisés en rase campagne dans le programme 13 000.

Mme Nicole FEIDT : Pour ce dernier programme, avez-vous eu le temps et la possibilité de travailler avec l'administration, les surveillants et les syndicats pour voir quelle était leur vie au sein de ces structures et comment vous pouviez aménager la vie dans ces établissements ?

M. Guy AUTRAN : Cette réalisation s'est faite sous forme de concours. Or le concours interdit tout contact avec des gens dans le circuit du jury, c'est-à-dire que je ne pouvais pas demander à quelqu'un de l'administration pénitentiaire ce qu'il pensait de mon plan d'organisation, s'il pouvait fonctionner et si cette idée était intéressante. Tous les contacts que j'ai pu avoir se sont faits avant ou, de façon informelle. On parle de généralités, d'ambiance, d'idées, mais sans croquis précis. La déontologie l'interdit. En revanche, une fois le concours gagné, la mise au point du programme se fait avec un chargé de mission délégué par l'administration pénitentiaire, et avec les gens de la Direction générale au programme pluriannuel d'équipement du ministère de la Justice. L'ensemble du projet est mis au point avec eux, c'est-à-dire que je leur soumetts chaque idée nouvelle et le chargé d'affaires en réfère aux autorités supérieures. Cela reste très formel, ce qui est un peu regrettable.

M. le Président : Monsieur Autran, je vous remercie.

Source : <http://www.voltairenet.org/Audition-de-M-Guy-Autran>

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

- AGIER Michel, *Esquisse d'une anthropologie de la ville. Lieux, situations, mouvements*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2009
- ATTALI Jacques, *L'Homme nomade*, Paris, Fayard, 2005
- AUGE Marc, *Non-lieux*, Paris, Seuil, 1992
- AUGE Marc, *Où est passé l'avenir ?*, Paris, Panama, 2008
- AUGE Marc, *Une ethnologie de soi. Le temps sans âge*, Paris, Seuil, 2014
- AZAROVA Katerina, *L'appartement communautaire en Russie. La face cachée du logement soviétique*, Ed. Sextant, 2007
- AZAROVA Katerina, « Les villes invisibles au cœur de Moscou », *Ville visible, ville invisible. La jeune recherche urbaine en Europe*, sous la dir. Solenn GUEVEL & France POULAIN, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 69-75
- BADOR Jacques, « Pour tirer le meilleur parti de votre logement », *Dans la cité*, Firminy, OPHLM, 1959, np
- BAHAMON Alejandro & Anna VINCENS SOLER, *Habiter une cabane*, 2^e Edition, 2011
- BEGOUT Bruce, *Lieu commun. Le motel américain*, Allia, 2003
- BENDIMERAD Sabri (dir.), *Habitat pluriel, densité, urbanité, intimité*, rapport Puca, 2010
- BELMESSOUS Hacène, *Le nouveau bonheur français ou le monde selon Disney*, Nantes, L'Atalante, 2009
- BERLAN Aurélien, CARBOU Guillaume, TEULIERES Laure, *Green Washing. Manuel pour dépolluer le débat public*, Paris, Ed ; du Seuil, 2022
- BERNARD Yvonne, « Du logement au chez-soi », sous la dir. Marion SEGAUD, Catherine BONVALET, Jacques BRUN, *Logement et habitat. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1998, p. 374-381
- BLANC Jean- Noël, François THOMAS, Mario BONILLA, *Les grands ensembles, une histoire qui continue*, Saint-Étienne, PUSE, 2003
- BON François, *Autobiographie des objets*, Paris, Seuil, 2012

- BONICCO-DONATO Cécile, *Heidegger et la question de l'habiter*, Marseille, Parenthèses, 2019
- BONNAUD Xavier, *De la ville au technocosme. Le meilleur des mondes ?*, Nantes, L'Atalante, 2008
- BONNIN Philippe, Roselyne DE VILLANOVA, Martine SEGALIN. *Loges, concierges & gardiens - Enquêtes en Europe. Paris : Londres, Barcelone, Milan, Oslo*, Créaphis, 2006
- BOUILLON Florence, *Les mondes du squat: anthropologie d'un habitat précaire*, PUF, 2009
- BOURDIEU Pierre, « L'ontologie politique de Martin Heidegger », *ARSS*, Vol. 1, 5-6, Novembre 1975, p. 109-156
- BOURDIEU Pierre, *Questions de sociologie*, (1981), Paris, Ed. de Minuit, 2002
- BOURDIEU Pierre, « Un placement de père de famille. La maison individuelle ; spécificité du produit et logique du champ de production », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°81-82, 1990, p. 6-33
- BOURDIEU Pierre, *Sociologie générale, volume 1, Cours au Collège de France 1981-1983*, coll. Raison d'Agir, Paris, Seuil, 2015
- BOURDIEU Pierre, *Sociologie générale, volume 2, Cours du Collège de France 1983-1986*, coll. Raison d'Agir, Paris, Seuil, 2016
- BROTO Eduard, *Architecture du futur, espaces minimums*, Barcelone, Links, 2010
- BRYSON Bill. *Une histoire du monde sans sortir de chez moi*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2015
- BULLE Sylvaine, *Irréductibles. Enquête sur des milieux de vie de Bure à N.-D.-des-Landes*, Grenoble, UGA, 2020
- CANDILIS Georges. *Bâtir la vie. Un architecte témoin de son temps*, Gollion, In Folio, 2012
- CANEPARI Eleonora, Elisabetta ROSA et Alice SOTGIA, *L'(in)habitable*, col. Habiter, cahiers transdisciplinaires, Marseille, Imbernon, 2020
- CAMPO BAEZA, Alberto. *La idea construida. Penser l'architecture*, Montpellier, Éditions de l'Espérou, 2010
- CERTEAU DE Michel, « Espace privé », *L'invention du quotidien, tome II, Habiter, cuisiner*, Paris, Gallimard, 1994, p. 205-210

- CHALAS Yves, « Les logiques de l'habiter, besoin, désir et nostalgie d'être », *Espaces et Sociétés*, n°68, 1992, p. 149-165
- CHAMBOREDON Jean-Claude, Madeleine LEMAIRE, « Proximité spatiale distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue Française de Sociologie*, vol. 11, n° 11-1, 1970, p. 3-33
- CHAREF Medhi, *La cité de mon père*, Ed. Hors-d'atteinte, 2021
- CHARLOT Jean-Luc, *Petit dictionnaire [critique] de l'habitat inclusif*, Paris, L'Harmattan, 2019
- CHARMES Éric, *La vie périurbaine face à la menace des gated communities*, Paris, L'Harmattan, 2005
- CHOLLET Mona, *Chez soi. Une odyssée de l'espace domestique*, Paris, Zones, 2015
- CHOMBART DE LAUWE Paul-Henry, *Famille et habitation*, Paris, CNRS, 1967, p. 185-202
- CITTON Yves et RASMI Jacopo, « Le plantationocène dans la perspective des *undercommons* », *Association Multitudes*, 2019, n°76, p. 76-84
- Coll. *Les rites de passage aujourd'hui, actes du colloque de Neuchâtel*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1981
- Coll. *Autour de l'urgence. Modules d'habitation*, Saint-Étienne, ENSASE, 2007
- COHIN Ariane, Aline LAPORTERIE, Perrine PHILIPPE, *Pour une architecture des communs. Autoconstruction et espaces collectifs*, La Facto, Eterotopia, 2023
- COQUART Benoît, « “Nos volets transparents” Les potes, le couple et les sociabilités populaires au foyer », in *ARSS*, 215, décembre 2016, p. 91-101
- CONSIDERANT Victor, *Description du phalanstère et considérations sociales sur l'architecture*, Paris, Librairie Sociétaire, 1858
- COURT Martine *et alii*, « Qui débarrasse la table? Enquête sur la socialisation domestique primaire », in *ARSS*, 215, décembre 2016, p.73-83
- CYRULNIK Boris, *Les nourritures affectives*, Odile Jacob, 2000
- DAMASIO Alain, *Les furtifs*, Éditions La Volte, 2019
- DARDOT Pierre, LAVAL Christian, *Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle*, Paris, La Découverte, 2015
- DEBRY Jean-Luc, *Le cauchemar pavillonnaire*, coll. Pour en finir avec, Montreuil, L'Echappée, 2014

- DELPIERRE Alizée, *Servir les riches. Les domestiques chez les grandes fortunes*, Paris, La Découverte, 2022
- DELSAUT Yvette, « L'inforjetable », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 74, septembre 1988, p. 83-88
- DEPAULE Jean-Charles, *Le Nouveau Village comme ensemble urbain*, Paris, ADROS, 1977
- DESBROSSE, René et Janusz KOZLOWSKI, *Les habitants préhistoriques. Des Australopitèques aux premiers agriculteurs*, Paris, CTHS, 2001
- DESCHAMPS Catherine & PROTH Bruno coord., *Le nœud architectural*, *Journal des Anthropologues*, n° 134-135, 2013
- DEVAUX Camille, *L'habitat participatif. De l'initiative habitante à l'action publique*, coll. Géographie sociale, PUR, 2015
- DIBIE Pascal, *Ethnologie de la chambre à coucher*, Paris, Métailié, 2000
- DIBIE Pascal, *Ethnologie de la porte*, Paris, A-M Métailié, 2012
- DIDELON Valérie, « Kraftwerk, vers un nouvel âge de la coopération », *Criticat*, 11, p.2-23
- DUCLOS Jean-Claude & Annie MARDEROS, *Pour que la vie continue... mémoires d'immigrés*, Musée Daupinois, 1999
- DURIEZ Bruno et Michel CHAUVIERE, *La bataille des squatteurs et l'invention du droit au logement 1945-1955*, Cahier du GRMF, Vol. 7, 1992
- ELEB Monique et Jean-Louis VIOLEAU, *Entre voisins, dispositif architectural et mixité sociale*, Paris, Ed. de l'Épure, 2000
- ELIAS Norbert, *La solitude des mourants*, Paris, Christian Bourgois, 1982
- ESTIVAL Laurence, MUSY Marjorie, *Vivons la ville autrement. Des villes durables où il fait bon vivre au quotidien*, Versailles, Ed. Quæ, 2017
- FLAMAND Jean-Paul, *Abécédaire de la maison*, Paris, Ed. de la Villette, 2004
- FORGET Célia, *Vivre sur la route. Les nouveaux nomades nord-américains*, Carrefours anthropologiques, Liber, 2013
- FOURCAUT Annie et HARISMENDY Patrick, *Grands ensembles. Intentions et pratiques (1850-1970)*, Saint-Brieuc, Rencontres urbaines de Mazier, 2010
- FREDIANI Marcello, *Sur les routes, Le phénomène des New Travellers*, Imago, 2009

- GABORIAU Patrick, *Méditations urbaines*, Paris, L'Harmattan, 2017
- GATTA Federica et Alice SOTGIA, *L'habiter comme patrimoine*, col. Habiter, cahiers transdisciplinaires, Marseille, Imbernon, 2020
- GAUDIBERT Françoise, « Écrire pour finir. 2017-2018 », *Empan*, vol. 2, n°110, 2018, p. 34-39
- GILBERT Pierre, « Trouble à l'ordre privé. Les classes populaires face à la cuisine ouverte », in *ARSS*, 215, décembre 2016, p. 103-119
- GILBERT Pierre (coord.), *Les classes sociales au foyer*, in *ARSS*, 215, décembre 2016
- GODELIER Maurice, « Jamais et nulle part la famille n'a été le fondement de la société », in *Libération*, interview de Sonya Faure, 26 septembre 2018
- GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne*, 2 vol., Paris, Éditions de Minuit, 1984
- GOFFMAN Erving, *Les rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit, 1988
- GOLOVTCHENKO Nicolas & SOUCHET Fabienne, « Des *gated communities* à la française ? Les résidences fermées toulousaines », Sous la dir. Bernard
- GRAFMEYER Yves, « Logement, quartier, sociabilité », sous la dir. Marion SEGAUD, Catherine BONVALET, Jacques BRUN, *Logement et habitat. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1998, p. 347- 354
- GUESLIN André, *De nulle part et d'ailleurs. Mendiants, vagabonds, clochards, SDF en France depuis le Moyen Âge*, Paris, Fayard, 2013
- GUILAINE Jean, *Pourquoi j'ai construit une maison carrée*, Arles, Actes Sud, 2006
- GUILLOU Anne & GUILBERT Pascal, « Le froid domestiqué, l'usage du congélateur », *Terrain*, n° 12, avril 1989, p. 7-14
- HALITIM Nadine, *La vie des objets. Décor domestique et vie quotidienne dans des familles populaires d'un quartier de Lyon, La Duchère, 1986-1993*, Paris, L'Harmattan, 1996
- HARDIN Garrett, *La tragédie des communs*, (1968), Paris, PUF, 2018
- HEIDEGGER Martin, « Bâtir, habiter, penser », in *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, 1951
- HAUMONT Bernard et Alain MOREL, *La société des voisins*, Paris, MSH, 2005

HELIAS Norbert, *La solitude des mourants, suivi de Vieillir et mourir, quelques problèmes sociologiques*, Ed. Christian Bourgois, coll. Titres 154, 2012

INGOLD Tim, *Marcher avec les dragons*, Ed. Zones Sensibles, *Pactum serva*, 2013

INGOLD Tim, *Faire, anthropologie, archéologie, art et architecture*, Éditions Dehors, 2018

JEUDY Henri-Pierre, *Un sociologue à la dérive. Chronique d'un village*, Paris, Sens& Tonka, 2006

JOUENNE Noël, *Squats d'artistes et artistes squatters à Paris, étude d'ethnologie urbaine*, mémoire de maîtrise de sociologie sous la dir. Daniel Terrolle, Université Paris 8, 1991

JOUENNE Noël, *La vie collective des habitants du Corbusier*. Paris, L'Harmattan, 2005

JOUENNE Noël, *Dans l'ombre du Corbusier. Ethnologie d'un habitat collectif ordinaire*, Paris, L'Harmattan, 2007

JOUENNE Noël, « L'attachement comme forme de résistance face à l'effacement de la mémoire » in *Parcours Anthropologique*, n°10/2015, p. 142-165

JOUENNE Noël, *L'expérience corbuséenne d'un habitat collectif sous contrôle*, Paris, L'Harmattan, 2017

JOUENNE Noël, « Habiter une maison Castor, une patrimonialisation difficile », Gatta Federica & Sotgia Alice (dir.), *L'habiter comme patrimoine*, Marseille, imbernon, 2020, p. 42-57

JOUENNE Noël, « Urgence, accélération du regard critique », Philippe Vilien et Dimitri Toubanos (ed.), *Urgent ! Propulser la transition écologique des intentions aux actions*, EnsaEco, 2023, p.64-77

JOURDAIN Edouard, *Elinor Orstrom. Le gouvernement des communs*, Michalon, Le bien commun, 2022

KAMO NO CHOMEI, *Notes de ma cabane de moine*, Ed. Le bruit du Temps, 2010

LABORDERIE Clémentine, *Faire une place aux savoir-faire artisanaux dans l'enseignement de l'architecture pour aller vers des pratiques constructives plus écologiques, enjeux techniques et mésologique*, thèse en architecture, Université de Toulouse, 2023

LA FACTO (voir Cohin Ariane)

- LA MACHE Denis, *L'art d'habiter un grand ensemble HLM*, Paris, L'Harmattan, 2005
- LE GOIX Renaud *Les « gated communities » aux États-Unis. Morceaux de villes ou territoires à part entière ?* Thèse sous la dir. Thérèse Saint-Julien, Sorbonne, 2003
- LE LAY Delphine, BOE Marion & HORELLOU Alexis, *100 maisons. La cite des Abeilles*, Ligugé, Delcourt, 2015
- LE ROUX Nadège, « Qu'est-ce qu'habiter ? Les enjeux de l'habiter pour la réinsertion », *VST*, n° 97, 2008, p. 14-25
- LE ROI-GOURHAN André, *Milieu et techniques*, Paris, Albin Michel, 1945
- LEWIS Roy, *Pourquoi j'ai mangé mon père*, Paris, Pocket Jeunesse, 2004
- LOISON-LERUSTE Marie, *Habiter à côté des SDF, Représentations et attitudes face à la pauvreté*, Paris, L'Harmattan, 2014
- MADORE François *et alii*, *Ville fermée, ville surveillée. La sécurisation des espaces résidentiels en France et en Amérique du Nord*, Rennes, PUR, 2005
- MANDOUL Thierry, « Un dispositif, la cuisine », *Penser l'habité. Le logement en questions*, sous la dir. Monique ELEB, Anne-Marie CHATELET, Thierry MANDOUL, Sprimont, Pierre Mardaga éd., 1990, p. 90-96
- MARLIERE Éric, *Jeunes en cité. Diversité des trajectoires ou destin commun ?*, Paris, L'Harmattan, 2005
- McCARTHY Cormac, *Non, ce pays n'est pas pour le vieil homme*, Paris, Éditions de l'Olivier, 2006
- MEAD Margaret & Rhoda METRAUX, *Thèmes de « culture » de la France, Introduction à une étude de la communauté française*, Le Havre, imp. De M. Etaix, 1958
- MEMBRADO Monique, ROUYER Alice (sous la dir.), *Habiter et vieillir. Vers de nouvelles demeures*, Paris, Eres, 2013
- MESSU Michel, *L'esprit Castor, sociologie d'un groupe d'auto-constructeurs. L'exemple de la cité de Paimpol*, Rennes, PUR, 2007
- MOREL-BROCHET Annabelle, ORTAR Nathalie, *La fabrique des modes d'habiter. Hommes, lieux et milieux de vie*, Paris, L'Harmattan, 2012
- MURAIL Elvire, *Escalier C*, (1983), École des Loisirs, 1999, et le film *Escalier C*, de Jean-Charles Tacchella, 1984

NAHON Thierry et Diana SZANTO, *Squats artistiques. De l'occupation des friches urbaines à la proposition d'actions culturelles et artistiques de proximité*, rapport MCC, DAP, 2003

NIVAT Anne, *La maison haute des Russes d'aujourd'hui*, Paris, Ed. Fayard, 2002

ORTA Lucy, *Refuge wear*, Paris, Jean-Michel Place, 1996

PECHU Cécile *Les squats*, Presses Universitaire de Science-Po, 2010

PEREZ Patrick, « 50 000 ans de 'maisons pour rien' ou les vertus du vernaculaire », in *Matière grise, matériaux, réemploi, architecture*, catalogue d'exposition, Alexandre Labasse, Paris, Pavillon de l'Arsenal, 2014

PETIAU Anne et Lionel POURTAU, *Vivre en squat. Une bohème populaire au XXI^e siècle*, Paris, CNRS, 2014

PETONNET Colette, *On est tous dans le brouillard, ethnologie des banlieues*, (1985), Paris, CTHS, 2012

PHILIPPE Perrine (dir.), *Pour une architecture des communs : autoconstruction et espace collectif*, La Facto, Paris, Eterotopia, 2023

P.M., *Bolo'Bolo*, (1893), Éditions de l'Eclat, 2020

POULAIN Adrien, *Choisir l'habitat partagé. L'aventure de Krafwerk*, Marseille, Parenthèses, 2018

POULAIN France, "Entre camping et campement, visible et invisible, deux vies pour l'habitat en plein air", in *Anthropologie des abris de loisir*, sous la dir. Gilles Raveneau & Olivier Sirost, Presses Universitaires de Paris Ouest, 2011

PRELORENZO Claude, *Echelles, dimensions, architecture, ville, territoire*, Paris, L'Harmattan, 2003

PRIEST Chistopher, *Rendez-vous demain*, Denoël, 2022

RAVENEAU Gilles et Olivier SIROST, *Anthropologie des abris de loisir*, Paris, Presses Universitaires de Paris Ouest, 2011

RICHARDSON Phyllis, *Nano habitat, des concepts innovants de petites surface*, Ouest-France éditions, 2011

ROSSELIN Céline, « L'habiter, un concept normatif ? À propos de l'appropriation des logements d'une seule pièce », *Alinéa*, n° 10, juin 1999, p. 39-54

- ROSSELIN Céline, « L'habiter, un concept normatif ? À propos de l'appropriation des logements d'une seule pièce », *Alinéa*, n°10, juin 1999, p. 39-54
- SALE Kirkpatrick, *L'art d'habiter la terre. La vision biorégionale*, (1985), Éditions Wildproject, 2021
- SANSOT Pierre, « L'habiter-ensemble », *La France sensible*, Paris, Champ Vallon, 1985, p. 245-254
- SEGALEN Martine, « Le groupe domestique », *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, 1981, p. 33-56
- SEGAUD Marion, *Anthropologie de l'espace*, Armand Colin, (réédition), 2010
- SELIM Monique et Pascale PHELINAS (dir.), *Devenir en régime pandémique ?*, col. Anthropologie critique, Paris, L'Harmattan, 2023
- SERFATI-GARZON Perla, « Fonder, fermer, ouvrir la maison », *Chez soi. Les territoires de l'intimité*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 133-179
- SERFATY Perla, *Chez soi, les territoires de l'intimité*, Armand Colin, 2003
- SILVERBERG Robert, *Les monades urbaines*, (1974), Paris, Robert Laffont, 2016
- SIRAN Jean-Louis, *Les Nouveaux Villages : étude comparée des modes de vie et de sociabilité dans les nouveaux villages et du mode de vie des travailleurs urbains ayant choisi un logement en milieu rural*, Paris, CSTB, 1978
- TANIZAKI Junichiro, *Eloge de l'ombre*, (1933), Paris, Verdier, 2011
- TANQUERELLE Hervé et Yann BENOÎT, *La communauté, entretiens*, Paris, Futuropolis, 2010
- TAPIE Guy, *Sociologie de l'habitat contemporain. Vivre l'architecture*, coll. Eupalinos, Marseille, Parenthèses, 2014
- TERROLLE Daniel et GABORIAU Patrick, dir., *Ethnologie des sans-logis, étude d'une forme de domination social*, Paris, L'Harmattan, 2003
- TERROLLE Daniel, et BRUNETEAU Patrick, *L'arrière-cour de la mondialisation, ethnographie des paupérisés*, Paris, Ed. du Croquant, 2010
- TESSMANN Günter, « Le village et la maison », *Les Pahouins. Monographie ethnologique d'une tribu d'Afrique de l'Ouest*, trad. Philippe LABURTHE-TOLRA, Paris, Musée Dapper, 1991, p. 185-187
- TORRES Nathaël, *Mixité sociale et vieillissement de la population : Quelles perspectives pour un habitat intergénérationnel durable ?*, thèse en géographie-aménagement, Lyon, 2020

TREVIEN Corentin, « Habiter en HLM, Quels avantages, quelles différences ? », in *Insee-Analyses*, n°10, juillet 2013

TURNER Victor, W. *Le phénomène rituel, structure et contre-structure*, Paris, PUF, 1990

VALLA François, *L'homme et l'habitat. L'invention de la maison durant la préhistoire*, Paris, CNRS éditions, 2008

VALLET Pascal, « Malaise dans le quartier. De quoi le sentiment d'insécurité est-il le symptôme ? », *Espaces et sociétés*, 2019, n°176-177, p. 117-136

VAN GENNEP Arnold. *Les rites de passage*, (1909), Paris, Picard, 1981

VEBLEN Thorstein, *Théorie de la classe de loisir*, (1899), Tel Gallimard, 1979

VILLANOVA DE Roselyne, « De l'inconfort au confort, petite typologie », *Loges, concierges & Gardiens. Enquête en Europe*, sous la dir. Roselyne de VILLANOVA & Philippe BONNIN, Paris, Créaphis, 2006, p. 65-74

WILD Véronique, Valérie VAUTIER. *L'Oasis urbaine: Disney bâtisseur aux portes de Paris (Val d'Europe)*. 2007, 83 p.

WILLIAMS Patrick, *Tsiganes ou ces inconnus qu'on appelle aussi Gitans, Bohémiens, Roms, Gypsies, Manouches, Rabouins, Gens du voyage...*, Paris, PUF, 2022

ZUMTHOR Peter, *Penser l'architecture*, trad. Basel, Birkhäuser, 2008



Charly et la chocolaterie, Roald Dahl, 1964

